

27 février 2020

COMPTES CONSOLIDÉS

PROJET DE COMPTES
au 31 décembre 2019



5 Comptes consolidés

5.1. États financiers

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Exercice clos le 31 décembre

(en millions €)	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Produits des activités ordinaires (note 3)	7 353,9	6 812,2	6 484,6
Frais opérationnels (note 4)	(6 614,1)	(6 117,4)	(5 824,0)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL D'ACTIVITÉ	739,8	694,8	660,6
Intéressement et participation (note 5)	(37,2)	(33,6)	(37,6)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	702,6	661,2	623,1
Autres produits et charges d'exploitation (note 6)	(82,1)	(35,6)	(43,6)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	620,5	625,6	579,5
Coût de l'endettement financier (note 7)	(41,1)	(32,8)	(34,9)
Autres produits et charges financiers (note 7)	(19,6)	0,9	(36,7)
Résultat des entreprises associées			
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	559,8	593,7	507,9
Impôt sur les résultats (note 8)	(131,5)	(131,2)	(99,3)
RÉSULTAT NET	428,3	462,5	408,6
Part des minoritaires (note 20)	(48,6)	(43,5)	(33,6)
RÉSULTAT NET REVENANT À SEB S.A.	379,7	419,0	375,0
RÉSULTAT NET REVENANT À SEB S.A. PAR ACTION (en unités)			
Résultat net de base par action (note 9)	7,63	8,44	7,56
Résultat net dilué par action (note 9)	7,58	8,38	7,50

Les notes 1 à 33 sur les comptes consolidés font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

(en millions €)	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net avant part des minoritaires	428,3	462,5	408,6
Écarts de conversion	27,9	(18,7)	(147,9)
Couvertures des flux de trésorerie futurs	(13,1)	8,1	(21,1)
Réévaluation des avantages au personnel nette d'impôts ^{(a)(b)}	(27,3)	(0,7)	14,0
Variation de juste valeur des actifs financiers ^(a)	6,5	13,3	
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	(6,0)	2,0	(155,0)
TOTAL DES GAINS ET PERTES	422,3	464,5	253,6
Part des minoritaires	(51,3)	(42,9)	(24,2)
TOTAL DES GAINS ET PERTES, PART DU GROUPE	371,0	421,6	229,4

(a) Éléments non recyclables en résultat.

(b) L'effet avant impôt de cette réévaluation est disponible dans la note 22.4 Variation des gains et pertes enregistrés en capitaux propres.

BILAN CONSOLIDE

Exercice clos le 31 décembre

ACTIF (en millions €)	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Goodwill (note 10)	1 611,3	1 484,9	1 467,5
Autres immobilisations incorporelles (note 10)	1 261,9	1 183,2	1 170,6
Immobilisations corporelles (note 11)	1 248,0	839,5	820,5
Participations dans les entreprises associées (note 13)			
Autres participations (note 13)	100,4	51,0	33,8
Autres actifs financiers non courants (note 13)	38,6	16,9	15,4
Impôts différés (note 8)	96,3	79,2	62,9
Autres créances non courantes (note 17)	58,0	57,1	10,6
Instruments dérivés actifs non courants (note 25)	3,4	2,5	3,4
ACTIFS NON COURANTS	4 417,9	3 714,3	3 584,7
Stocks et en-cours (note 15)	1 189,1	1 180,5	1 112,1
Clients (note 16)	1 159,7	1 087,2	1 015,8
Autres créances courantes (note 17)	175,1	144,7	100,0
Impôt courant	57,4	36,3	73,5
Instruments dérivés actifs courants (note 25)	20,5	40,1	45,6
Autres placements financiers (note 24)	10,2	260,7	216,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 18)	785,5	612,7	538,7
ACTIFS COURANTS	3 397,5	3 362,2	3 102,5
TOTAL ACTIF	7 815,4	7 076,5	6 687,2
PASSIF (en millions €)	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Capital (note 19)	50,3	50,2	50,2
Réserves consolidées (note 19)	2 395,1	2 130,2	1 806,6
Actions propres (note 19)	(52,8)	(82,4)	(67,3)
Capitaux propres Groupe	2 392,6	2 098,0	1 789,5
Intérêts minoritaires (note 20)	234,9	208,6	174,8
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	2 627,5	2 306,6	1 964,3
Impôts différés (note 8)	222,3	235,8	216,7
Provisions non courantes (note 21)	339,5	334,1	354,0
Dettes financières non courantes (note 24)	2 301,8	1 857,9	2 067,3
Autres passifs non courants (note 23)	55,2	45,8	47,3
Instruments dérivés passifs non courants (note 25)	17,1	7,9	20,7
PASSIFS NON COURANTS	2 935,9	2 481,5	2 706,0
Provisions courantes (note 21)	107,8	73,9	90,0
Fournisseurs (note 23)	1 044,8	1 029,9	905,8
Autres passifs courants (note 23)	527,6	519,3	351,7
Impôt exigible	74,1	52,6	51,7
Instruments dérivés passifs courants (note 25)	27,1	25,7	39,5
Dettes financières courantes (note 24)	470,6	587,0	578,2
PASSIFS COURANTS	2 252,0	2 288,4	2 016,9
TOTAL PASSIF	7 815,4	7 076,5	6 687,2

Les notes 1 à 33 sur les comptes consolidés font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre

(en millions €)	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
RÉSULTAT NET REVENANT À SEB S.A.	379,7	419,0	375,0
Amortissements et dotations aux provisions sur immobilisations	278,1	179,0	177,9
Variation des provisions	(3,5)	(29,2)	(11,4)
Pertes et gains latents sur instruments financiers	13,2	(7,7)	(0,4)
Charges et produits liés aux stock-options et actions gratuites	35,3	29,4	17,7
Plus ou (moins) values sur cessions d'actifs	1,3	0,7	1,8
Autres éléments (c)	(17,5)		0,1
Résultat part des minoritaires	48,6	43,5	33,6
Charge d'impôt (exigible et différé)	131,5	139,2	98,2
Coût de l'endettement financier net	41,3	32,5	34,3
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT ^(a) (d)	908,0	806,4	726,9
Variation des stocks et en-cours	19,8	(73,9)	(109,9)
Variation des clients	(51,5)	72,6	(12,0)
Variation des fournisseurs	(18,8)	74,7	38,6
Variation autres dettes et autres créances	7,8	(21,8)	(40,8)
Impôts versés	(145,9)	(105,8)	(116,9)
Intérêts versés	(37,3)	(28,4)	(29,1)
TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	682,1	723,8	456,8
Encaissements sur cessions d'actifs	32,4	11,1	13,7
Investissements corporels	(218,2)	(175,8)	(165,0)
Investissements logiciels et incorporels	(48,1)	(37,7)	(27,4)
Autres investissements financiers	248,8	(60,0)	(30,7)
Acquisitions (nettes de la trésorerie des sociétés acquises)	(292,5)	(19,4)	(8,1)
Incidence des autres variations de périmètre			
TRÉSORERIE AFFECTÉE À DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(277,6)	(281,8)	(217,4)
Augmentation de la dette financière ^(b) (d)	599,3	557,2	515,5
Diminution de la dette financière ^(b) (d)	(715,4)	(758,7)	(487,9)
Augmentation de capital	15,7		
Transactions entre actionnaires	0,2		(27,5)
Mouvements sur actions propres	1,9	(35,0)	(27,2)
Dividendes versés (y compris minoritaires)	(137,3)	(126,6)	(101,1)
TRÉSORERIE AFFECTÉE À DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(235,6)	(363,1)	(128,3)
Incidence des variations de taux de change	3,8	(4,9)	13,0
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	172,7	74,0	124,2
Trésorerie en début d'exercice	612,7	538,7	414,5
Trésorerie en fin d'exercice	785,5	612,7	538,7

(a) Avant coût de l'endettement financier net et impôt.

(b) À partir de 2018, la présentation de l'augmentation et de la diminution de la dette financière a été modifiée en raison du changement d'outil de consolidation statutaire.

Pour les périodes comparatives du 31/12/2017 les données n'ont pas été retraitées. Les montants correspondent donc à l'ancienne présentation du TFT.

(c) recyclage en résultat des écarts de conversion lors de la sortie de périmètre de Grain Harvest pour 17,5 millions d'euros

(d) l'application d'IFRS 16 a eu un impact favorable sur la CAF de 95,7 millions d'euros. Ce montant correspond au paiement des loyers sur la dérive de désormais analysés comme des remboursements de dette IFRS 16

ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions €)	Capital	Primes	Réserves consolidées	Écarts de conversion	Actions propres	Capitaux propres du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
AU 31 DÉCEMBRE 2016	50,2	88,1	1 435,1	154,5	(56,6)	1 671,0	165,2	1 836,2
Résultat net de la période			375,0			375,0	33,6	408,6
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres			(7,1)	(138,5)		(145,6)	(9,4)	(155,0)
TOTAL DES GAINS ET PERTES			367,9	(138,5)		229,4	24,2	253,6
Distribution de dividendes			(88,6)			(88,6)	(12,4)	(101,0)
Augmentation de capital								
Mouvements actions propres					(10,6)	(10,6)		(10,6)
Plus (moins)-values après impôt sur cessions d'actions propres			(12,9)			(12,9)		(12,9)
Option de souscription ou d'achat d'actions			17,7			17,7		17,7
Autres mouvements			(16,5)			(16,5)	(2,1)	(18,6)
AU 31 DÉCEMBRE 2017	50,2	88,1	1 702,6	16,0	(67,2)	1 789,4	174,9	1 964,3
Résultat net de la période			419,0			419,0	43,5	462,5
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres			20,7	(18,1)		2,6	(0,6)	2,0
TOTAL DES GAINS ET PERTES			439,7	(18,1)		421,6	42,9	464,5
Distribution de dividendes			(103,3)			(103,3)	(23,3)	(126,6)
Augmentation de capital								
Mouvements actions propres					(15,2)	(15,2)		(15,2)
Plus (moins)-values après impôt sur cessions d'actions propres			(19,4)			(19,4)		(19,4)
Option de souscription ou d'achat d'actions			27,6			27,6	1,8	29,4
Autres mouvements (a)			(35,1)	32,4		(2,7)	12,3	9,6
AU 31 DÉCEMBRE 2018	50,2	88,1	2 011,8	30,3	(82,4)	2 098,0	208,6	2 306,6
Résultat net de la période			379,7			379,7	48,6	428,3
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres			(33,9)	25,2		(8,7)	2,7	(6,0)
TOTAL DES GAINS ET PERTES	0,0	0,0	345,8	25,2	0,0	371,0	51,3	422,3
Distribution de dividendes			(110,6)			(110,6)	(26,7)	(137,3)
Augmentation de capital	0,1	15,6				15,7		15,7
Diminution de capital								
Mouvements actions propres					29,7	29,7		29,7
Plus (moins)-values après impôt sur cessions d'actions propres			(26,8)			(26,8)		(26,8)
Option de souscription ou d'achat d'actions			34,3			34,3	1,1	35,4
Autres mouvements (b)			(18,7)			(18,7)	0,6	(18,1)
AU 31 DÉCEMBRE 2019 (Note 19)	50,3	103,7	2 235,8	55,5	(52,7)	2 392,6	234,9	2 627,5
Dividendes proposés au titre de 2019			(118,3)			(118,3)		(118,3)
SOLDE APRES AFFECTATION AU 31 DÉCEMBRE 2019	50,3	103,7	2 117,5	55,5	(52,7)	2 274,3	234,9	2 509,2

(a) reclassement de 32 millions d'euros effectué lors du changement d'outil de consolidation statutaire

(b) recyclage en résultat des écarts de conversion lors de la sortie de périmètre de la holding Grain Harvest pour (17,5 millions d'euros)

5.2. Notes sur les comptes consolidés

CHIFFRES AU 31 DECEMBRE (EN MILLIONS D'EUROS)

Le « Groupe SEB » constitué de SEB S.A. et de ses filiales est la référence mondiale de la conception, fabrication et commercialisation des articles culinaires et du petit équipement électroménager : autocuiseurs, fers et générateurs vapeur, bouilloires, cafetières, friteuses, grille-pain et préparateurs culinaires notamment. Le Groupe est également le leader mondial du marché des machines à café automatiques professionnelles.

La société SEB S.A. a son siège social Chemin du Moulin Carron à Écully (69130) et est cotée sur le marché Eurolist d'Euronext-Paris (code ISIN : FR0000121709).

NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration en sa séance du 25 février 2020.

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe qui sont publiés au titre de l'exercice 2019 et les comptes comparatifs au titre des exercices 2018 et 2017 sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2019.

Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm). Il comprend les normes publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), c'est-à-dire les normes IFRS, les normes comptables internationales (IAS) et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) ou de l'ancien Standard Interpretations Committee (SIC).

Nouveaux textes d'application obligatoire

La norme IFRS 16 « Contrats de location » a été appliquée pour la première fois en date du 1^{er} janvier 2019. Les travaux réalisés lors de la première application de cette norme nous ont permis de mettre en évidence :

- une absence de contrats de location complexes et une typologie de contrats assez homogène au sein du groupe concernant principalement des locations de bureaux, de magasins, entrepôts, de véhicules et de quelques actifs industriels
- des durées de location relativement courtes à l'exception de certains magasins
- des loyers fixes dans leur grande majorité.

Le groupe a décidé d'appliquer la méthode rétrospective simplifiée. Les taux d'actualisation ont été déterminés en fonction de la durée résiduelle des contrats existants au 1^{er} janvier 2019. Le montant estimé au 1^{er} janvier 2019 de la dette et, de l'actif représentatif du droit d'utilisation des biens concernés, est très proche de l'engagement de location simple présenté en note 12 des états financiers annuels 2018. La différence (inférieure à 1,5%) avec l'engagement présenté fin 2018 s'explique principalement par des loyers variables exclus de la base de calcul de la dette. Les principaux impacts de cette nouvelle norme sont présentés dans la note 12 du présent document.

Le Groupe a également adopté les normes, amendements et interprétations suivants qui sont applicables au 1^{er} janvier 2019. Leur date d'application coïncide avec celle de l'IASB :

- Améliorations annuelles des normes IFRS (cycle 2015-2017) applicables au 1^{er} janvier 2019 : ces amendements concernent principalement, une clarification du traitement des opérations de prises de contrôle ou de contrôle conjoint de « joint operation », opérations à la jonction des normes IFRS 3 et IFRS 11 ; les conséquences fiscales liées aux distributions de dividendes selon IAS 12 ; l'application de IAS 23 en cas d'actif disponible à la vente ;
- Amendement à IAS 19 « avantage au personnel » permettant de clarifier le traitement des modifications, réductions ou liquidation de régime
- Amendement à IAS 28 « Investissement à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises » permettant de clarifier l'application de IFRS9 aux investissements qui ne sont pas comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.
- IFRIC 23 relative à la « comptabilisation des positions fiscales incertaines »

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'incidence significative sur les résultats et la situation financière du Groupe.

Nouveaux textes appliqués par anticipation

Le Groupe a fait le choix d'appliquer par anticipation dès 2019 l'amendement aux normes IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 publié par l'IASB en septembre 2019 dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence. Cet amendement permet au Groupe de ne pas tenir compte des incertitudes sur le devenir des taux de référence dans l'évaluation de l'efficacité des relations de couverture et/ou dans l'appréciation du caractère hautement probable du risque couvert, permettant ainsi de sécuriser les relations de couverture existantes ou à venir jusqu'à la levée de ces incertitudes.

Les dérivés de taux documentés en couverture de dettes indexées à un taux de référence sont présentés en Note 26.2.2. Le Groupe est en cours d'analyse des impacts liés à la modification à venir des indices de références.

Les autres normes, amendements et interprétations applicables de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2020 ou applicables malgré leur non-adoption par l'UE en l'absence de conflit avec des textes existants, n'ont pas donné lieu à une application anticipée en 2019.

Note 1.1. Périmètre et critères de consolidation

Les sociétés significatives dans lesquelles SEB S.A. dispose directement ou indirectement du contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement, depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour aligner les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Les sociétés significatives dans lesquelles SEB S.A. exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence.

Certaines sociétés répondant à l'ensemble des critères énoncés ci-dessus ne sont pas consolidées en raison de leur caractère non significatif pour le Groupe :

- chiffre d'affaires inférieur à 15 millions d'euros ;
- total du bilan inférieur à 15 millions d'euros ;
- endettement total inférieur à 5 millions d'euros.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est présentée en note 32.

Toutes les transactions significatives entre sociétés consolidées sont éliminées.

Note 1.2. Conversion des États financiers et des transactions en devises

1.2.1. Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les états financiers des sociétés étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée. Il s'agit le plus souvent de la monnaie locale.

La devise fonctionnelle du Groupe est l'euro qui est également retenu comme devise de présentation des comptes consolidés.

Le Groupe applique la méthode du taux de clôture pour la conversion des comptes de ses filiales :

- les actifs et les passifs en devises de fonctionnement autres que l'euro sont convertis aux cours de clôture et les éléments du compte de résultat aux cours moyens pondérés de l'exercice ;
- la différence de conversion qui en résulte est comptabilisée directement en écart de conversion dans les capitaux propres.

Pour certaines filiales dont la devise de fonctionnement n'est pas la devise locale de comptabilisation, les comptes sont d'abord convertis en monnaie de fonctionnement selon la méthode du taux historique :

- les actifs et passifs non monétaires : immobilisations, stocks et titres sont convertis aux cours historiques ainsi que leur contrepartie dans le compte de résultat ;
- les actifs et passifs monétaires : trésorerie, prêts et emprunts à court et long terme, créances et dettes d'exploitation sont convertis aux cours de clôture ;
- les éléments du compte de résultat sont convertis au taux moyen pondéré de l'exercice hormis les amortissements ou provisions concernant des actifs non monétaires ;
- la différence de conversion qui en résulte est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice.

Ces comptes en monnaie de fonctionnement sont ensuite convertis selon la méthode du taux de clôture.

Conformément à la norme IFRS 1, le Groupe SEB a retenu la possibilité de remettre à zéro les écarts de conversion cumulés au 1^{er} janvier 2004, résultant de la variation des capitaux propres des sociétés étrangères.

1.2.2. Conversion des transactions en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ». Les transactions en monnaies autres que l'euro sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés dans ces autres monnaies sont convertis aux taux en vigueur à la date de clôture. Les profits et les pertes provenant de la conversion sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice sauf lorsqu'ils sont imputés directement en autres éléments du résultat global, soit au titre de couverture éligible de flux de trésorerie, soit au titre de la couverture d'un investissement net dans une entité étrangère.

Les actifs et passifs non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les actifs et passifs non monétaires qui sont évalués à la juste valeur en monnaie étrangère sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée.

Lorsqu'un profit ou une perte sur un élément non monétaire est comptabilisé en autres éléments du résultat global, chaque composante de change de ce profit ou de cette perte est directement comptabilisée en autres éléments du résultat global. À l'inverse, lorsqu'un profit ou une perte sur un élément non monétaire est comptabilisé directement dans le résultat, chaque composante de change de ce profit ou de cette perte est comptabilisée dans le résultat.

Pour couvrir son exposition à certains risques de change, le Groupe a recours à des contrats à terme et à des options (voir ci-dessous la présentation des méthodes comptables applicables aux instruments financiers dérivés).

Note 1.3. Recours à des estimations

L'établissement des comptes consolidés en conformité avec les IFRS, implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif, tels que les dépréciations et les provisions, sur l'information relative aux actifs et aux passifs éventuels à la date d'arrêt des comptes consolidés et sur les montants portés aux comptes de produits et charges au cours de l'exercice.

Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont celles que la Direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement du Groupe et en fonction des retours d'expérience disponibles. Dans le contexte économique actuel, l'exercice de prévision d'activité et de planification à moyen terme est rendu plus difficile. Les comptes consolidés de l'exercice ont été établis sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. La valeur de certains actifs, tels que les *goodwill* et marques, est appréciée à chaque clôture sur la base de perspectives économiques long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

Aussi le Groupe a-t-il, conformément à IAS 36, précisé dans l'annexe des comptes consolidés les hypothèses utilisées et les résultats obtenus par des calculs de sensibilité aux fluctuations de ces estimations, notamment dans l'exécution des tests de perte de valeur des actifs immobilisés (*impairment*).

Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et de ces hypothèses.

Les principales estimations faites par le Groupe lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite (note 22.1), des impôts différés (note 1.4.11), de la valorisation des actifs corporels (note 1.4.4) et incorporels (notes 1.4.1 et 11), de la valorisation des titres de participation, des dépréciations de l'actif courant (notes 1.4.6 et 1.4.7), des provisions courantes et non courantes (notes 1.4.12 et 1.4.13), des montants comptabilisés au titre de certains instruments financiers (note 1.4.5 – Instruments dérivés) et des paiements en actions (note 1.4.12 – Paiements en actions).

Note 1.4. Principes et méthodes d'évaluation appliqués

Les comptes des sociétés du Groupe, établis selon les règles comptables en vigueur dans leurs pays respectifs, font l'objet de retraitements afin d'être en conformité avec les principes comptables du Groupe.

Les critères de liquidité et d'exigibilité des divers postes du bilan sont précisés, lorsque requis, dans les notes annexes correspondantes.

1.4.1. Immobilisations incorporelles

A) FRAIS DE DEVELOPPEMENT

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement sont obligatoirement immobilisés s'ils remplissent l'ensemble des critères d'activation définis par la norme IAS 38 § 57, notamment les conditions suivantes (cette liste n'étant pas *exhaustive*) :

- l'entreprise a l'intention de terminer le projet de développement ;
- il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'actif incorporel iront à l'entreprise ;
- le coût de cet actif incorporel peut être évalué de manière fiable.

Les dépenses de recherche et les dépenses de développement ne remplissant pas les critères définis par la norme sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont réalisées.

Le Groupe SEB a retenu comme principe que les dépenses de développement remplissant les conditions requises et engagées entre la phase d'étude et la phase d'industrialisation sont immobilisables.

Les frais de développement sont amortis linéairement sur la même durée d'utilité que celle des outillages spécifiques (3 à 5 ans).

B) AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les dépenses de logiciels achetés à l'extérieur ou développés en interne sont portées à l'actif du bilan lorsqu'il est probable qu'elles généreront des avantages économiques futurs. Ces coûts sont amortis linéairement sur la durée d'utilité qui varie entre trois et cinq ans. Les autres coûts d'acquisition et de développement des logiciels sont immédiatement portés en charges.

Les brevets, les licences et les marques commerciales à durée de vie définie sont amortis sur leur durée de protection légale ou sur leur durée d'utilisation prévue si celle-ci est plus courte, sans excéder quinze ans.

Les marques commerciales à durée de vie indéfinie ne sont pas amorties mais font l'objet de tests de perte de valeur.

Lors des regroupements d'entreprises, des carnets de commandes et des relations clients sont comptabilisés au titre des opérations récurrentes réalisées avec des clients existants en date d'acquisition.

C) GOODWILL (ECART D'ACQUISITION)

Les *goodwill* relatifs aux sociétés consolidées sont enregistrés à l'actif du bilan sous la rubrique « *Goodwill* ».

À la date de prise de contrôle, tout excédent entre la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise et le prix d'acquisition donne lieu à la comptabilisation d'un *goodwill*. Le prix d'acquisition (ou contrepartie transférée) est évalué à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis, passifs encourus à la date d'acquisition et ajustements éventuels du prix d'acquisition. En cas d'acquisition par étapes, l'écart entre la valeur comptable de la participation antérieurement détenue et sa juste valeur à la date du regroupement d'entreprise est enregistré directement en compte de résultat à la date de prise de contrôle dans la rubrique « autres produits et charges d'exploitation ».

Lors de chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'évaluer les intérêts minoritaires soit sur la base de leur quote-part dans l'actif net identifiable de la société acquise (méthode du *goodwill* partiel), soit à leur juste valeur à la date d'acquisition (méthode du *goodwill* complet).

L'acquéreur dispose d'un délai de douze mois après la date d'acquisition pour modifier rétrospectivement les valeurs initialement attribuées aux actifs et passifs identifiables, aux intérêts minoritaires évalués à la juste valeur et aux différents éléments du prix d'acquisition. Au-delà de ce délai, les éventuelles modifications seront constatées prospectivement en résultat sans ajustement du *goodwill*.

Les *goodwill* ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an. Pour ce test, les *goodwill* sont ventilés par unités génératrices de trésorerie, qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables.

Les modalités des tests de perte de valeur des unités génératrices de trésorerie sont détaillées dans la note 1.4.3.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé en autres charges d'exploitation. Les pertes de valeur relatives aux *goodwill* ne sont pas réversibles.

Les *badwill* (écarts d'acquisition négatifs) sont comptabilisés directement en résultat l'année de l'acquisition dans la rubrique autres produits et charges d'exploitation et sont attribués intégralement à l'acquéreur.

1.4.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations figurent au bilan pour leur coût de revient d'origine net de l'amortissement qui est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité des biens.

Les coûts de maintenance et de réparation sont comptabilisés en charge sur la période.

Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

- constructions : 10 à 40 ans ;
- matériel, installation et équipement industriels : 10 ans ;

- matériel et équipement de bureau : 3 à 10 ans ;
- matériel de transport : 4 à 5 ans ;
- outillage : 1 à 5 ans.

Les actifs sont décomposés, chaque composant ayant une durée d'amortissement spécifique, en ligne avec la durée d'utilité des actifs. Les durées d'utilité sont revues régulièrement et les changements d'estimation sont comptabilisés sur une base prospective.

Les immobilisations ne font l'objet d'aucune réévaluation.

1.4.3. Contrats de location

Selon la norme IFRS 16 « contrats de location » tous les contrats de location (sauf cas d'exemption prévus par la norme) doivent donner lieu à la comptabilisation au bilan d'un actif (représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat) et d'une dette (au titre de l'obligation de paiement des loyers).

A la date de prise d'effet du contrat, le droit d'utilisation est évalué à son coût comprenant le montant initial de la dette, les paiements d'avance faits au bailleur et les coûts directs initiaux encourus pour la conclusion du contrat. Cet actif comprend également, le cas échéant, une estimation des coûts de remise en état du bien loué selon les termes du contrat.

A la prise d'effet du contrat, la dette de loyers correspond à la valeur actualisée des loyers sur la durée du contrat. Cette actualisation des loyers est effectuée au taux d'intérêt implicite du contrat, ou, le cas échéant, au taux d'endettement marginal du preneur.

Les loyers pris en compte pour l'évaluation de la dette comprennent les loyers fixes (y compris les loyers considérés comme fixes en substance), les loyers variables basés sur un taux ou un index (en utilisant le taux ou l'index à la date de prise d'effet du contrat), les garanties de valeur résiduelle, le prix d'exercice des options d'achat, les pénalités de résiliation ou de non renouvellement de contrats. La durée du contrat correspond à la période non résiliable durant laquelle le groupe a le droit d'utiliser l'actif ainsi que les périodes couvertes par des options de renouvellement du contrat dont l'exercice est considéré comme raisonnablement certain et les périodes couvertes par des options de résiliations que le groupe n'anticipe pas d'exercer.

Lors de la première application de cette norme, l'analyse des contrats existants a mis en évidence :

- une absence de contrats de location complexes et une typologie de contrats assez homogène au sein du groupe concernant principalement des locations de bureaux, de magasins, entrepôts, de véhicules et de quelques actifs industriels
- des durées de location relativement courtes à l'exception de certains magasins
- des loyers fixes dans leur grande majorité.

Le groupe a appliqué pour la première fois la norme IFRS 16 en date du 1er janvier 2019 selon la méthode rétrospective simplifiée. Les taux d'actualisation utilisés pour déterminer la valeur de la dette de location ont été déterminés en fonction de la durée résiduelle des contrats existants au 1er janvier 2019.

1.4.4. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », la valeur nette comptable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, catégorie limitée pour le Groupe aux *goodwill* et aux marques.

Les actifs amortissables sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leurs valeurs comptables est mise en doute.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en unités génératrices de trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets, actualisés. Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur nette comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif représente la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité. La dépréciation ainsi déterminée est imputée en priorité sur les *goodwill* puis au prorata des valeurs comptables des autres actifs.

Par ailleurs, les projets de développement en cours donnent aussi lieu à des tests de pertes de valeur.

Les pertes de valeur constatées relatives à une UGT ou à un actif à durée de vie indéfinie sont enregistrées en autres produits et charges d'exploitation.

À la suite de l'acquisition du groupe WMF fin 2016 et compte tenu de son impact sur l'organisation générale du Groupe, la définition des UGT a été revue.

Le Groupe SEB a ainsi défini trois catégories d'UGT distinctes :

- une UGT dénommée « Professionnel » regroupant les immobilisations incorporelles et les actifs industriels (principalement outillages, machines et bâtiments) liés à l'activité professionnelle (café et hôtel) à laquelle une partie du *goodwill* déterminé lors de l'acquisition de WMF a été allouée ;
- une UGT dénommée « Grand Public EMEA » regroupant les activités relatives aux articles culinaires et à l'électrique culinaire de la zone EMEA. Cette nouvelle UGT comprend les immobilisations incorporelles et les actifs industriels (principalement outillages, machines et bâtiments) liés à ses activités « Grand Public » dans la zone EMEA auxquelles une partie du *goodwill* déterminé lors de l'acquisition de WMF a été allouée. Ce regroupement est en ligne avec les synergies identifiées sur la zone EMEA lors de l'acquisition de WMF ;
- des UGT indépendantes pour les filiales de commercialisation éventuellement regroupées en cas de mutualisation de moyens et pour les entités du Groupe en dehors de la zone EMEA ayant à la fois une activité industrielle et commerciale étroitement liée.

Pour les actifs non financiers (autres que les *goodwill*) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

1.4.5. Instruments financiers

L'évaluation et la comptabilisation des instruments financiers sont définies par la norme IFRS 9 « Instruments financiers ».

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Ils sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif et du passif financier sont inclus dans l'évaluation initiale de tous les actifs et passifs financiers. Les coûts d'acquisition incluent les coûts de transaction directs externes.

A) ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers comprennent les participations, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement.

La classification des actifs financiers dans chaque catégorie définie par la norme IFRS 9 (coût amorti, juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global, juste valeur par résultat), est fonction des modalités de gestion définies par le Groupe et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels.

Instruments de capitaux propres détenus

Ces actifs sont évalués à la juste valeur par résultat ou, sur option, pour ceux qui ne sont pas détenus à des fins de transaction, à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (sans possibilité de recyclage par le résultat). Cette classification fait alors l'objet d'un choix irrévocable.

Ces actifs sont présentés sur la ligne du bilan « titres de participation non consolidés ».

Actifs comptabilisés selon la méthode du coût amorti

Ces actifs comprennent les prêts et créances ainsi que les actifs détenus jusqu'à l'échéance.

Les actifs détenus jusqu'à l'échéance correspondent à des actifs à maturité fixe que la société a acquis avec l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à leur échéance. Ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

B) PASSIFS FINANCIERS

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires et les dettes d'exploitation.

Les emprunts et les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti calculé sur la base du taux d'intérêt effectif.

Les éventuels passifs financiers couverts par des *swaps* de taux d'intérêt font l'objet d'une couverture de flux de trésorerie futurs. Les variations de juste valeur du *swap* sont comptabilisées au bilan, en contrepartie des capitaux propres pour la partie efficace.

C) INSTRUMENTS DERIVES

Pour la couverture des risques de marché (taux, cours des matières et devises), le Groupe utilise principalement des instruments dérivés.

Conformément aux dispositions des normes IFRS 9 et IAS 32, les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur.

La comptabilisation des variations de juste valeur dépend de l'utilisation future de l'instrument dérivé et du classement qui en résulte.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition aux variations de la juste valeur de l'actif ou d'un passif comptabilisé, ou d'un engagement ferme non comptabilisé qui est attribuable à un risque particulier et qui affectera le Résultat net présenté ;
- une couverture de flux futurs de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou futurs.

Dans le cas d'une couverture de juste valeur, les variations de valeur de l'instrument dérivé sont enregistrées dans le résultat de la période, venant ainsi compenser les pertes ou gains latents reconnus sur l'instrument couvert à hauteur de la part efficace.

Dans le cas d'une couverture de flux futurs, les variations de valeur du dérivé sont enregistrées en capitaux propres pour la part efficace et en résultat pour la part inefficace. Le montant enregistré en capitaux propres est reclassé en résultat lorsque l'élément couvert affecte ce dernier.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine et tant qu'elle perdure.

Dès le début de la transaction, le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa politique de couverture. Le Groupe documente également l'évaluation, tant au commencement de l'opération de couverture que tout au long de la durée de vie de l'instrument, du caractère hautement efficace des dérivés utilisés pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

Les changements de la juste valeur des instruments financiers dérivés qui ne remplissent pas les conditions de couverture sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils surviennent.

Les modifications apportées par IFRS 9 sur la comptabilité de couverture ont principalement pour objet de rapprocher les règles de comptabilisation de la gestion des risques des entreprises. La principale modification concerne notamment la méthode de comptabilisation de la valeur temps des options de change et des options de taux d'intérêt. Les ajustements de valeur temps constatés pendant la vie de l'option sont désormais comptabilisés en contrepartie des autres éléments du résultat global.

1.4.6. Stocks et en-cours nets

Les matières premières et marchandises sont évaluées au coût d'achat selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés au coût de revient de production, comprenant les consommations et une quote-part des charges directes et indirectes de production.

Conformément à la norme IAS 2, les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient tel que décrit ci-dessus et de leur valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

La valorisation des stocks n'inclut pas les coûts d'emprunt.

1.4.7. Clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale qui est équivalente à leur juste valeur compte tenu de leur échéance à court terme. Ces créances sont dépréciées, en fonction des pertes de crédit attendues à maturité conformément au modèle de dépréciation des actifs introduits par IFRS 9.

1.4.8. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme dans des instruments du marché monétaire. Ces placements, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Le tableau de flux de trésorerie est établi en utilisant la méthode indirecte et présente de manière distincte les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, d'investissement et de financement.

La norme IAS 7 a été amendée suite à la publication de la norme IAS 27 révisée. Ainsi, les flux de trésorerie liés à une prise de contrôle ou une perte de contrôle dans une filiale sont affectés aux flux nets de trésorerie des activités d'investissement alors que les flux de trésorerie liés à des variations de parts d'intérêts dans une filiale intégrée globalement sont intégrés dans les flux nets de trésorerie liés aux activités de financement. Les éventuelles transactions réalisées avec les sociétés mises en équivalence ou en contrôle conjoint continueront à être classées en flux d'investissement.

1.4.9. Endettement financier net

L'endettement financier net comprend l'ensemble des dettes financières courantes et non courantes diminuées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des instruments dérivés liés au financement du Groupe. Il comprend également la dette financière née de l'application de IFRS 16 « contrats de location » ainsi que d'éventuels placements financiers court terme sans risque de changement de valeur significatif mais dont l'échéance à la date de souscription est supérieure à 3 mois.

1.4.10. Titres autodétenus

Les titres autodétenus (actions propres) par le Groupe sont comptabilisés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les éventuels profits ou pertes liés à l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation des titres autodétenus sont comptabilisés directement en capitaux propres sans affecter le résultat.

1.4.11. Impôts sur les résultats

La rubrique « Impôts sur les résultats » représente l'impôt exigible au titre de l'exercice et les variations d'impôts différés.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable, en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les différences temporaires peuvent être :

- a) soit des différences temporaires imposables, c'est-à-dire des différences temporaires qui généreront des montants imposables dans la détermination du bénéfice imposable (perte fiscale) d'exercices futurs lorsque la valeur comptable de l'actif ou du passif sera recouvrée ou réglée ;
- b) soit des différences temporaires déductibles, c'est-à-dire des différences temporaires qui généreront des montants déductibles dans la détermination du bénéfice imposable (perte fiscale) d'exercices futurs lorsque la valeur comptable de l'actif ou du passif sera recouvrée ou réglée.

Les actifs d'impôts différés résultant des différences temporaires ou des reports fiscaux déficitaires sont constatés s'il existe une forte probabilité d'imputation des bénéfices fiscaux futurs à un horizon prévisible.

L'activation des impôts différés actifs qui n'ont pas été reconnus lors d'un regroupement d'entreprise ou durant la période d'affectation de douze mois donne lieu à la constatation d'un produit dans le compte de résultat dès que les critères d'activation sont remplis.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'un calcul d'actualisation.

1.4.12. Avantages au personnel

A) PLANS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS A L'EMPLOI

Dans certains pays, le Groupe a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite soit des allocations de fin de carrière, soit une pension selon des plans de retraite formels. Il a également l'obligation de cotiser aux caisses de retraites dans les pays où sont implantées les filiales. Le traitement comptable de ces engagements de retraite diffère selon les modalités des régimes.

Régime à cotisations définies

Le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont encourues.

Régime à prestations définies

Conformément à la norme IAS 19 révisée « Avantages au personnel », les engagements correspondants sont calculés annuellement par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément de l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs prennent principalement en compte un taux de rotation, un taux de mortalité, un taux d'actualisation et l'âge de départ à la retraite.

Ces éléments varient selon les réglementations et lois applicables aux pays dans lesquels les salariés concernés sont situés.

La part des engagements non couverts par les fonds externes, est enregistrée au passif du bilan.

Les coûts des services rendus correspondant à l'étalement linéaire de l'engagement au titre des régimes de retraite à prestations définies et les effets des modifications ou réductions de régimes sont comptabilisés en Résultat Opérationnel d'Activité.

Les écarts actuariels résultants de modifications d'hypothèses ou de la différence entre les résultats estimés selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Un produit financier ou une charge financière est calculé sur la base de l'engagement net des actifs de régime en fonction du taux d'actualisation utilisé pour l'évaluation de l'engagement et est comptabilisé en « autres produits et charges financiers ».

L'écart entre le rendement réel des actifs de régime et le produit financier calculé sur la base du taux d'actualisation est comptabilisé en autres éléments du résultat global.

En cas de couverture excédentaire des passifs d'un régime par ses actifs, le Groupe applique les règles de limitation de l'actif pouvant être reconnu telles que définies par la norme IAS 19 révisée.

B) AUTRES AVANTAGES A LONG TERME

Certaines filiales versent des primes à l'occasion de la remise de médailles du travail, de jubilés ou offrent la possibilité de constituer un compte épargne temps. Le coût de ces avantages est déterminé par un calcul actuariel et est comptabilisé en résultat sur la durée de service des salariés. Les écarts actuariels sont reconnus immédiatement en charges ou produits sur l'exercice au cours duquel ils sont générés, leur amortissement n'étant pas autorisé en normes IFRS.

Les charges de retraite et engagements assimilés sont comptabilisés en charges opérationnelles à l'exception de l'effet de la variation de l'actualisation des engagements qui est comptabilisé en produits et charges financiers conformément à une option proposée par l'IAS 19.

Les versements effectués aux divers fonds et les versements effectués aux employés sont classés dans le tableau de flux de trésorerie dans les flux d'exploitation.

En application de la norme IAS 19 révisée par anticipation au 1^{er} janvier 2012, les écarts actuariels sur les régimes de retraites à prestations définies non reconnus au 31 décembre 2009 et les coûts des services passés ont été comptabilisés en réserves consolidées à partir du 1^{er} janvier 2010.

C) PAIEMENTS EN ACTIONS

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation des plans de souscription ou d'achats d'actions et des plans d'actions gratuites sont définies par la norme IFRS 2 « paiements fondés sur des actions ». L'attribution de stock-options ou d'actions gratuites représente un avantage consenti à leur bénéficiaire et constitue à ce titre un complément de rémunération supporté par le Groupe. S'agissant d'opérations ne donnant pas lieu à des transactions monétaires, les avantages ainsi accordés sont comptabilisés en charge sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Ils sont évalués sur la base de la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Les attributions de stock-options portent exclusivement sur les actions de SEB S.A. aux salariés des filiales du Groupe et sont donc considérées comme réglées en instruments de capitaux propres.

La juste valeur des stock-options est déterminée selon le modèle Black & Scholes à la date d'octroi de l'avantage aux bénéficiaires. La valeur des options tient compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice), des données de marché lors de l'attribution (taux sans risques, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires (durée moyenne de conservation des options). La valeur des actions gratuites correspond au cours en date d'octroi diminué de la valeur des dividendes futurs qui ne seront pas perçus pendant la période d'acquisition des droits et le cas échéant d'une prime d'incessibilité.

Pour obtenir la charge de personnel à comptabiliser au titre de chaque plan, la valeur de l'option ou de l'action gratuite est multipliée par le nombre estimé d'instruments de capitaux propres qui sera in fine remis. Celui-ci est éventuellement ajusté à chaque clôture en fonction de la réestimation d'atteinte des critères de performance dits « hors marché », modifiant ainsi la charge de personnel au titre du plan.

Cette charge de personnel est comptabilisée linéairement entre la date d'octroi et la date de maturité (période d'acquisition des droits) avec une contrepartie en capitaux propres. Lorsqu'un bénéficiaire d'un plan quitte le Groupe avant la fin de la période d'acquisition, en perdant ses droits sur les options d'achat et de souscription d'actions détenues, un produit est constaté en résultat correspondant à l'annulation des charges précédemment constatées. Inversement, si la date de départ d'un bénéficiaire est avancée par rapport aux prévisions d'origine avec maintien de ses droits sur les options d'achat et de souscription d'actions détenues, cela conduit à l'accélération du plan d'amortissement de ses options ou de ses actions attribuées gratuitement.

D) PLAN D'ACTIONNARIAT SALARIÉS

Lorsque le Groupe réalise des opérations d'augmentation de capital réservée aux salariés et dans la mesure où les conditions de l'offre sont différentes des conditions courantes de marché, le Groupe comptabilise une charge compensatoire. Cette charge est évaluée à la date d'attribution des droits, qui correspond à la date à laquelle le Groupe et les salariés ont une compréhension commune des caractéristiques et conditions de l'accord.

L'évaluation de cette charge tient compte des versements réalisés par l'employeur dans le plan (« abondement »), de l'éventuelle décote accordée sur le prix des actions minorée du coût d'incessibilité généralement supporté par le salarié dans le cadre de ces opérations (les actions étant bloquées).

La charge calculée est comptabilisée en totalité l'année de l'opération si aucune condition d'acquisition des droits n'est prévue, l'opération rémunérant dans ce cas un service passé. Cette charge est comptabilisée sur la ligne « Intéressement et Participation » du compte de résultat.

1.4.13. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée :

A) PROVISION POUR GARANTIE

Le Groupe accorde sur ses produits une garantie aux consommateurs. Les coûts de garantie prévisibles relatifs aux produits déjà vendus font l'objet d'une provision statistique sur la base de données historiques.

Sous cette rubrique figurent également les provisions pour rappel de produits. Les coûts à engager sont provisionnés lorsqu'une décision de procéder à un rappel a été prise par le Groupe SEB.

B) PROVISION POUR LITIGES

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels le Groupe est impliqué, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

C) PROVISION POUR RESTRUCTURATION

Les coûts de restructuration constituent un passif s'ils résultent d'une obligation du Groupe vis-à-vis des tiers, ayant pour origine la décision prise par la Direction, matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers, et à condition que le Groupe n'attende plus de contrepartie de ceux-ci.

Les montants provisionnés correspondent à des prévisions de décaissements futurs à effectuer dans le cadre de ces plans de restructuration.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, un passif éventuel sera comptabilisé dès lors qu'il s'agit d'une obligation actuelle découlant d'événements passés et si sa juste valeur peut être évaluée de manière fiable.

1.4.14. Engagements hors bilan

Le Groupe a mis en place, depuis plusieurs années, un *reporting* visant à recenser ses engagements hors bilan et à en connaître la nature et l'objet. Ce processus prévoit la transmission par les filiales consolidées, dans le cadre des procédures de consolidation, des informations relatives aux engagements donnés suivants :

- sûretés personnelles (avals, cautions et garanties) ;
- sûretés réelles (hypothèques, nantissements, gages) ;
- locations simples (contrats exclus du périmètre d'application de IFRS 16), obligations d'achats et d'investissements ;
- autres engagements.

1.4.15. Transactions entre actionnaires

Les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires sans incidence sur le contrôle d'une filiale sont considérées comme des transactions entre actionnaires et sont comptabilisées en capitaux propres. Les valeurs comptables des actifs (y compris *goodwill* constaté lors de la prise de contrôle) et passifs de la filiale concernée restent inchangées.

En cas de cession d'intérêts minoritaires entraînant une perte du contrôle de la filiale, un résultat de cession est enregistré pour la différence entre le prix de cession, la juste valeur de la participation éventuellement conservée dans la filiale et la valeur comptable de la totalité des actifs (y compris le *goodwill*) et passifs ainsi que des intérêts minoritaires de la filiale, après recyclage en résultat des gains et pertes constatés dans le résultat global et attribuables au Groupe. La réévaluation de la quote-part conservée vient donc impacter le résultat.

Note 1.5. Présentation du compte de résultat

1.5.1. Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Les produits des activités ordinaires sont composés de la valeur hors taxes des biens et des services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intra-Groupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date du transfert du contrôle du bien ou des services, généralement lors de la réception physique du produit par le client.

ACTIVITE « GRAND PUBLIC »

Cette activité regroupe la commercialisation des articles culinaires et du petit équipement électroménager. Le chiffre d'affaires de cette activité est comptabilisé lors du transfert du contrôle du produit et est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, c'est-à-dire après déduction des remises ou rabais commerciaux.

Les participations publicitaires facturées par les clients, les promotions consommateurs et les revenus divers répondant à la définition des produits des activités ordinaires sont comptabilisés en déduction du chiffre d'affaires du Groupe.

Le coût des transports et autres frais facturés aux clients sont compris dans le chiffre d'affaires.

Le Groupe évalue ses provisions pour ristournes différées accordées aux clients sur la base de ses engagements contractuels ou implicites identifiés à la clôture.

ACTIVITE « PROFESSIONNEL »

Cette activité regroupe la commercialisation de machines à café automatiques professionnelles et d'équipement hôtelier.

Le chiffre d'affaires relatif à la commercialisation des machines est comptabilisé lors du transfert du contrôle du produit et est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, c'est-à-dire après déduction des remises ou rabais commerciaux.

Le chiffre d'affaires relatif à la commercialisation de contrats de maintenance annuels ou pluriannuels est comptabilisé lors du transfert progressif du service.

Le coût des transports et autres frais facturés aux clients sont compris dans le chiffre d'affaires.

1.5.2. Résultat Opérationnel d'Activité et frais opérationnels

Le Groupe utilise le Résultat Opérationnel d'Activité comme principal indicateur de performance. Le Résultat Opérationnel d'Activité correspond aux ventes diminuées des frais opérationnels. Les frais opérationnels incluent le coût des ventes, les frais de recherche et développement, la publicité, les frais commerciaux et administratifs. L'intéressement et la participation ainsi que les autres produits et charges d'exploitation non courants en sont exclus. Ces derniers sont définis dans le paragraphe 1.5.4.

1.5.3. Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant correspond au Résultat Opérationnel d'Activité diminué de l'intéressement, de la participation et de la prime de partage de la valeur ajoutée.

1.5.4. Résultat d'exploitation

Le Résultat d'exploitation inclut l'ensemble des produits et coûts liés aux activités ordinaires du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou opérations ponctuelles d'un montant inhabituel. Les autres produits et charges d'exploitation non courants comprennent principalement les éléments suivants qui font l'objet, le cas échéant, d'une description en note annexe (note 6) :

- les charges de restructuration liées à des plans d'une certaine envergure ainsi que les frais non récurrents et significatifs liés à l'intégration de nouvelles entités au sein du Groupe ;
- les charges d'impairment des actifs corporels et incorporels, y compris les *goodwill* ;
- les frais d'acquisition supportés dans le cadre d'un regroupement d'entreprise (hors frais d'émission d'instruments de capitaux propres ou frais d'émission d'emprunts contractés dans le cadre du regroupement) ainsi que l'éventuelle réévaluation de la participation antérieurement détenue à la date de prise de contrôle ;
- le résultat de cession en cas de perte du contrôle exclusif d'une filiale y compris l'éventuelle réévaluation à sa juste valeur de la quote-part de titres conservée ;
- les pertes et profits relatifs à des événements très inhabituels, anormaux et peu fréquents (litiges, cessions d'actifs... pour des montants inhabituels) ainsi que les variations de provisions constituées pour faire face à ce type d'événements.

1.5.5. Autres éléments du compte de résultat

Les produits d'intérêts à recevoir pour tous les instruments portant intérêt sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif basé sur le prix d'acquisition.

Le produit des dividendes sur placements est comptabilisé lorsque les droits des actionnaires à percevoir le paiement sont établis.

Tous les coûts d'emprunt sont enregistrés au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

1.5.6. Résultat par action

Le résultat par action non dilué (résultat de base par action) correspond au Résultat net de la part du Groupe, rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice, diminué des titres autodétenus.

Pour le calcul du résultat dilué par actions, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise tels que les options de souscription et d'achat d'actions.

NOTE 2. ÉVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Note 2.1. Opérations de l'année 2019

WILBUR CURTIS

Le 8 janvier 2019, Le Groupe SEB a annoncé l'acquisition de 100 % des activités de Wilbur Curtis, n°2 américain des machines à café filtre professionnelles. L'opération étant soumise aux approbations réglementaires d'usage, celle-ci a été finalisée le 8 février 2019.

Fondée en 1941, Wilbur Curtis produit et commercialise des équipements de préparation de boissons chaudes et froides, principalement des machines à café filtre et à cappuccino. Ses investissements soutenus, notamment en matière d'innovation, lui permettent de proposer une offre parmi les plus avancées du marché, et de toute première qualité. Les ventes, en croissance régulière, s'élevaient en 2018 à plus de 90 millions de USD et sont réalisées majoritairement aux Etats-Unis. Les principaux clients sont des torréfacteurs, diverses enseignes de coffee shop, magasins de proximité, chaînes de restauration rapide, hôtels et restaurants. Wilbur Curtis entretient avec ses clients une relation sur le long terme et s'appuie sur une force de

vente aguerrie lui donnant une couverture nationale. Son site industriel performant emploie 300 personnes à Montebello (Californie).

Après finalisation des travaux d'allocation du prix d'acquisition, la juste valeur nette définitive des actifs et passifs identifiables en date du 8 février 2019 qui se décompose de la manière suivante :

<i>(en millions €)</i>	08/02/2019
Actifs immobilisés	87,9
Stocks	13,6
Clients	10,2
Dettes nettes	0
Fournisseurs	(2,4)
Autres passifs nets	0,3
ACTIF NET TOTAL	109,6
POURCENTAGE DE DÉTENTION	100%
ACTIF NET TOTAL ACQUIS	109,6
Intérêts minoritaires	
DÉCAISSEMENT POUR L'ACQUISITION DU BUSINESS	234
Goodwill définitif	124,4

Les travaux d'allocation du prix d'acquisition effectués par un expert indépendant ont permis d'identifier les actifs incorporels suivants :

- une Marque dont la juste valeur a été estimée à 37,3 millions d'euros ;
- des relations clients dont la juste valeur a été estimée à 17,5 millions d'euros ;

KRAMPOUZ

En date du 7 octobre 2019, le Groupe SEB a annoncé l'acquisition de la société Krampouz. Spécialisée dans la conception, fabrication et commercialisation de crêpières, gaufriers, planchas et grills, KRAMPOUZ vient compléter à la fois l'offre professionnelle et la gamme Grand Public premium du Groupe SEB. KRAMPOUZ bénéficie désormais du réseau de distribution extensif du Groupe, en France comme à l'international, qu'elle enrichit avec les enseignes de bricolage et de jardinage où elle est commercialisée.

Compte tenu de la date de prise de contrôle, les travaux d'allocation du prix d'acquisition n'ont pu être finalisés. La totalité du prix d'acquisition est présentée au 31 décembre 2019 sur la ligne « autres participations ».

LIQUIDATION DE GRAIN HARVEST BASEE A HONG KONG

Dans le cadre du processus de liquidation de la holding intermédiaire Grain Harvest (société dormante depuis 2016), le recyclage dans le compte de résultat des écarts de conversion de cette société a donné lieu à l'enregistrement d'un produit financier de 17,5 millions d'euros.

Par ailleurs dans le cadre du rapprochement des activités consumer de WMF et du Groupe SEB, certaines réorganisations juridiques se sont poursuivies notamment en Suisse et en Autriche. Ces réorganisations ont été sans impact sur les comptes consolidés du Groupe.

Note 2.2. Opérations des années 2018 et 2017

2.2.1. Suivi des opérations significatives de 2018

ÉGYPTE

Le 8 janvier 2018, le Groupe SEB avait annoncé avoir signé avec son partenaire historique en Égypte, la famille Zahran, un accord de regroupement des activités petit électroménager et articles culinaires, afin de consolider sa base industrielle en Égypte pour servir le marché local et l'export.

Fondé en 1967, le Groupe Zahran est le leader de la fabrication d'articles culinaires en Égypte. Il possède 2 sites industriels et 11 magasins et emploie plus de 700 personnes. Depuis 1973, il produit et distribue des articles culinaires sous marques Tefal et Zahran en Égypte. Par ailleurs, en 2013, le Groupe SEB avait créé avec Zahran une joint-venture, Groupe SEB Egypt, qu'il

contrôle à hauteur de 75 %, portant sur la fabrication et la commercialisation, majoritairement sous marques Moulinex et Tefal, de produits de petit électroménager (aspirateurs, blenders, petits robots culinaires...).

Dans l'optique de renforcer la collaboration existante, le Groupe SEB et la famille Zahran avaient décidé de mettre en place une nouvelle entité, Groupe SEB Egypt Zahran, détenue à 55 % par le Groupe SEB et à 45 % par Zahran. Cette société réunit les deux activités, petit électroménager et articles culinaires, et a pour objectif :

- d'accélérer le développement des ventes en Égypte et de tirer le meilleur parti du fort potentiel de ce marché ;
- de capitaliser sur la relation de confiance établie depuis de nombreuses années avec la famille Zahran ;
- de renforcer l'outil industriel du Groupe dans la région pour faciliter l'accès à certains marchés, en Afrique et au Moyen-Orient.

Après finalisation des écritures d'allocation du prix d'acquisition, la juste valeur nette définitive des actifs et passifs identifiables lors de la prise de contrôle en date du 1^{er} janvier 2018 se sont décomposés de la manière suivante :

(en millions €)	01/01/2018
Actifs immobilisés	4,5
Stocks	2,9
Clients	2,5
Trésorerie nette	0,9
Fournisseurs	(0,7)
Autres actifs nets	(1,1)
ACTIF NET TOTAL	9,0
POURCENTAGE DE DÉTENTION	55 %
ACTIF NET TOTAL ACQUIS	5,0
Intérêts minoritaires	4,1
DECAISSEMENT ET REMISE D' ACTIONS DE LA JV	25,3
Goodwill	20,4

750g INTERNATIONAL

Le Groupe SEB avait annoncé le 13 novembre 2018, l'acquisition de 750g International, éditeur de sites et services culinaires en Allemagne, Espagne, Italie, Portugal, Brésil, USA et Royaume-Uni. Il confirmait ainsi sa volonté d'accélérer le déploiement de ses marques dans l'univers du digital culinaire, en s'appuyant sur l'expertise de 750g International autour de 4 domaines clés :

- des technologies de diffusion de contenus digitaux ;
- un portefeuille de 90 000 recettes publiées en 5 langues dans 7 pays générant plus de 10 millions de visites par mois ;
- les services, avec notamment l'impression de livres de recettes ou la création de contenus sur des plateformes digitales mondiales ;
- une communauté de 10 millions de fans Facebook, 450 000 membres et 5 000 blogueurs.

Cette acquisition permettra de créer des convergences avec les produits, sites internet et applications développés par le Groupe. L'objectif est double : enrichir notre écosystème digital et renforcer l'attractivité de nos marques à l'international.

Compte tenu du caractère non significatif, la participation dans cette société est présentée depuis 31 décembre 2018 sur la ligne « autres participations » du bilan consolidé. Cette société a changé en 2019 de dénomination sociale et s'appelle désormais Groupe Seb Media.

2.2.2. Autres opérations de 2017

BHS TABLETOP AG

Au cours du premier semestre 2017, WMF avait cédé sa participation de 24,9 % dans la société BHS Tabletop AG. Cette société était mise en équivalence dans les états financiers du 31 décembre 2016. Compte tenu du caractère non significatif de la participation résiduelle dans la société Bauscher Hepp Inc., également mise en équivalence au 31 décembre 2016, celle-ci a été déconsolidée au cours du 1^{er} semestre 2017.

ETHERA

En date du 31 mai 2017, le Groupe SEB avait pris le contrôle de la société Ethera via l'exercice des obligations convertibles qu'elle détenait sur cette société. Avant la réalisation de cette opération, Ethera était une participation de SEB Alliance, société d'investissement du Groupe SEB. Ethera développe et commercialise des solutions de hautes performances pour le diagnostic, la surveillance et le traitement de la pollution de l'air intérieur. Le *goodwill* généré lors de cette prise de contrôle s'élève à environ 1,4 million d'euros. Après rachat de quelques minoritaires, le Groupe détient désormais 95,4 % de cette société.

SWIZZZ PROZZZ

Le Groupe SEB avait finalisé en date du 1^{er} juin 2017, l'acquisition de la société suisse Swizzz Prozzz, spécialisée dans les petits hachoirs manuels, équipés de systèmes multi-lames très performants. Compte tenu du caractère non significatif de cette acquisition, la participation dans cette société avait été provisoirement présentée au 31 décembre 2017 sur la ligne « autres participations » du bilan consolidé. Le *goodwill* généré par cette acquisition s'élève à 8 millions d'euros. Ce *goodwill* est alloué à la nouvelle UGT « Grand Public EMEA ».

REORGANISATIONS JURIDIQUES

Des réorganisations juridiques débutées courant 2016 dans les pays scandinaves ont été finalisées au cours du 1^{er} semestre 2017. Ces opérations n'ont eu aucun impact sur les comptes consolidés.

Par ailleurs dans le cadre du rapprochement des activités « grand public » de WMF et du Groupe SEB, certaines réorganisations juridiques ont débuté sur le second semestre 2017. Ces réorganisations ont été sans impact sur les comptes consolidés du Groupe.

NOTE 3. INFORMATION SECTORIELLE

En application de la norme IFRS 8 – Segments opérationnels, nous présentons les informations financières selon la structure interne revue et utilisée par les principaux décideurs opérationnels (les membres du Comité exécutif), c'est-à-dire selon une présentation par zone géographique.

En 2017, les données relatives au groupe WMF étaient présentées de façon distincte. Depuis le 1er janvier 2018, celles-ci sont réparties au sein de chaque zone auxquelles elles appartiennent.

Note 3.1. Par zone d'implantation d'actifs

(en millions €)	Activité "Grand Public"			Activité "Professionnel"	Transactions intra-Groupe	Total
	EMEA	AMERIQUES	ASIE			
31/12/2019						
<i>Produits des activités ordinaires</i>						
Produits inter-secteurs	3 308,2	866,2	2 288,5	798,5		7 261,4
Produits externes	267,7	0,2	1 516,5		(1 691,9)	92,5
TOTAL PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES						7 353,9
<i>Résultat</i>						
Résultat opérationnel d'activité	141,6	64,4	420,9	121,1	(8,2)	739,8
Résultat d'exploitation	27,4	66,5	417,4	117,4	(8,2)	620,5
Résultat financier						(60,7)
Part du résultat net dans les entreprises associées						
Impôt sur résultat						(131,5)
RÉSULTAT NET						428,3
<i>Bilan consolidé</i>						
Actifs sectoriels	3 580,7	867,4	1 583,6	971,1	(299,7)	6 703,1
Actifs financiers						958,7
Actifs d'impôts						153,6
ACTIF TOTAL						7 815,4
Passifs sectoriels	(1 045,4)	(201,9)	(855,4)	(202,8)	230,6	(2 074,9)
Dettes financières						(2 816,6)
Passifs d'impôts						(296,4)
Capitaux propres						(2 627,5)
PASSIF TOTAL						(7 815,4)
<i>Autres informations</i>						
Investissements corporels et incorporels	467,5	47,5	160,1	21,7		696,8
Dotations aux amortissements	(155,3)	(22,4)	(55,3)	(31,5)		(264,5)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	(14,4)					(14,4)

Les « produits intersectoriels » correspondent aux ventes hors Groupe réalisées par les sociétés basées dans la zone concernée.

Les « produits externes » correspondent aux ventes totales (internes au Groupe et hors Groupe), réalisées à l'extérieur de la zone par les sociétés basées dans la zone.

Toutes les transactions internes sont établies sur une base de marché, à des termes et conditions similaires à ceux qui seraient proposés à des tierces parties.

(en millions €)	Activité « Grand Public »			Activité Transactions		Total
	EMEA	Amériques	Asie « Professionnel »	intra-Gruppe		
31/12/2018						
<i>Produits des activités ordinaires</i>						
Produits inter-secteurs	3 198,3	862,0	2 058,5	634,6		6 753,4
Produits externes	323,6	0,3	1 231,8		(1 496,9)	58,8
TOTAL PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES						6 812,2
<i>Résultat</i>						
Résultat Opérationnel d'Activité	206,7	72,8	313,4	98,2	3,7	694,8
Résultat d'exploitation	151,0	60,9	313,3	96,6	3,7	625,5
Résultat financier						(31,8)
Part du Résultat net dans les entreprises associées						
Impôt sur résultat						(131,2)
RÉSULTAT NET						462,5
<i>Bilan consolidé</i>						
Actifs sectoriels	3 294,1	823,1	1 457,7	695,5	(293,3)	5 977,1
Actifs financiers						983,9
Actifs d'impôts						115,5
ACTIF TOTAL						7 076,5
Passifs sectoriels	(994,3)	(224,0)	(819,9)	(187,9)	223,1	(2 003,0)
Dettes financières						(2 478,5)
Passifs d'impôts						(288,4)
Capitaux propres						(2 306,6)
PASSIF TOTAL						(7 076,5)
<i>Autres informations</i>						
Investissements corporels et incorporels	120,0	15,7	47,1	30,7		213,5
Dotations aux amortissements	(98,2)	(15,1)	(34,5)	(20,9)		(168,7)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	(12,3)					(12,3)

<i>(en millions €)</i>	EMEA	Amériques	Asie	Transactions WMF intra-Groupe	Total
31/12/2017					
<i>Produits des activités ordinaires</i>					
Produits intersecteurs	2 685	921,8	1 700,9	1 147,7	6 455,4
Produits externes	214,6	1,4	1 143,4	(1 330,2)	29,2
TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	2 899,6	923,2	2 844,3	1 147,7	(1 330,2)
<i>Résultat</i>					
Résultat Opérationnel d'Activité	190,9	65,8	331,1	77,6	(4,8)
Résultat d'exploitation	137,3	48,9	330,8	67,4	(4,9)
Résultat financier					(71,8)
Part du Résultat net dans les entreprises associées					
Impôt sur résultat					(99,2)
RESULTAT NET					408,6
<i>Bilan consolidé</i>					
Actifs sectoriels	1 799,2	822,3	1 212,2	2 168,7	(305,3)
Actifs financiers					853,6
Actifs d'impôts					136,5
ACTIF TOTAL					6 687,2
Passifs sectoriels	(333,3)	(231,7)	(471,5)	(971,0)	258,8
Dettes financières					(2 705,7)
Passifs d'impôts					(268,4)
Capitaux propres					(1 964,4)
PASSIF TOTAL					(6 687,2)
<i>Autres informations</i>					
Investissements corporels et incorporels	93,0	17,1	42,5	39,7	192,3
Dotations aux amortissements	(78,2)	(17,7)	(31,5)	(41,3)	(168,7)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	(5,6)	(2,9)		(0,7)	(9,2)

En 2017, les données relatives au groupe WMF étaient présentées de façon distincte. Depuis le 1^{er} janvier 2018, celles-ci sont réparties au sein de chaque zone auxquelles elles appartiennent.

Note 3.2. Produits des activités ordinaires par zone de commercialisation et par secteurs d'activité

(en millions €)	2019	2018	2017 ^(a)
Europe occidentale	2 442,2	2 429,9	2 424,5
Autres pays	897,2	793,4	745,9
Total EMEA	3 339,4	3 223,3	3 170,3
Amérique du Nord	589,2	546,7	578,6
Amérique du Sud	325,6	340,1	367,4
total AMÉRIQUES	914,8	886,8	945,9
Chine	1 761,8	1 554,4	1 286,2
Autres pays	539,2	513,1	519,6
total ASIE	2 301,0	2 067,5	1 805,8
TOTAL GRAND PUBLIC	6 555,2	6 177,6	5 922,0
TOTAL PROFESSIONNEL	798,7	634,6	562,6
TOTAL	7 353,9	6 812,2	6 484,7

(en millions €)	2018	2017
Articles culinaires	2 296,0	2 231,2
Petit électroménager	4 259,2	3 690,8
Machines à café professionnelles et hôtel	798,7	562,6
TOTAL	7 353,9	6 484,7

(a) Les données 2017 ont été retraitées pour inclure WMF.

NOTE 4. FRAIS OPERATIONNELS

(en millions €)	2019	2018	2017 ^(a)
Achats (matières et marchandises)	(3 619,9)	(3 265,5)	(3 069,1)
Main-d'œuvre directe	(316,2)	(314,7)	(322,8)
Frais de transports	(166,8)	(148,2)	(150,3)
Autres frais industriels	(419,1)	(393,6)	(324,6)
SOUS-TOTAL COÛT DES VENTES	(4 522,0)	(4 122,0)	(3 866,8)
Frais de recherche et développement	(137,4)	(131,9)	(128,9)
Publicité	(114,9)	(123,5)	(134,4)
Frais commerciaux et administratifs	(1 839,8)	(1 740,0)	(1 693,9)
FRAIS OPÉRATIONNELS	(6 614,1)	(6 117,4)	(5 824,0)

(a) des reclassements au sein des frais opérationnels de 2017 ont été réalisés suite à la désopacification du palier WMF.

NOTE 5. FRAIS DE PERSONNEL

<i>(en millions €)</i>	2019	2018	2017
Salaires et traitements (hors personnel temporaire)	(1 007,9)	(951,3)	(921,1)
Charges sociales	(219,7)	(181,3)	(185,8)
Charges de retraite	(63,1)	(70,4)	(56,9)
Services rendus pour la période	(11,6)	(12,9)	(15,7)
Intéressement et participation des salariés	(37,2)	(33,6)	(37,6)
TOTAL DES FRAIS DE PERSONNEL	(1 339,6)	(1 249,5)	(1 217,1)

Répartition par zone géographique 2019

	EMEA	Amériques	Asie	Total
Frais de personnel (hors personnel temporaire)	(940,6)	(134,2)	(264,8)	(1 339,6)
Effectif moyen inscrit <i>(en unités)</i>	16 089	2 925	14 923	33 937

Répartition par zone géographique 2018

	EMEA	Amériques	Asie	Total
Frais de personnel (hors personnel temporaire)	(896,0)	(105,3)	(248,2)	(1 249,5)
Effectif moyen inscrit <i>(en unités)</i>	15 365	2 712	14 291	32 368

Répartition par zone géographique 2017

	EMEA	Amériques	Asie	Total
Frais de personnel (hors personnel temporaire)	(905,9)	(101,2)	(210,0)	(1 217,1)
Effectif moyen inscrit <i>(en unités)</i>	14 364	2 892	14 252	31 508

Classification s *(en %)*

	2019	2018	2017
Main-d'œuvre directe	44,0	47,0	48,0
Employés	42,0	40,0	40,0
Managers	14,0	13,0	12,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0

NOTE 6. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

(en millions €)	2019	2018	2017
Charges de restructuration et d'adaptation	(32,8)	(15,8)	(30,6)
Dépréciation d'actifs	(14,6)	(9,7)	(6,1)
Divers et réalisation d'actifs	(34,7)	(10,1)	(6,9)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	(82,1)	(35,6)	(43,6)

Note 6.1. Charges de restructuration et d'adaptation

2019

Les charges de restructuration en 2019 se sont élevées à 32,8 millions d'euros et concernent notamment :

- le plan de réorganisation de WMF annoncé en juillet 2019 et destiné à renforcer sa compétitivité pour 29 millions d'euros ;
- la poursuite du plan d'optimisation de l'activité Retail de WMF pour 2,7 millions d'euros ;
- des frais de réorganisation aux Etats Unis, en Italie, en Chine pour des montants non significatifs pris isolément ;

En 2018 et 2017 les charges de restructuration concernaient principalement :

- la réorganisation industrielle et commerciale de la filiale brésilienne avec notamment le transfert progressif des lignes de production de petit électroménager et des lignes de production d'articles culinaires vers une nouvelle usine située à Itatiaia dans l'État de Rio de Janeiro pour respectivement pour 8,6 millions d'euros en 2018 et 15 millions d'euros en 2017 ;
- des frais liés à l'intégration de WMF avec notamment un plan d'optimisation de l'activité Retail de WMF en 2018 pour 1,3 million d'euros et des dépenses en 2017 liées aux rapprochements des activités *Consumer* de WMF avec celles des entités historiques du Groupe SEB pour environ 8 millions d'euros ;
- des frais liés au transfert de l'activité de Saint Jean de Bournay vers le site de Pont-Évêque en 2018 pour 2,4 millions d'euros ;
- des dépenses liées au transfert des activités de Marketing Stratégique et Recherche de Selongey vers Écully pour environ 4,7 millions d'euros en 2017 ;

Note 6.2. Dépréciation d'actifs

Conformément au principe énoncé en note 1.4.4, les valeurs comptables de certaines unités génératrices de trésorerie (UGT) industrielles ont fait l'objet d'une comparaison avec leurs valeurs d'utilité. Les principaux tests et UGT sont décrits dans la note 10 – Immobilisations incorporelles.

Nos activités en Inde avaient été confrontées à une vaste réforme fiscale de la TVA « GST » ainsi qu'à une loi de démonétisation qui avaient impacté fortement la consommation de l'année 2017. À la clôture 2017, le Groupe avait pris en compte cet impact dans le business plan servant de base au test d'*impairment*, ce qui l'avait conduit à constater une dépréciation partielle du *goodwill* de 5,4 millions d'euros. Ces perturbations ayant perduré, les hypothèses du business plan avaient de nouveau dû être amendées à la clôture 2018 et avaient conduit le Groupe à constater une dépréciation complémentaire de 9,7 millions d'euros. Compte tenu du contexte toujours difficile dans ce pays, le groupe a décidé en 2019 de déprécier intégralement le goodwill résiduel lié à ses activités en Inde. La charge ainsi constatée en 2019 s'est élevée à 6,6 millions d'euros.

Dans le cadre du plan de réorganisation de WMF, et notamment de la réorganisation de ses activités articles culinaires, une dépréciation des actifs industriels de 7,9 millions d'euros a été enregistrée dans les comptes de 2019.

Note 6.3. Divers et réalisation d'actifs

2019

En 2019, ce poste comprend notamment :

- des régularisations comptables enregistrées dans les comptes de la filiale Groupe SEB Deutschland relatives à des exercices antérieurs (2018 très essentiellement) pour un montant d'environ 20 millions d'euros (cf. note 29.1) ainsi que des frais liés aux investigations internes menées pour environ 2 millions d'euros ;
- des frais liés au départ de plusieurs membres du Comité Exécutif du groupe pour environ 8 millions d'euros ;

- la quote-part des dépenses non prises en charge par notre assureur, liées à l'incendie qui s'était déroulé en juin 2018 chez un de nos prestataires logistiques en Chine pour 1,3 millions d'euros (cf. note 29.1) ;
- des frais liés à l'acquisition de l'activité « articles culinaires » de notre partenaire égyptien, à l'acquisition de Wilbur Curtis et à l'acquisition de Krampouz pour un montant total de 6 millions d'euros ;
- divers litiges non significatifs pris isolément compensés par la reprise d'un passif éventuel enregistré lors de l'acquisition de WMF à hauteur de 3,5 millions d'euros (cf note 29.2) ;

2018

En 2018, ce poste comprenait principalement les frais liés à l'intégration de WMF dans les *process* et outils du Groupe pour environ 4 millions d'euros, les frais liés au départ du Directeur Général Délégué et divers frais non significatifs pris isolément.

2017

En 2017, des frais résiduels relatifs à l'acquisition de WMF avaient été supportés ainsi que des frais relatifs à l'intégration de WMF dans les *process* et outils du Groupe pour environ 4 millions d'euros.

NOTE 7. RESULTAT FINANCIER

<i>(en millions €)</i>	2019	2018	2017
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER (a)	(41,1)	(32,8)	(34,9)
Frais financiers/avantages au personnel long terme	(4,9)	(3,9)	(3,5)
Pertes, gains de change et instruments financiers	(24,6)	(18,5)	(13,7)
Autres	9,9	23,3	(19,5)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(19,6)	0,9	(36,7)

(a) dont charge financière liée à l'application de IFRS 16 pour 14,8 millions d'euros

Les frais financiers sur les avantages au personnel à long terme correspondent à la différence entre la charge liée à la « désactualisation » annuelle des engagements et les rendements attendus des actifs financiers détenus en couverture de ces engagements, ainsi que des charges de « désactualisation » des autres dettes et provisions à long terme.

Les gains et pertes de change liés aux transactions commerciales et industrielles en devises ainsi que les opérations de couverture qui y sont rattachées sont enregistrés en Résultat Opérationnel d'Activité. Les écarts de change liés au financement ainsi que les opérations de couverture qui y sont rattachées sont comptabilisés en Résultat financier. Les écarts de change liés au financement intra-Groupe ainsi que les opérations de couverture qui y sont rattachées sont comptabilisées dans les autres produits et charges financiers.

La ligne « autres » comprend la variation de juste valeur de la part optionnelle de l'ORNAE nette des effets de sa couverture partielle soit une charge de 0,6 millions d'euros contre un produit de 12,5 millions d'euros en 2018 et une charge de 9,3 millions d'euros en 2017. Cette ligne comprend également des intérêts moratoires liés à la créance fiscale de PIS COFINS enregistrée au Brésil (note 29.1.1. Faits exceptionnels) pour 3,4 millions d'euros en 2019 et 20 millions d'euros en 2018. Par ailleurs, la sortie du périmètre de consolidation de la holding Grain Harvest a donné lieu à l'enregistrement d'un produit financier de 17,5 millions d'euros au titre du recyclage dans le compte de résultat des écarts de conversion de cette société.

NOTE 8. IMPOTS SUR LES RESULTATS

Note 8.1. Charge d'impôt

<i>(en millions €)</i>	2019	2018	2017
Impôts courants	147,1	134,4	120,4
Impôts différés nets	(15,6)	(3,2)	(21,1)
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	131,5	131,2	99,3

La charge d'impôt exigible est égale aux montants payés ou restant à payer à court terme aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et taux en vigueur dans les différents pays.

Le Groupe bénéficie dans un certain nombre de pays d'intégrations fiscales (France, Italie et USA). Les conventions garantissent la neutralité pour chacune des sociétés comprises dans le périmètre et ne génèrent aucune économie d'impôt significative hormis l'imputation immédiate des déficits sur les résultats bénéficiaires.

Note 8.2. Analyse de la charge d'impôt

La différence entre le taux effectif d'imposition de 23,5 % (22,1% en 2018 et 19,5 % en 2017) et le taux normal en France au titre de 2019 de 34,43 % (contribution additionnelle incluse) s'analyse comme suit :

(en %)	2019	2018	2017
TAUX NORMAL D'IMPÔTS	34,4	34,4	34,4
Effet des différences de taux ^(a)	(15,4)	(15,9)	(18,4)
Pertes fiscales sans constatation d'actifs nets d'impôts différés	4,1	2,0	5,3
Activation et utilisation de déficits fiscaux antérieurs ^(b)	(0,6)	(2,9)	(3,2)
Autres ^(c)	1,0	4,5	1,4
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	23,5	22,1	19,5

(a) La ligne « Effet des différences de taux » est impactée par la part importante du résultat réalisé en Chine. En 2017, la réforme fiscale aux USA avait également entraîné une forte diminution des impôts différés passifs localisés dans ce pays (3,3 %).

(b) L'évolution de cette ligne s'explique principalement par la reconnaissance partielle de nos pertes reportables en Allemagne en 2018 et 2017.

(c) La ligne « Autres » comprend notamment les retenues à la source pour 1,1% et la non-déductibilité de la dépréciation du goodwill de Maharaja 0,3 %. En 2018, la ligne « Autres » comprenait notamment les retenues à la source pour 18 %, la non-déductibilité de la dépréciation du goodwill de Maharaja 0,6 %, la dépréciation des différences temporaires au Brésil pour 1% et la non déductibilité de la variation de juste valeur de la part optionnelle de l'ORNAE pour - 0,7 %. En 2017, cette ligne comprenait notamment la restitution de la taxe sur les dividendes des années 2011 à 2017 (1,9 %), les retenues à la source pour 1,3 %, des risques fiscaux non significatifs pris isolément 0,6 %, la non-déductibilité de la dépréciation du goodwill de Maharaja 0,4 % et la non déductibilité de la variation de juste valeur de la part optionnelle de l'ORNAE pour 0,8 %.

Le résultat avant impôt s'élève à 559,8 millions d'euros contre 593,7 millions d'euros en 2018 et 507,9 millions d'euros en 2017.

Note 8.3. Impôts différés au bilan

(en millions €)	2019	2018	2017
Actifs incorporels (marques)	(296,8)	(297,3)	(302,6)
Capitalisation des frais de recherche et développement	(9,9)	(7,3)	(6,6)
Immobilisations corporelles	(39,3)	(36,1)	(38,8)
Sur pertes reportables nettes	43,5	31,2	28,6
Engagements de retraites et autres passifs sociaux	61,6	60,0	64,1
Élimination des profits intra-Groupe	32,2	31,7	32,5
IFRS16	1,5		
Sur autres différences temporaires	81,2	61,2	69,0
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS	(126,0)	(156,6)	(153,8)
Dont :			
Impôts différés actifs	96,3	79,2	62,9
Impôts différés passifs	(222,3)	(235,8)	(216,7)

Les « autres passifs sociaux » correspondent majoritairement à l'impôt différé sur la participation pour une valeur d'environ 3,7 millions d'euros.

Les impôts différés sur les « autres différences temporaires » sont essentiellement les impôts différés sur la partie des provisions non déductibles.

Les variations d'impôts différés nets au bilan s'expliquent de la façon suivante :

<i>(en millions €)</i>	
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS AU 31/12/2017	(153,8)
Impôts différés de la période constatés en résultat	3,2
Effet des impôts différés constatés en capitaux propres	(3,8)
Effet des variations de taux de change	(1,6)
Effet des variations de périmètre	(1,0)
Autres	0,4
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS AU 31/12/2018	(156,6)
Impôts différés de la période constatés en résultat	15,6
Effet des impôts différés constatés en capitaux propres	15,0
Effet des variations de taux de change	0,7
Effet des variations de périmètre	(0,4)
Autres	(0,3)
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS AU 31/12/2019	(126,0)

Les impôts différés constatés en capitaux propres correspondent essentiellement aux impôts différés relatifs aux écarts actuariels des engagements de retraite, aux instruments dérivés de couverture et aux plus ou moins-values sur actions propres.

Note 8.4. Autres informations

Au 31 décembre 2019, le Groupe dispose de différences temporelles déductibles et de pertes fiscales n'ayant pas fait l'objet de comptabilisation d'impôt différé actif. Ces montants par catégorie ainsi que leurs dates d'expiration sont présentés dans le tableau ci-après :

Au 31/12/2019 <i>(en millions €)</i>	Différences temporaires déductibles	Pertes fiscales	Total
2020	0,5	2,0	2,5
2021	0,1	1,1	1,2
2022	2,5	0,7	3,2
2023		1,0	1,0
2024 et au-delà	0,1	7,1	7,2
Sans limite	7,6	91,8	99,4
TOTAL	10,8	103,7	114,5

L'impôt non activé lié aux pertes fiscales passe de 75,8 millions en 2018 à 103,7 millions en 2019. Il concerne essentiellement l'Allemagne (30,8 millions d'euros en 2019, 12,7 millions d'euros en 2018 et 20,4 millions d'euros en 2017), le Brésil (43,3 millions d'euros en 2019, 42,2 millions d'euros en 2018 et 45,7 millions d'euros en 2017), et l'Inde (5,9 millions d'euros en 2019, 4,7 millions d'euros en 2018 et 3,9 millions d'euros en 2017).

NOTE 9. RESULTAT NET PAR ACTION

<i>(en millions €)</i>	2019	2018	2017
<i>Numérateur</i>			
Résultat net revenant à SEB S.A.	379,7	419,0	375,0
Effet net d'impôt des actions ordinaires potentiellement dilutives			
Résultat net pour le calcul du résultat par action dilué	379,7	419,0	375,0
<i>Dénominateur</i>			
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat par action de base	49 778 922	49 661 283	49 596 964
Effets des actions ordinaires dilutives	319 773	341 958	407 581
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat par action dilué	50 098 695	50 003 241	50 004 546
Résultat par action de base (en €)	7,63	8,44	7,56
Résultat par action dilué (en €)	7,58	8,38	7,50

L'impact dilutif est essentiellement lié aux différents plans de stock-options existants et aux plans d'octroi d'actions de performance (cf. note 19.2.)

NOTE 10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Conformément à la norme IAS 38, les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, c'est-à-dire les marques et les *goodwill*, ne sont plus amorties mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Les modalités des tests de perte de valeur sont détaillées dans la note 1.4.

Les autres immobilisations incorporelles, à durée de vie définie, sont amorties linéairement selon leur durée d'utilité. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées en Résultat Opérationnel d'Activité.

Par ailleurs, le Groupe détient des marques non valorisées, comme les marques Tefal, à vocation internationale, ou SEB et Calor à vocation régionale.

2019 (en millions €)	Brevets et droits d'utilisation	Marques	Goodwill	Logiciels informatiques	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles et en-cours	Total
<i>Valeur brute</i>							
À l'ouverture de l'exercice	40,7	1 021,7	1 553,8	114,4	26,2	142,0	2 898,8
Acquisitions/augmentations				10,8	12,5	24,8	48,1
Cessions	(0,8)			(5,2)	(2,5)	(0,4)	(8,9)
Autres mouvements*		37,3	124,4	8,3	0,6	15,9	186,5
Écart de conversion	1,3	3,9	9,5	0,1	0,1	0,8	15,7
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	41,2	1 062,9	1 687,7	128,4	36,9	183,1	3 140,2
<i>Amortissements et pertes de valeur</i>							
À l'ouverture de l'exercice	26,4	10,0	68,9	74,3	13,0	38,1	230,7
Écart de conversion	0,9	0,1	0,8	0,1		0,3	2,2
Dotations	3,9		6,7	15,2	4,7	10,6	41,1
<i>Pertes de valeur</i>							
Sorties	(0,8)			(5,2)	(2,5)	(0,2)	(7,0)
Autres mouvements*				1,7	0,1	(0,1)	
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	30,4	10,1	76,4	86,1	15,3	48,7	267,0
Valeur nette à l'ouverture	14,3	1 011,7	1 484,9	40,1	13,2	103,9	2 668,1
VALEUR NETTE À LA CLÔTURE	10,8	1 052,8	1 611,3	42,3	21,6	134,4	2 873,2

* Mouvements de périmètre inclus.

2018 (en millions €)	Brevets et droits d'utilisation	Marques	Goodwill	Logiciels informatiques	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles et en-cours	Total
<i>Valeur brute</i>							
À l'ouverture de l'exercice	37,9	1 018,2	1 524,4	107,5	24,9	122,1	2 835,0
Acquisitions/augmentations	0,1			10,8	5,4	21,4	37,7
Cessions				(5,8)	(2,9)	(1,7)	(10,4)
Autres mouvements ^(a)	3,4	1,8	28,3	3,2	(1,0)	0,1	35,8
Écart de conversion	(0,7)	1,7	1,1	(1,3)	(0,2)	0,1	0,7
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	40,7	1 021,7	1 553,8	114,4	26,2	142,0	2 898,8
<i>Amortissements et pertes de valeur</i>							
À l'ouverture de l'exercice	19,5	9,8	56,9	68,7	11,6	30,5	197,0
Écart de conversion	(0,3)	0,2	2,3	(1,0)	(0,1)	0,4	1,5
Dotations	3,9			15,0	4,6	8,7	32,2
Pertes de valeur			9,7				9,7
Sorties				(5,5)	(2,9)	(1,7)	(10,1)
Autres mouvements ^(a)	3,3			(2,9)	(0,2)	0,2	0,4
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	26,4	10,0	68,9	74,3	13,0	38,1	230,7
Valeur nette à l'ouverture	18,4	1 008,4	1 467,5	38,8	13,3	91,7	2 638,1
VALEUR NETTE À LA CLÔTURE	14,3	1 011,7	1 484,9	40,1	13,2	103,9	2 668,1

(a) Mouvements de périmètre inclus.

2017 (en millions €)	Brevets et droits d'utilisation		Goodwill	Logiciels informatiques	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles et en-cours		Total
	Marques							
<i>Valeur brute</i>								
À l'ouverture de l'exercice ^(b)	48,1	1 042,2	1 573,6	94,5	30,1	116,0	2 904,5	
Acquisitions/augmentations	0,1			9,4	3,6	14,3	27,4	
Cessions	(8,6)			(3,8)	(7,7)	(0,4)	(20,5)	
Autres mouvements ^(a)	0,1	10,7	(3,9)	11,0	(0,7)	(2,9)	14,3	
Écart de conversion	(1,9)	(34,6)	(45,3)	(3,5)	(0,4)	(4,9)	(90,6)	
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	37,9	1 018,2	1 524,4	107,5	24,9	122,1	2 835,1	
<i>Amortissements et pertes de valeur</i>								
À l'ouverture de l'exercice ^(b)	26,0	11,2	58,6	57,5	14,6	20,5	188,2	
Écart de conversion	(1,1)	(1,4)	(7,2)	(2,7)	(0,2)	(1,9)	(14,5)	
Dotations	3,4			15,3	5,0	12,3	35,9	
Pertes de valeur			5,5				5,5	
Sorties	(8,6)			(3,8)	(7,7)	(0,3)	(20,4)	
Autres mouvements ^(a)	(0,2)			2,4	(0,1)		2,3	
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	19,5	9,8	56,9	68,7	11,6	30,5	197,0	
Valeur nette à l'ouverture	22,1	1 031,0	1 515,0	37,0	15,6	95,5	2 716,2	
VALEUR NETTE À LA CLÔTURE	18,4	1 008,4	1 467,5	38,8	13,3	91,7	2 638,1	

(a) Mouvements de périmètre inclus

(b) après finalisation des écritures d'allocation du prix d'acquisition de WMF

Les actifs incorporels à durée de vie indéfinie (marques et goodwill) ont été soumis à un test de dépréciation conformément à la méthode comptable exposée en note 1.4.4, leur valeur nette comptable ayant ainsi été généralement comparée à leur valeur d'utilité, à l'exception des marques mentionnées ci-après, testées par la méthode des redevances.

Les taux d'actualisation utilisés ont été déterminés sur la base d'un coût moyen pondéré du capital qui prend en compte des taux d'emprunts de marché, un ratio d'endettement, un bêta et un risque pays déterminé selon la méthodologie définie par DAMODARAN. La prime de risque pays mature retenue en 2019 s'établit à 5,96 %. Une prime de risque spécifique comprise entre 0 % et 5,0 % est appliquée aux différentes UGT pour tenir compte des paramètres propres aux actifs testés (risques liés à la taille, aux zones géographiques...).

D'une façon générale, les tests 2019 ont été réalisés sur la base d'un budget 2020 qui s'inscrit globalement pour ces unités dans les mêmes tendances que celles constatées en 2019.

UGT « Professionnel » telle que définie en note 1.4.4

Le test de cette UGT incluant des marques à hauteur de 350,4 millions d'euros et des goodwill à hauteur de 837,4 millions d'euros (comprenant notamment les incorporels issus de l'allocation du prix d'acquisition de WMF et de Wilbur Curtis) a été effectué en comparant la valeur nette comptable à sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est définie comme égale à la somme des flux de

trésorerie actualisés selon le business plan d'acquisition et la prise en compte d'une valeur terminale basée sur le flux de la dernière année du plan. Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

- un taux d'actualisation de 7,76 % ; et
- un taux de croissance à long terme de 2 % conforme aux prévisions du secteur.

Ce test n'a pas mis en évidence de risque de dépréciation des actifs alloués à cette UGT. Une variation de 1 point du taux d'actualisation ou du taux de croissance long terme, de même que des changements significatifs d'hypothèses du business plan tant en matière de chiffre d'affaires ou de rentabilité, ne remettraient pas en cause la valorisation de cette UGT.

UGT « Consumer EMEA » telle que définie en note 1.4.4

Le test de cette UGT incluant des marques à hauteur de 359,0 millions d'euros et des *goodwill* à hauteur de 400,7 millions d'euros (dont respectivement 311 millions d'euros et 240 millions d'euros issus de l'allocation du prix d'acquisition de WMF) a été effectué en comparant la valeur nette comptable à sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est définie comme égale à la somme des flux de trésorerie actualisés selon un business plan à 5 ans et la prise en compte d'une valeur terminale basée sur le flux de la dernière année du plan. Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

- un taux d'actualisation de 7,76 % ; et
- un taux de croissance à long terme de 2 % conforme aux prévisions du secteur articles ménagers.

Ce test n'a pas mis en évidence de risque de dépréciation des actifs alloués à cette UGT. Une variation de 1 point du taux d'actualisation ou du taux de croissance long terme, de même que des changements significatifs d'hypothèses du business plan tant en matière de chiffre d'affaires ou de rentabilité, ne remettraient pas en cause la valorisation de cette UGT.

Autres UGT testées de manières distinctes

ALL-CLAD

Le test de l'UGT All-Clad (incluant la marque et le *goodwill* respectivement pour 128,8 et 49,8 millions d'euros au 31 décembre 2019) a été effectué en comparant la valeur nette comptable à sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est définie comme égale à la somme des flux de trésorerie actualisés selon un business plan à 5 ans et la prise en compte d'une valeur terminale basée sur le flux de la dernière année du plan. Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

- un taux d'actualisation de 7,11 % (contre 6,76% en 2018 et 6,82 % en 2017) ; et
- un taux de croissance à long terme de 3 % conforme aux prévisions du secteur articles ménagers haut de gamme et similaire à celui utilisé depuis l'acquisition.

Ce test n'a pas donné lieu en 2019 à la comptabilisation d'une dépréciation additionnelle du *goodwill*. En effet, les performances économiques d'All-Clad ont été conformes en 2019 aux niveaux attendus.

La sensibilité du résultat du test aux variations, prises isolément, des hypothèses retenues pour la détermination fin 2019 de la valeur d'utilité de l'UGT All-Clad est la suivante :

- l'utilisation d'un taux d'actualisation de 12,11 % (soit + 5 points) ne remettrait pas en cause la valorisation de cette UGT ;
- une diminution d'un point du taux de croissance à l'infini n'impliquerait la comptabilisation d'aucune charge de dépréciation complémentaire ;
- l'utilisation d'un Résultat Opérationnel d'Activité stable sur toutes les années du business plan, n'impliquerait aucune dépréciation complémentaire ;
- concernant l'évolution des ventes le scénario retenu par le management du Groupe comme étant le plus probable à ce jour prévoit une croissance annuelle moyenne de 3 % sur la période 2020-2024. Par rapport à ces prévisions, une stagnation des ventes sur l'ensemble de la période concernée n'impliquerait aucune dépréciation complémentaire de l'écart d'acquisition.

IMUSA

Le test de l'UGT Imusa (incluant la marque et le *goodwill* respectivement pour 14,4 et 22,6 millions d'euros au 31 décembre 2019) a été effectué en comparant la valeur nette comptable à sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est définie comme égale à la somme des flux de trésorerie actualisés selon un business plan à 5 ans et la prise en compte d'une valeur terminale basée sur le flux de la dernière année du plan. Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

- un taux d'actualisation de 13,01 % (contre 12,66% en 2018 et 12,75 % en 2017) ; et
- un taux de croissance à long terme de 3 % conforme aux prévisions du secteur.

Ce test n'a donné lieu à aucune dépréciation.

La sensibilité du résultat du test aux variations, prises isolément, des hypothèses retenues pour la détermination fin 2019 de la valeur d'utilité de l'UGT Imusa est la suivante :

- l'utilisation d'un taux actualisation de 18,01 % (soit plus 5 points) ne remettrait pas en cause la valorisation de cette UGT ;
- une diminution d'un point du taux de croissance à l'infini n'impliquerait la comptabilisation d'aucune charge de dépréciation complémentaire ;

- l'utilisation d'un Résultat Opérationnel d'Activité stable sur toutes les années du business plan n'impliquerait aucune dépréciation complémentaire ;
- concernant l'évolution des ventes le scénario retenu par le Management du Groupe comme étant le plus probable à ce jour prévoit une croissance annuelle moyenne de 5,5 % sur la période 2020-2024. Par rapport à ces prévisions, une stagnation des ventes sur l'ensemble de la période concernée n'impliquerait aucune dépréciation de l'écart d'acquisition.

SUPOR

Au 31 décembre 2019, l'UGT Supor (incluant la marque et le *goodwill* respectivement pour 129,6 et 368,7 millions d'euros) a été comparée à sa valeur de marché. En effet, ZJ Supor est cotée à la Bourse de Shenzhen et la liquidité du titre justifie pleinement la comparaison à cette valeur. Le cours de l'action Supor au 31 décembre 2019 est de 76,78 CNY. La valeur nette comptable à cette même date est de 23,85 CNY par action.

PRINCIPALES MARQUES TESTÉES SELON LA MÉTHODE DES REDEVANCES OU RATTACHÉES † DES UGT CONSIDÉRÉES COMME NON SIGNIFICATIVES

Les marques suivantes ont été allouées à la nouvelle UGT consumer EMEA :

- Lagostina 30,4 millions d'euros ;
- OBH Nordica 12,1 millions d'euros ;
- EMSA 10,7 millions d'euros ;
- Zahran 2,1 millions d'euros

La marque Arno (24,6 millions d'euros) a été testée spécifiquement selon la méthode des redevances qui consiste à actualiser les redevances qui pourraient être obtenues de l'exploitation de ces marques.

Par ailleurs, les marques Maharaja Whiteline, Rowenta, Krups, Moulinex, Panex, Clock, Rochedo, Penedo, Imusa USA, Umco, MiroWearEver, AsiaVina sont valorisées dans les comptes consolidés pour un montant total de 68,8 millions d'euros.

Les principales hypothèses retenues pour les tests de 2019 sont les suivantes :

- taux de redevance : 2,0 % à 5,5 % (taux identiques à ceux utilisés en 2018 et 2017) ;
- taux d'actualisation après impôt : 5,99 % (Rowenta) à 18,0 % (Arno) (fourchette comprise entre 5,12 % et 18,41 % en 2018) ;
- taux de croissance à long terme : 1 % à 3 % (taux identiques à ceux utilisés en 2018 et 2017).

Pour l'ensemble de ces actifs, le Groupe a mené des analyses de sensibilité des valeurs d'utilité à différents scénarios d'évolution des flux futurs pour les exercices 2020 à 2024. Il a également effectué des tests de sensibilité de ces valeurs aux variations des hypothèses de taux d'actualisation (+ 1 %) et de croissance à l'infini (- 1 %). Les baisses des valeurs d'utilité qui seraient consécutives à ces simulations prises isolément ne remettraient pas en cause la valorisation des marques au bilan. Par ailleurs la marge de ces tests est significative à l'exception des tests de dépréciation des marques brésiliennes d'articles culinaires. Celles-ci ont été dépréciées partiellement en 2015. Les montants résiduels en jeu sont peu significatifs à l'échelle du Groupe.

NOTE 11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2019 (en millions €)	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
<i>Valeur brute</i>						
À l'ouverture de l'exercice	62,7	678,1	1 263,0	412,5	87,4	2 503,7
Acquisitions/augmentations ^(a)	6,7	400,0	82,7	69,2	93,9	652,5
Cessions	(0,5)	(37,0)	(42,0)	(13,9)	(6,8)	(100,2)
Autres mouvements ^(b)	14,9	18,3	24,9	7,3	(60,8)	4,6
Écart de conversion	0,3	1,7	3,5	2,1	0,4	8,0
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	84,1	1 061,1	1 332,1	477,2	114,1	3 068,6
<i>Amortissements et pertes de valeur</i>						
À l'ouverture de l'exercice	7,6	356,4	1 000,9	299,3		1 664,2
Écart de conversion		0,6	2,7	1,4		4,7
Dotations d'amortissement	0,9	98,4	83,1	47,8		230,2
Pertes de valeur		2,3	5,0	0,5		7,8
Sorties	(0,2)	(17,4)	(37,5)	(12,3)		(67,4)
Autres mouvements ^(b)	(0,1)	(8,0)	(7,0)	(3,8)		(18,9)
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	8,2	432,3	1 047,2	332,9		1 820,6
Valeur nette à l'ouverture	55,1	321,7	262,1	113,2	87,4	839,5
VALEUR NETTE À LA CLÔTURE	75,9	628,8	284,9	144,3	114,1	1 248,0

(a) Dont 362 millions d'euros liés à la première application de la norme IFRS16 (cf note 12 contrats de location)

(b) Mouvements de périmètre inclus.

2018 (en millions €)	Autres				Immobilisations en cours	Total
	Terrains	Constructions	Matériels immobilisés et outillages corporels	corporelles		
<i>Valeur brute</i>						
À l'ouverture de l'exercice	65,6	669,9	1 219,0	397,6	68,5	2 420,6
Acquisitions/augmentations	0,4	11,0	56,4	34,7	74,3	176,8
Cessions	(2,2)	(13,3)	(40,0)	(24,4)	(2,3)	(82,2)
Autres mouvements ^(a)	0,2	15,2	30,1	5,0	(52,3)	(1,8)
Écart de conversion	(1,3)	(4,7)	(2,5)	(0,4)	(0,8)	(9,7)
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	62,7	678,1	1 263,0	412,5	87,4	2 503,7
<i>Amortissements et pertes de valeur</i>						
À l'ouverture de l'exercice	7,2	339,0	959,4	294,6		1 600,2
Écart de conversion		(0,6)	(0,9)	(0,1)		(1,6)
Dotations d'amortissement	0,3	26,0	77,5	32,7		136,5
Pertes de valeur			2,5	0,1		2,6
Sorties		(9,3)	(40,3)	(22,9)		(72,5)
Autres mouvements ^(a)	0,1	1,3	2,7	(5,1)		(1,0)
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	7,6	356,4	1 000,9	299,3		1 664,2
Valeur nette à l'ouverture	58,5	330,9	259,6	103,0	68,5	820,5
VALEUR NETTE À LA CLÔTURE	55,1	321,7	262,1	113,2	87,4	839,5

(a) Mouvements de périmètre inclus.

2017 (en millions €)	Matériels et Immobilisations			Autres Immobilisations		Total
	Terrains	Constructions	outillages	corporelles	en cours	
<i>Valeur brute</i>						
À l'ouverture de l'exercice ^(b)	67,7	664,5	1 174,8	390,0	70,4	2 367,4
Acquisitions/augmentations	1,7	17,0	58,8	29,4	58,0	165,0
Cessions	(1,2)	(16,9)	(43,8)	(26,0)	(0,5)	(88,4)
Autres mouvements ^(a)	0,1	26,6	64,4	12,3	(57,1)	46,3
Écart de conversion	(2,6)	(21,3)	(35,2)	(8,2)	(2,3)	(69,7)
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	65,6	669,9	1 219,1	397,6	68,5	2 420,7
<i>Amortissements et pertes de valeur</i>						
À l'ouverture de l'exercice ^(b)	7,4	315,6	920,9	286,8		1 530,6
Écart de conversion	(0,1)	(6,9)	(25,8)	(5,8)		(38,6)
Dotations	0,3	26,5	74,8	33,9		135,4
Pertes de valeur			1,8			1,8
Sorties	(0,4)	(11,8)	(42,2)	(24,3)		(78,8)
Autres mouvements ^(a)		15,6	29,9	4,1		49,7
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	7,2	339,0	959,3	294,7		1 600,2
Valeur nette à l'ouverture	60,2	348,9	254,0	103,3	70,4	836,8
VALEUR NETTE À LA CLÔTURE	58,5	330,9	259,7	102,9	68,5	820,5

(a) Mouvements de périmètre inclus.

(b) Après finalisation des écritures d'allocation du prix d'acquisition de WMF

Le Groupe opère essentiellement avec 42 sites industriels majeurs. La cartographie industrielle du Groupe est la suivante :

Zone géographique	Pays	Site industriel	Principaux produits	
France	France	Rumilly	Articles culinaires, repas conviviaux	
		Marigny	Repas conviviaux	
		Tournus	Articles culinaires	
		Selongey	Autocuisseurs	
		Pont-Évêque	Fers à repasser, centrales vapeur, épilateurs	
		Is-sur-Tille	Friteuses, fours	
		Saint-Jean de Bournay	Pièces plastiques	
		Lourdes	Hachoirs, petits préparateurs culinaires	
		Mayenne	Robots culinaires, <i>blenders</i> , cafetières espresso <i>full-automat</i>	
		Saint-Lô	Composants électroniques	
		Vernon	Aspirateurs	
		Pluguffan	Crêpière, gaufrier, grill, plancha	
Europe occidentale	Allemagne	Erbach	Fers vapeur	
		Emsdetten	<i>Kitchenware</i>	
		Geislingen an der Steige	Articles culinaires ; Machines à Café professionnelles	
		Diez	Articles culinaires	
	Suisse	Riedlingen	Articles culinaires	
		Hayingen	Coutellerie	
		Zuchwill	Machines à café professionnelles	
		Italie	Omegna	Articles culinaires
			République tchèque	Domazlice
		Amérique du Nord	États-Unis	Canonsburg
Montebello	Machines à café professionnelles			
Amérique du Sud	Brésil	Recife	Ventilateurs, laveuses, <i>blenders</i>	
		Itatiaia (Rio de Janeiro)	<i>Blenders</i> , laveuses, ventilateurs, Articles culinaires	
	Colombie	Cajica	<i>Blenders</i> , ventilateurs	
		Rionegro	Articles en plastique, Articles culinaires	
Asie	Chine	Shanghai	Fers vapeur, cuiseurs vapeur	
		Yuhuan	Articles culinaires	

Zone géographique	Pays	Site industriel	Principaux produits
		Wuhan	Articles culinaires
		Hangzhou	Cuiseurs à riz
		Shaoxing	Bouilloires, autocuiseurs électriques, plaques à induction, friteuses, machines à pain, machines à café, extracteurs de lait de soja
		TaiCang	Kitchenware
		Heshan	Coutellerie
	Inde	Baddi	Robots culinaires, <i>blenders</i> , ventilateurs
		Bengalore	Machines à café professionnelles
	Vietnam	Vinh Loc	Ventilateurs
		Binh Duong-Asia Fans	Composants (Moteurs)
		Ho Chi Minh-Supor	Articles culinaires
		Binh Duong-EMSA	Articles de jardin
Autres pays	Russie	Saint-Pétersbourg	Articles culinaires
	Égypte	Borg el Arab	<i>Blenders</i> , petits préparateurs culinaires, fers à repasser, Articles culinaires

Le Groupe est propriétaire de toutes ses usines à l'exception du site de Shanghai (Chine).

Par ailleurs, le Groupe est généralement locataire de ses entrepôts logistiques et des bureaux commerciaux et administratifs, à l'exception de son siège social à Écully.

Tous les contrats de location sont signés avec des tierces parties aux conditions normales de marché.

NOTE 12. CONTRATS DE LOCATION

Le groupe a appliqué pour la première fois la norme IFRS 16 en date du 1er janvier 2019 selon la méthode rétrospective simplifiée. Le groupe n'a pas eu recours à des méthodes de simplification à l'exception de la mise en place de flottes pour les véhicules de tourisme et le matériel informatique. Les impacts de ces mesures de simplification ne sont pas matériels. Par ailleurs, la décision finale de l'IFRS IC le 16 décembre 2019 portant sur la durée des contrats de location ne devrait pas impacter les comptes du groupe de manière significative. En effet, la majorité des baux contiennent des options de renouvellement mais peu de contrats prévoient des clauses de tacite reconduction.

Les taux d'actualisation ont été déterminés en fonction de la durée résiduelle des contrats existants au 1er janvier 2019. Le montant estimé au 1er janvier 2019 de la dette et de l'actif représentatif du droit d'utilisation des biens concernés a été estimé à 362,2 millions d'euros. Ce montant est très proche de l'engagement de location simple qui était présenté en note 12 des états financiers consolidés annuels 2018. La différence (inférieure à 1,5%) avec l'engagement présenté fin 2018 s'explique principalement par la part variable des contrats de location et quelques contrats de courtes durées.

La durée moyenne des contrats de location entrant dans le champ d'application de IFRS 16 en date du 31 Décembre 2019 s'élève à 3,5 ans. Le taux d'emprunt marginal moyen au 31 Décembre 2019 est de 4%.

La charge de location résiduelle liée à la part variable des contrats et autres exemptions s'élève au 31 Décembre 2019 à 40 millions d'euros.

Evolution de la dette de location sur la période							
(en millions €)	1er janvier 2019	Nouveaux contrats et modification de contrats	Remboursement	Charge financière	Fin et annulation de contrats	Ecart de conversion	31-déc-19
Dette de location	362,2	50,0	(95,7)	14,8		2,4	333,7

La part court terme de la dette de location s'élève à 71,5 millions d'euros.

Evolution du droit d'utilisation sur la période						
(en millions €)	1er janvier 2019	Nouveaux contrats et modification de contrats	Dotations aux amortissements	Fin et annulation de contrats	Ecart de conversion	31-déc-19
Terrain	3,7		(0,5)		0,4	3,5
Batiments	323,2	37,5	(68,7)		1,5	293,5
Autres actifs corporels	35,3	12,5	(17,6)		1,6	31,8
TOTAL	362,2	50,0	(86,8)	0,0	3,4	328,8

Ces montants sont inclus dans la note 11 " Immobilisations corporelles".

Typologie de biens pris en location	
(en millions €)	31-déc-19
Magasins	157,2
Bureaux	79,9
Entrepôts	40,4
Véhicules	16,0
Equipement industriel	11,2
Autres	24,1
TOTAL	328,8

La charge de location résiduelle après application de IFRS 16 se décompose de la manière suivante :

(en millions €)	Avant application de IFRS 16	Retraitement IFRS 16	Charge de location résiduelle	Répartition de la charge de location résiduelle		
				Loyers de courte durée	Loyers portant sur des biens de faible valeur	Part variable des loyers
Charge de location	(135,7)	95,7	(40,0)	(12,0)	(5,0)	(23,0)

Engagements hors bilan relatifs à la charge de location résiduelle :

(en millions €)	A moins d'un an	A plus d'un an mais moins de 5 ans	A plus de cinq ans	Total des engagements
Loyers de courte durée	6,5	-	-	6,5
Loyers portant sur des biens de faible valeur	3,2	6,4	0,2	9,8
Part variable des loyers	19,5	7,3	0,5	27,3
Total des engagements	29,2	13,7	0,7	43,6

NOTE 13. PARTICIPATIONS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Note 13.1. Participations

13.1.1. Participations dans les entreprises associées

Depuis 2017, le Groupe ne détient plus de participation dans des entreprises associées.

13.1.2. Autres participations

La ligne « participations » s'élève au 31 décembre 2019 à 100,4 millions d'euros contre 51 millions d'euros au 31 décembre 2018 et 33,8 millions d'euros au 31 décembre 2017. Elle est principalement constituée de détentions minoritaires dans diverses entités et de détention dans des sociétés non consolidées en raison de leur caractère non significatif pour le Groupe. Cette ligne comprend également les titres et comptes courants liés à l'acquisition de Krampouz fin septembre 2019 dont l'exercice d'allocation du prix d'acquisition est en cours.

En 2017, cette ligne comprenait les titres des entités SwizzzProzzz qui ont été fusionnées depuis au sein de Groupe SEB Schweiz GmbH.

Conformément à IFRS 9, ces actifs financiers non courants pour lesquels le modèle de gestion est de collecter des flux de trésorerie contractuels et les flux résultant d'une cession sont enregistrés à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global sans recyclage ultérieur en résultat même en cas de cession. La variation de juste valeur de ces participations s'est élevée sur 2019 à 6,4 millions d'euros contre 13,3 millions d'euros en 2018.

Note 13.2. Autres actifs financiers non courants

Ces actifs sont essentiellement composés de cautions et garanties, notamment les cautions déposées au titre des biens immobiliers pris en location.

NOTE 14. FRAIS DE DEVELOPPEMENT PRODUITS

<i>(en millions €)</i>	2019	2018	2017
DÉPENSES BRUTES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DE LA PÉRIODE	(156,4)	(143,6)	(138,5)
Crédit d'impôt recherche	6,5	6,9	6,1
DÉPENSES NETTES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DE LA PÉRIODE	(149,9)	(136,7)	(132,4)
en % du chiffre d'affaires	2,0%	2,0 %	2,0 %
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT CAPITALISÉS	12,5	4,9	3,5
en % des dépenses de R&D	8,3%	3,6 %	2,7 %
FRAIS OPÉRATIONNELS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (NOTE 4)	(137,4)	(131,9)	(128,9)
AMORTISSEMENTS COMPTABILISÉS DANS LE COÛT DES VENTES	(4,7)	(4,6)	(5,0)
TOTAL CONSTATÉ EN RÉSULTAT	(142,1)	(136,5)	(133,9)
en % du chiffre d'affaires	1,9%	2,0 %	2,1 %

En 2019, les dépenses de recherche et développement se sont élevées à 149,9 millions d'euros (contre 136,7 millions d'euros en 2018 et 132,4 millions d'euros en 2017).

Les frais de développement capitalisés s'élèvent à 12,5 millions d'euros (contre 4,9 millions d'euros en 2018 et 3,5 millions d'euros en 2017).

Au total, les frais de recherche et développement constatés en résultat s'élèvent à 142,1 millions d'euros (contre 136,5 millions d'euros en 2018 et 133,9 millions d'euros en 2017).

NOTE 15. STOCKS ET EN-COURS NETS

(en millions €)	2019			2018			2017		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	308,3	(23,2)	285,1	280,7	(18,5)	262,2	257,7	(18,3)	239,4
En-cours de production	20,2	(1,5)	18,7	22,9	(2,1)	20,8	22,7	(2,4)	20,3
Produits finis et marchandises	916,9	(31,6)	885,3	927,8	(30,3)	897,5	886,7	(34,4)	852,3
TOTAL	1 245,4	(56,3)	1 189,1	1 231,4	(50,9)	1 180,5	1 167,1	(55,1)	1 112,1

NOTE 16. CLIENTS

(en millions €)	2019	2018	2017
Créances clients (y compris effets escomptés non échus)	1 182,2	1 119,7	1 032,4
Dépréciation créances douteuses	(22,5)	(32,5)	(16,6)
TOTAL	1 159,7	1 087,2	1 015,8

Compte tenu de leur échéance à court terme, la juste valeur des créances clients est équivalente à leur valeur comptable.

Au 31 décembre 2019, le Groupe a procédé à la cession de créances commerciales à la Société Générale et a adhéré aux programmes de reverse factoring de certains de ces clients pour un montant cumulé de l'ordre de 120 millions d'euros (contre 115 millions d'euros au 31 décembre 2018). Ces cessions de créances étant sans recours, les créances concernées ont été déconsolidées.

L'antériorité des créances clients est analysée en note 26.4.

NOTE 17. AUTRES CRÉANCES COURANTES ET NON COURANTES

(en millions €)	2019	2018	2017
AUTRES CRÉANCES NON COURANTES	58,0	57,1	10,6
Charges constatées d'avance courantes	12,7	11,1	8,7
Avances et acomptes versés	53,7	31,1	
Créances fiscales et autres créances courantes (a)	108,7	102,5	91,3
AUTRES CRÉANCES COURANTES	175,1	144,7	100,0

(a) Dont créances de TVA à hauteur de 86,4 millions d'euros au 31 décembre 2019 (69,7 millions d'euros au 31 décembre 2018 et 78,8 millions d'euros au 31 décembre 2017).

La juste valeur des autres créances est équivalente à leur valeur comptable.

À la date de clôture, les autres créances nettes se ventilent comme suit :

<i>(en millions €)</i>	Courantes	Non courantes	Total
Charges constatées d'avance	12,7	0,1	12,8
Avances et acomptes versés (a)	53,7		53,7
Créances fiscales et autres créances	108,7	57,9	166,5
TOTAL	175,1	58,0	233,0

(a) Dont 50,0 millions d'euros provenant de SUPOR

La hausse des créances fiscales non courantes est directement liée à l'enregistrement de la créance de PIS COFINS au Brésil (note 29.1.1 Faits exceptionnels).

Au 31 décembre 2018, le Groupe avait procédé à la cession de ses créances de Crédit d'impôt Recherche et de Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi pour un montant total de 23,5 millions d'euros.

NOTE 18. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

<i>(en millions €)</i>	2019	2018	2017
Disponibilités en banque	632,1	574,6	439,8
Valeurs mobilières de placement	153,4	38,1	98,9
TOTAL	785,5	612,7	538,7

Les valeurs mobilières de placement sont essentiellement composées de placements à très court terme (SICAV de trésorerie) dont la valeur de bilan correspond à la valeur de marché.

NOTE 19. CAPITAUX PROPRES

Note 19.1. Composition du capital social

Au 31 décembre 2019, le capital se composait de 50 307 064 actions d'un montant nominal de 1 euro contre 50 169 049 actions d'un montant nominal de 1 euro au 31 décembre 2018 et 2017.

Certaines actions bénéficient d'un droit de vote double (article 35 des Statuts) et d'un dividende majoré (article 46 des Statuts). Le droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis cinq ans au moins au nom d'un même actionnaire. Le complément de dividende de 10% du montant unitaire du dividende de référence est accordé aux détenteurs d'actions inscrites de façon continue au nominatif pendant les deux exercices précédant la date de paiement du dividende et toujours en compte le jour de détachement du coupon. Cette majoration ne pourra porter sur un nombre de titres représentant plus de 0.5% du capital pour un seul et même actionnaire.

Après déduction de l'autodétention, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation en 2019 est de 49 778 922 (49 661 283 pour 2018 et 49 596 964 pour 2017).

Au 31 décembre 2019, le Concert familial détient 32,14 % du capital AGE, ces actions représentent 40,41 % des droits de vote AGE théoriques.

Note 19.2. Paiements fondés sur des actions

19.2.1. Options d'achats ou de souscription

La situation des plans d'option de souscription et d'achat au 31 décembre 2019 est la suivante :

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

Au	Dates			Nombre d'options				
31/12/2019								Prix d'exercice (en €)
Types	d'attribution*	d'exercice	d'expiration	attribuées	exercées	annulées	Solde	
Plan d'achat	15/06/2012	15/06/2016	15/06/2020	408 925	359 287	17 621	32 017	54,12
TOTAL				408 925	359 287	17 621	32 017	

* La date d'attribution correspond à la date à laquelle le Conseil d'administration a octroyé les options.

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options sont évaluées à la date d'octroi. Le Groupe utilise pour les valoriser le modèle mathématique Black & Scholes. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de maturité – période d'acquisition des droits – avec une contrepartie en capitaux propres.

19.2.2. Actions de performance

En 2016, 2017, 2018 et 2019, le Conseil d'administration a procédé à l'attribution d'actions de performance existantes au profit de certains membres du personnel salarié et du mandataire social.

Ces plans prévoient que les actions de performance ne seront attribuées définitivement qu'à l'issue d'une période de trois ans (plans 2016, 2017, 2018 et 2019). En outre, l'acquisition définitive des actions de performance est subordonnée à l'atteinte d'objectifs identiques à ceux utilisés pour le calcul des rémunérations variables des principaux cadres et dirigeants du Groupe, objectifs basés sur le chiffre d'affaires et le Résultat Opérationnel d'Activité. Au-delà de cette période d'acquisition, les actions de performance demeuraient indisponibles pour une nouvelle période de deux ans. Les plans 2017, 2018 et 2019 ne prévoient pas de période d'incessibilité.

Au 31/12/2019	Dates			Nombre d'actions				Cours à la date
Types	d'attribution ^(a)	d'acquisition définitive	de disponibilité	attribuées	acquises	annulées	Solde	d'attribution ^(b)
Actions de performance	19/05/2016	19/05/2019	19/05/2021	168 605	163 385	5 220	0	96,63
Actions de performance	11/05/2017	11/05/2020	11/05/2020	193 450	0	7 020	186 430	151,60
Actions de performance	16/05/2018	16/05/2021	16/05/2021	185 330	0	5 930	179 400	160,90
Actions de performance	22/05/2019	22/05/2022	22/05/2022	226 700	0	0	226 700	155,90
TOTAL				774 085	163 385	18 170	592 530	

(a) La date d'attribution correspond à la date à laquelle le Conseil d'administration a octroyé les droits.

(b) Cours du jour du Conseil d'administration.

Pour le plan 2016, la juste valeur des plans d'actions de performance a été calculée en intégrant l'effet de la période d'incessibilité. Pour calculer cette décote, le Groupe a utilisé une méthode d'évaluation basée sur une stratégie par laquelle un intervenant sur le marché vendrait ses actions au terme de la période d'incessibilité et achèterait immédiatement un nombre équivalent d'actions libres de toute restriction financée par un emprunt non affecté remboursable à la fin de la période de restriction par le produit de la vente à terme et des dividendes perçus pendant la période d'incessibilité.

Les actions attribuées pour les plans 2017, 2018 et 2019 n'étant assorties d'aucune clause d'incessibilité, la juste valeur tient uniquement compte de l'absence de dividendes durant la période d'acquisition des droits.

Les principales hypothèses utilisées pour établir la juste valeur des actions de performance sont les suivantes :

Hypothèses	Plan 2019	Plan 2018	Plan 2017	Plan 2016
Prix de l'action à la date d'attribution (en euros)	155,9	160,9	151,6	96,63
Taux d'intérêt sans risque (à 5 ans)	0,00%	1,28 %	1,63 %	- 0,16 %
Taux d'intérêt moyen des emprunts individuels à 5 ans non affectés				6,13 %
Taux de dividende	2,45%	2,25 %	1,92 %	1,96 %
Coût de l'incessibilité (en % du prix à la date d'acquisition)	0,00%	0,00 %	0,00 %	15,30 %
VALORISATION INITIALE (EN MILLIONS €)	34,8	30,2	28,6	14,0
CHARGE DE L'EXERCICE 2019 (EN MILLIONS €)	7,2	10,6	8,4	1,4

19.2.3. Plan d'actionnariat salariés

Le Groupe SEB a offert à ses salariés la possibilité de devenir actionnaires grâce à une émission d'actions réservées. Cette opération, intitulée « Horizon 2019 », permettait aux salariés d'environ 30 pays où le Groupe est implanté de souscrire des actions

de la Société, par l'intermédiaire d'un FCPE ou directement – selon la législation en vigueur dans les différents pays. L'opération portait sur un nombre maximum de 501 690 actions nouvelles de 1 euro de nominal.

Le prix d'achat était fixé à 123,04 euros, soit 20% en-dessous de la moyenne des cours de l'action SEB des 20 derniers jours précédant l'ouverture de la période de souscription par les salariés. Par ailleurs, un abondement dont la proportion varie en fonction du pays souscripteur et du nombre d'actions souscrites est versé en actions existantes par le Groupe. Les actions acquises sont bloquées cinq ans au minimum, sauf cas de déblocage anticipé prévu par la loi.

L'augmentation de capital résultant de ce plan est de 138 015 actions nouvelles de 1 euro de valeur nominale chacune.

La charge IFRS 2 mesurant l'avantage offert aux salariés est évaluée par référence à la juste valeur d'une décote offerte sur des actions non cessibles. De façon similaire à ce qui est fait pour les plans d'actions de performance, pour évaluer la décote d'incessibilité, le Groupe a utilisé une méthode d'évaluation basée sur une stratégie par laquelle un intervenant sur le marché vendrait ses actions au terme de la période d'incessibilité et achèterait immédiatement un nombre équivalent d'actions libres de toute restriction financées par un emprunt non affecté remboursable à la fin de la période de restriction par le produit de la vente à terme et des dividendes perçus pendant la période d'incessibilité.

Dans la mesure où il n'existe aucune condition d'acquisition des droits, l'intégralité de la charge est reconnue au cours de l'exercice pendant lequel la souscription a lieu sur la ligne « Intéressement et Participation » du compte de résultat.

Les principales hypothèses utilisées pour établir la juste valeur du plan d'actionnariat salariés sont les suivantes :

	Plan 2019
Hypothèses	
Prix de référence (<i>en euros</i>)	153,79
Maturité du plan	5 ans
Taux d'intérêt sans risque à 5 ans	-0,31%
Taux d'intérêt moyen des emprunts individuels à 5 ans non affectés	3,50%
Taux de dividende	2,58%
Coût de l'incessibilité (en % du prix de référence)	15,60%
CHARGE DE L'EXERCICE 2019 (<i>en millions d'€</i>)	2,1

Note 19.3. Primes et réserves consolidées (avant affectation des résultats)

Les résultats non distribués incluent les réserves figurant au bilan de SEB S.A. (dont 1182,5 millions sont librement distribuables au 31 décembre 2019 contre 1147,2 millions au 31 décembre 2018 et 1 151 millions au 31 décembre 2017), ainsi que la quote-part de SEB S.A. dans les résultats non distribués de ses filiales consolidées et postérieurs à leur acquisition ou constitution.

La quote-part de SEB S.A. dans les résultats non distribués de ses filiales étrangères est considérée comme durablement investie. Les éventuelles retenues à la source ou suppléments d'impôts sur les bénéfices ne sont donc pris en compte que sur les résultats dont la distribution est envisagée ou probable.

Note 19.4. Actions propres

Le Groupe mène une politique de rachat de titres d'autodétention en vue :

- soit de réduire le capital de la société ;
- soit d'attribuer des actions à des salariés, dirigeants ou mandataires sociaux de la société ou de sociétés qui lui sont liées lors de l'exercice d'options d'achat d'actions ou d'acquisition définitive des plans d'actions de performance ;
- soit de remettre des actions dans le cadre d'opérations financières donnant accès au capital.

Les achats sont faits en fonction des opportunités offertes sur les marchés et uniquement lorsque la trésorerie du Groupe le permet.

En 2019, le Groupe a acquis 280 577 actions au prix moyen pondéré de 144,43 euros et a cédé 494 022 actions au prix moyen de 85,91 euros. La moins-value de cession nette d'impôt, soit 26,8 millions d'euros, s'impute directement sur les capitaux propres sans affecter le résultat de l'exercice.

Au 31 décembre 2019, le Groupe détient 362 443 actions propres au cours moyen de 145,69 euros.

Les actions propres détenues ont évolué de la façon suivante :

<i>(en nombre d'actions)</i>	Réalisations 2019	Réalisations 2018	Réalisations 2017
Détentions à l'ouverture	575 888	534 706	622 110
<i>Achats d'actions</i>			
Contrats de rachat		258 109	228 914
Contrats de liquidité	280 577	459 651	313 440
<i>Ventes d'actions</i>			
Cessions	(278 719)	(447 771)	(314 817)
Levées d'option d'achat, attributions d'actions de performance	(215 303)	(228 807)	(314 941)
<i>Annulation d'actions</i>			
DÉTENTIONS À LA CLÔTURE	362 443	575 888	534 706

NOTE 20. INTERETS MINORITAIRES

La variation du poste intérêts minoritaires s'analyse comme suit :

<i>(en millions €)</i>	2019	2018	2017
À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	208,6	175	165,2
Part du résultat des filiales	48,6	43,5	33,6
Distribution de dividendes	(26,7)	(23,3)	(12,4)
Option de souscription ou d'achat d'actions	1,1	1,7	
Souscription des minoritaires aux augmentations de capital des filiales	0,4		
Mouvements de périmètre et acquisition par le Groupe d'une part des minoritaires	0,2	12,3	(2,0)
Mouvements des écarts de conversion	2,7	(0,6)	(9,4)
TOTAL À LA CLÔTURE	234,9	208,6	175,0

Les mouvements de périmètre de 2018 étaient liés pour environ 10 millions aux opérations de regroupement des activités petit électroménager et articles culinaires en Égypte ayant ainsi conduit le groupe à revoir à la baisse son taux de détention de 75 % à 55 % dans ses activités égyptiennes (note 2.1).

Depuis le 31 décembre 2008, les intérêts minoritaires correspondent essentiellement aux intérêts minoritaires du groupe ZJ Supor. La part des minoritaires a donc surtout varié en fonction des évolutions des réserves (Résultat net et écarts de conversion notamment) du groupe ZJ Supor, d'achats, de cessions ou de toute autre variation volontaire en capital de SEB sur ZJ Supor. Le taux de détention du Groupe SEB dans le capital de SUPOR au 31 décembre 2019 s'élève à 81,19 %.

Le groupe ZJ Supor est composé de différentes filiales dont le nom, l'activité, la localisation et le pourcentage de détention sont présentés en note 32 de la présente annexe. Les dividendes 2018 versés aux minoritaires au cours de l'exercice 2019 se sont élevés à 25,8 millions d'euros. Le Résultat net 2019 de ce sous-groupe pris isolément s'est élevé à 200,6 millions d'euros pour un chiffre d'affaires de 2 424,5 millions d'euros. L'impact du sous-groupe dans l'état du résultat global consolidé est uniquement constitué d'écarts de conversion.

Bilan synthétique 2019 du sous-groupe Supor (en millions €)

Actif		Passif	
Actif immobilisé	730	Fonds propres	1 332
Stocks	272		
Créances clients	295	Provisions non courantes	4
		Dettes IFRS 16	24
Autres créances	65	Dettes fournisseurs	329
Trésorerie	526	Autres passifs courants	199
Total	1 888	Total	1 888

TFT synthétique 2019 du sous-groupe Supor (en millions €)

Trésorerie provenant de l'exploitation	253
Trésorerie affectée à des opérations d'investissements	-64
Trésorerie affectée à des opérations de financement	-143
Variation nette de la trésorerie BRUTE	46

Les opérations de financement de la période ont principalement concerné le versement des dividendes au Groupe et aux minoritaires.

Ce groupe étant localisé sur le sol chinois, la trésorerie générée est soumise au contrôle des changes en vigueur dans ce pays.

NOTE 21. AUTRES PROVISIONS

Les provisions sont affectées en provisions courantes ou non courantes en fonction de leur part respective à moins d'un an et à plus d'un an.

(en millions €)	2019		2018		2017	
	non courantes	courantes	non courantes	courantes	non courantes	courantes
Retraite et engagements assimilés (note 22)	283,3	25,3	274,8	16,1	279,6	14,3
Garantie après-vente (21.1)	9,2	37,0	8,0	32,0	8,3	33,2
Litiges en cours et autres risques (21.2)	43,7	17,3	46,4	22,5	60,7	31,0
Provision pour restructuration (21.3)	3,3	28,3	4,9	3,3	5,4	11,5
TOTAL	339,5	107,8	334,1	73,9	354,0	90,0

L'évolution des autres provisions (hors retraites et engagements assimilés) sur l'exercice s'analyse de la façon suivante :

(en millions €)	01/01/2019	Dotations	Reprises non utilisées		Autres mouvements*		31/12/2019
			utilisées	Utilisations			
Garantie après-vente (21.1)	40,0	13,2	(0,9)	(12,1)	6,0	46,2	
Litiges en cours et autres risques (21.2)	69,0	9,7	(7,5)	(9,1)	(1,1)	61,0	
Provision pour restructuration (21.3)	8,1	28,6	(0,2)	(5,3)	0,4	31,6	
TOTAL	117,1	51,5	(8,6)	(26,5)	5,3	138,8	

* Les « autres mouvements » comprennent les écarts de conversion et les mouvements de périmètre.

(en millions €)	01/01/2018	Dotations	Reprises non		Autres mouvements*	31/12/2018
			utilisées	Utilisations		
Garantie après-vente (21.1)	41,5	13,3	(0,9)	(11,9)	(2,0)	40,0
Litiges en cours et autres risques (21.2)	91,7	8,0	(19,1)	(8,9)	(2,7)	69,0
Provision pour restructuration (21.3)	16,9	9,0	(2,6)	(14,5)	(0,7)	8,1
TOTAL	150,1	30,3	(22,6)	(35,3)	(5,4)	117,1

* Les « autres mouvements » comprennent les écarts de conversion et les mouvements de périmètre.

(en millions €)	01/01/2017	Dotations	Reprises non		Autres mouvements*	31/12/2017
			utilisées	Utilisations		
Garantie après-vente (21.1)	43,4	16,6	(0,9)	(16,4)	(1,2)	41,5
Litiges en cours et autres risques (21.2)	104,5	15,0	(2,8)	(19,9)	(5,1)	91,7
Provision pour restructuration (21.3)	22,7	18,1	(1,1)	(21,0)	(1,8)	16,9
TOTAL	170,6	49,7	(4,8)	(57,3)	(8,1)	150,1

* Les « autres mouvements » comprennent les écarts de conversion et les mouvements de périmètre.

Note 21.1. Garantie après-vente

Le Groupe provisionne les coûts prévisibles de réparation ou de remplacement des produits vendus sous garantie à ses clients et consommateurs. La garantie peut être légale ou contractuelle et est généralement comprise entre un et deux ans. Les coûts provisionnés des rappels de produits auprès des consommateurs sont constatés dès décision prise d'effectuer ces opérations.

Note 21.2. Litiges en cours et autres risques

Certaines filiales font l'objet de litiges et de réclamations de la part des tiers. Les provisions correspondantes ont été estimées conformément au principe décrit en note 1.4.

Au 31 décembre, ce poste inclut :

(en millions €)	2019	2018	2017
Litiges/fournisseurs	1,8	2,5	2,4
Litiges et risques/administrations locales	6,4	8,5	20,0
Litiges et risques/commerciaux			1,1
Litiges et risques/personnel	4,9	3,9	12,1
Retours sur ventes			
Autres litiges et risques	47,9	54,1	56,1
TOTAL	61,0	69,0	91,7

À l'exception des litiges présentés en note 29.1.2. et des passifs éventuels en note 29.2, les « autres litiges et risques » ne sont constitués que de provisions individuellement non significatives.

En 2018, des passifs éventuels enregistrés lors des acquisitions de Supor et de WMF avaient donné lieu à une reprise sans objet pour un montant global de 11 millions d'euros. Ces passifs concernaient des risques fiscaux et sociaux.

En 2019, un passif éventuel né de l'acquisition de WMF a donné lieu à une reprise sans objet pour 3,5 millions d'euros.

Note 21.3. Provision pour restructuration

La ventilation de la provision pour restructuration est la suivante :

(en millions €)	2019	2018	2017
Frais de personnel	30,5	7,4	15,9
Frais d'arrêt	1,1	0,7	1,0
TOTAL	31,6	8,1	16,9

La part à moins d'un an de la provision pour restructuration s'élève à 28,3 millions d'euros et concerne principalement le plan de réorganisation de WMF annoncé en juillet 2019 et destiné à renforcer sa compétitivité.

NOTE 22. AVANTAGES AU PERSONNEL

Note 22.1. Hypothèses retenues

Les engagements de retraite et assimilés, provisionnés conformément à la note 1.4, concernent essentiellement la France et l'Allemagne. Ces engagements sont déterminés par des actuaires en utilisant un certain nombre d'hypothèses. Ces hypothèses sont revues annuellement.

Les taux d'actualisation ont été déterminés par référence aux rendements procurés par les obligations émises par des entreprises de première catégorie avec une durée équivalente à celle des engagements à la date d'évaluation.

Hypothèses retenues	France 2019	Allemagne 2019
<i>Hypothèses économiques</i>		
Taux de croissance des salaires	entre 1,50 % et 4,00 %	entre 1,75 % et 2,50 %
Taux d'actualisation par référence à l'Iboxx AA	0,15 % et 0,75 %	-0,10 % et 0,75%
Durée moyenne résiduelle d'activité	15,6	15,7
<i>Hypothèses démographiques</i>		
Âge de départ en retraite	62 à 65 ans*	65 ans
Mobilité du personnel	0 % à 13,7 %	0 % à 7,5 %
Tables de mortalité	INSEE TD/TV 2013-2015	HEUBECK RT 2018 G

* Selon âge des salariés et statut de cadre ou non.

Hypothèses retenues	France 2018	Allemagne 2018
<i>Hypothèses économiques</i>		
Taux de croissance des salaires	entre 2,50 % et 4,00 %	entre 1,75 % et 2,50 %
Taux d'actualisation par référence à l'Iboxx AA	1,15 % et 1,60 %	1,60 %
Durée moyenne résiduelle d'activité	15,3	14,6
<i>Hypothèses démographiques</i>		
Âge de départ en retraite	62 à 65 ans*	65 ans
Mobilité du personnel	0 % à 13,7 %	0 % à 7,5 %
Tables de mortalité	INSEE TD/TV 2012-2014	HEUBECK RT 2018 G

* Selon âge des salariés et statut de cadre ou non.

Hypothèses retenues	France 2017	Allemagne 2017
<i>Hypothèses économiques</i>		
Taux de croissance des salaires	entre 2,50 % et 4,00 %	entre 1,75 % et 2,50 %
Taux d'actualisation par référence à l'Iboxx AA	0,90 % et 1,50 %	1,5 % et 2 %
Durée moyenne résiduelle d'activité	14,7	variable
<i>Hypothèses démographiques</i>		
Âge de départ en retraite	60 à 65 ans*	65 ans
Mobilité du personnel	0 % à 13,3 %	0 % à 7,5 %
Tables de mortalité	INSEE TD/TV 2012-2014	HEUBECK RT 2005 G

* Selon âge des salariés et statut de cadre ou non.

Note 22.2. Détails des engagements

L'engagement total se décompose comme suit :

(en millions d'€)	2019			
	France	Allemagne	Autres pays	Total
Dette actuarielle avec niveau futur des salaires	144,4	223,6	75,7	443,7
Valeur actuelle des fonds	(68,8)	(7,4)	(58,9)	(135,1)
ENGAGEMENT SOUS-CAPITALISÉ	75,6	216,2	16,8	308,6
Passif comptabilisé au bilan	75,6	216,2	16,8	308,6
Actif comptabilisé au bilan				
NET	75,6	216,2	16,8	308,6

2018				
<i>(en millions d'€)</i>	France	Allemagne	Autres pays	Total
Dette actuarielle avec niveau futur des salaires	132,1	204,9	67,8	404,8
Valeur actuelle des fonds	(63,9)	(6,4)	(43,5)	(113,8)
ENGAGEMENT SOUS-CAPITALISÉ	68,2	198,5	24,3	291,0
Passif comptabilisé au bilan	68,2	198,5	24,3	291,0
Actif comptabilisé au bilan				
NET	68,2	198,5	24,3	291,0

2017					
<i>(en millions d'€)</i>	France	Allemagne	WMF	Autres pays	Total
Dette actuarielle avec niveau futur des salaires	137,7	84,8	134,8	17,2	374,5
Valeur actuelle des fonds	(70,3)	(5,0)		(5,3)	(80,6)
ENGAGEMENT SOUS-CAPITALISÉ	67,4	79,8	134,8	11,9	293,9
Passif comptabilisé au bilan	67,4	79,8	134,8	12,0	293,9
Actif comptabilisé au bilan					
NET	67,4	79,8	134,8	12,0	293,9

Le montant des engagements au titres des médailles du travail est de 9,1 millions au 31 décembre 2019 (de 8,4 millions au 31 décembre 2018 et 8,3 millions au 31 décembre 2017).

Note 22.3. Charges comptabilisées

La charge afférente à ces engagements se décompose de la façon suivante :

2019				
<i>(en millions d'€)</i>	France	Allemagne	Autres pays	Total
Coût annuel des services rendus	5,9	5,7	4,4	16,0
Frais financiers sur engagements	1,6	3,1	0,8	5,5
Produit financiers sur fonds investis	(0,7)	(0,1)	(0,4)	(1,2)
Autres	(1,5)	0,1	(2,6)	(4,0)
COÛT DE LA PÉRIODE	5,3	8,8	2,2	16,3

2018				
<i>(en millions d'€)</i>	France	Allemagne	Autres pays	Total
Coût annuel des services rendus	7,6	4,0	3,8	15,4
Frais financiers sur engagements	1,7	3,0	0,7	5,4
Produit financiers sur fonds investis	(0,8)	(0,1)	(0,4)	(1,3)
Autres	(0,6)	2,3	0,1	1,8
COÛT DE LA PÉRIODE	7,9	9,2	4,2	21,3

2017					
(en millions d'€)	France	Allemagne	WMF	Autres pays	Total
Coût annuel des services rendus	8,3	0,7	8,6	1,6	19,2
Frais financiers sur engagements	1,2	0,9	1,7	0,5	4,3
Produit financiers sur fonds investis	(0,5)			(0,1)	(0,6)
Autres	(1,1)			0,1	(1,0)
COÛT DE LA PÉRIODE	7,9	1,6	10,3	2,1	21,9

Note 22.4. Variation des gains et pertes enregistrées en capitaux propres

2019				
(en millions d'€)	France	Allemagne	Autres pays	Total
Montant à l'ouverture	(45,6)	(25,0)	(5,5)	(76,1)
Écarts actuariels	(10,1)	(23,2)	(8,5)	(41,8)
Rendement des actifs du régime supérieur / (inférieur) au produit d'intérêts	4,1		0,3	4,4
Autres		0,2	0,3	0,5
MONTANT À LA CLÔTURE	(51,6)	(48,0)	(13,4)	(113,0)

Les écarts actuariels de la période sont principalement liés à la variation du taux d'actualisation.

2018				
(en millions €)	France	Allemagne	Autres pays	Total
Montant à l'ouverture ^(a)	(48,1)	(26,5)	(2,8)	(77,4)
Écarts actuariels	3,5	1,5	(2,9)	2,1
Rendement des actifs du régime supérieur / (inférieur) au produit d'intérêts	(1,0)		(0,2)	(1,2)
Autres			0,4	0,4
MONTANT À LA CLÔTURE	(45,6)	(25,0)	(5,5)	(76,1)

* Reclassement après désopacification du palier WMF.

2017					
(en millions €)	France	Allemagne	WMF	Autres pays	Total
Montant à l'ouverture	(61,5)	(32,4)		(4,4)	(98,3)
Écarts actuariels	9,1	4,8	2,9	(0,4)	16,4
Rendement des actifs du régime supérieur / (inférieur) au produit d'intérêts	4,3	0,1			4,4
Autres			(0,1)	0,2	0,1
MONTANT À LA CLÔTURE	(48,1)	(27,5)	2,8	(4,6)	(77,4)

Note 22.5. Évolution de la provision sur l'exercice

La variation de la provision s'analyse comme suit :

(en millions €)	2019	2018	2017
Montant net à l'ouverture	291,0	293,9	326,0
Coût de la période	16,3	21,3	21,9
Cotisations payées et contributions aux actifs des fonds	(34,5)	(23,0)	(34,8)
Écarts actuariels et autres variations	35,8	(1,2)	(19,2)
MONTANT NET À LA CLÔTURE	308,6	291,0	293,9

Note 22.6. Évolution des engagements

Évolution des engagements 2019

(en millions d'€)	2019			Total
	France	Allemagne	Autres pays	
ENGAGEMENTS AU 1^{ER} JANVIER 2019	132,1	204,9	67,8	404,8
Coût des services rendus	5,9	5,7	4,4	16,0
Frais financiers sur engagements	1,6	3,1	0,8	5,5
Prestations versées	(3,8)	(13,5)	(3,2)	(20,5)
Modifications de régime			(2,0)	(2,0)
Écarts actuariels	10,5	23,3	8,7	42,5
Réductions/cessions	(1,9)			(1,9)
Autres		0,1	(0,8)	(0,7)
ENGAGEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2019	144,4	223,6	75,7	443,7

Évolution des engagements 2018

(en millions d'€)	France	Allemagne	Autres pays	Total
ENGAGEMENTS AU 1^{ER} JANVIER 2018 ^{(a) (b)}	138,0	210,8	61,5	410,3
Coût des services rendus	7,6	4,0	3,8	15,4
Frais financiers sur engagements	1,7	3,0	0,7	5,4
Prestations versées	(11,0)	(14,1)	(2,0)	(27,1)
Modifications de régime				
Écarts actuariels	(3,8)	0,2	3,0	(0,6)
Réductions/cessions	(0,5)			(0,5)
Autres	0,1	1,0	0,8	1,9
ENGAGEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2018	132,1	204,9	67,8	404,8

a) Reclassement après désopacification du palier WMF.

(b) Après ventilation de l'obligation et des fonds investis en Suisse pour 36 millions d'euros

Évolution des engagements 2017

<i>(en millions d'€)</i>	France	Allemagne	WMF	Autres pays	Total
ENGAGEMENTS AU 1^{ER} JANVIER 2017	144,1	89,5	140,7	16,8	391,1
Coût des services rendus	8,3	0,7	8,6	1,6	19,2
Frais financiers sur engagements	1,2	0,9	1,7	0,5	4,3
Prestations versées	(5,8)	(4,4)	(12,8)	(1,4)	(24,4)
Modifications de régime					
Écarts actuariels	(9,4)	(4,8)	(2,9)	0,4	(16,7)
Réductions/cessions	(0,7)				(0,7)
Autres		2,9	(0,5)	(0,7)	1,7
ENGAGEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2017	137,7	84,8	134,8	17,2	374,5

Note 22.7. Évolution et détail des fonds investis

Variation 2019 des actifs investis

	2019			
<i>(en millions d'€)</i>	France	Allemagne	Autres pays	Total
ACTIFS INVESTIS AU 1^{ER} JANVIER 2019	63,9	6,4	43,5	113,8
Rendement attendu des fonds	0,8	0,1	0,4	1,3
Contributions versées aux fonds		1,0	15,1	16,1
Prestations payées par le fonds		(0,1)	(2,0)	(2,1)
Écarts actuariels et autres	4,1		1,9	6,0
ACTIFS INVESTIS AU 31 DÉCEMBRE 2019	68,8	7,4	58,9	135,1

Variation 2018 des actifs investis

<i>(en millions d'€)</i>	France	Allemagne	Autres pays	Total
ACTIFS INVESTIS AU 1^{ER} JANVIER 2018 *	70,3	5,0	40,7	116,0
Rendement attendu des fonds	0,8	0,1	0,3	1,2
Contributions versées aux fonds		0,4	2,6	3,0
Prestations payées par le fonds	(6,1)	(0,1)	(1,0)	(7,2)
Écarts actuariels et autres	(1,1)	1,0	0,9	0,8
ACTIFS INVESTIS AU 31 DÉCEMBRE 2018	63,9	6,4	43,5	113,8

* Après ventilation de l'obligation et des fonds investis en Suisse pour 36 millions d'euros.

Variation 2017 des actifs investis

(en millions d'€)	France	Allemagne	WMF	Autres pays	Total
ACTIFS INVESTIS AU 1^{ER} JANVIER 2017	55,5	4,6		5,0	65,1
Rendement attendu des fonds	0,5			0,1	0,6
Contributions versées aux fonds	10,0	0,4		0,6	11,0
Prestations payées par le fonds		(0,1)		(0,4)	(0,5)
Écarts actuariels et autres	4,3	0,1			4,4
ACTIFS INVESTIS AU 31 DÉCEMBRE 2017	70,3	5,0		5,3	80,6

Les actifs en France sont placés auprès de deux compagnies d'assurances et investis dans :

- l'actif général de ces assureurs composés essentiellement d'obligations d'État ou en émetteurs notés principalement AAA ou AA, en actions de grandes valeurs internationales (gérées en direct) et en immobilier de bureau à haut rendement pour 46% du total ;
- des fonds obligataires pour environ 11 % du total ;
- des fonds actions pour le solde.

Le rendement de ces fonds s'est élevé à + 10,98 % en 2019.

Le rendement réel du fonds pour l'année 2019 devrait être conforme au taux attendu et ne devrait pas générer des écarts actuariels significatifs en 2020.

Les contributions versées aux fonds sont exclusivement versées par l'employeur. Il n'y a pas de versements effectués par les participants aux régimes.

Note 22.8. Autres informations

22.8.1. Décaissements attendus lors des exercices futurs

Décaissements attendus (en millions €)	France	Allemagne	Autres	Total
< 1 an	12,1	12,5	0,8	25,4
De 1 à 5 ans	63,5	203,7	16,0	283,2
TOTAL À 5 ANS	75,6	216,2	16,8	308,6

22.8.2. Contributions versées aux fonds prévues au cours de l'exercice suivant

Aucune contribution significative n'est planifiée à ce jour.

22.8.3. Analyse de sensibilité des engagements

Une diminution du taux d'actualisation de 0,25 % aurait entraîné une augmentation de l'engagement d'environ 11,7 millions d'euros et une augmentation du taux d'actualisation de 0,25 % une diminution de l'engagement d'environ 11,6 millions d'euros. L'impact sur le coût des services rendus en 2019 d'une modification des engagements liée aux variations des taux d'actualisation présentée ci-avant peut être considéré comme non significatif.

NOTE 23. FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS

<i>(en millions €)</i>	2019	2018	2017
FOURNISSEURS	1 044,8	1 029,9	905,8
Dettes fiscales et sociales	370,9	338,7	346,4
Fournisseurs d'immobilisations	17,9	17,8	15,9
Avances et acomptes reçus (a)	142,7	148,0	
Autres dettes	51,3	60,6	36,7
AUTRES PASSIFS	582,8	565,1	399,0
<i>(a) Dont 140,7 millions d'euros provenant de SUPOR.</i>			

S'ils avaient été présentés de manière distincte, les avances et acomptes reçus au titre des années 2017 se seraient élevés à 154,3 millions d'euros.

À la date de clôture, les fournisseurs et autres passifs se ventilent comme suit :

	Courant	Non courant	Total
FOURNISSEURS	1 044,8		1 044,8
Dettes fiscales et sociales	321,7	49,2	370,9
Fournisseurs d'immobilisations	17,9		17,9
Avances et acomptes reçus	142,7		142,7
Autres dettes	45,3	6,0	51,3
AUTRES PASSIFS	527,6	55,2	582,8

Les dettes fiscales et sociales non courantes concernent essentiellement les comptes épargne temps des salariés en France.

NOTE 24. DETTES FINANCIERES

Note 24.1. Endettement financier brut

<i>(en millions €)</i>	2019	2018	2017
Dettes obligataires	1 150,7	1 148,5	1 146,2
Dettes bancaires	5,8	4,2	
Dettes IFRS16	262,2	2,7	3,7
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)	212,9	30,0	
Autres dettes financières (y compris placements privés)	656,3	657,0	900,2
Participation des salariés	13,9	15,5	17,1
DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES	2 301,8	1 857,9	2 067,3
Dettes obligataires			
Dettes bancaires	12,7	17,5	84,6
Dettes IFRS16	71,5		
Titres négociables à court et moyen terme (NEU CP et NEU MTN)	347,0	300,0	447,0
Part à moins d'un an des dettes non courantes	39,4	269,5	46,6
DETTES FINANCIÈRES COURANTES	470,6	587,0	578,2

Au 31 décembre 2019, la dette du Groupe est constituée de financements à court terme et long terme. Les sources de financement sont diversifiées et l'endettement financier se compose notamment de :

- financements par placements privés (Schuldschein) pour 625 millions d'euros ;
- un emprunt obligataire de 500 millions d'euros à échéance 2022 ;
- un emprunt obligataire de 500 millions d'euros à échéance 2024 ;
- une émission d'Obligations à Option de Remboursement en Numéraire et/ou en Actions Existantes (ORNAE) de 150 millions d'euros à échéance 2021.
- un tirage de 317 millions d'euros de titres négociables à court terme (NEU CP) (tiré dans le cadre d'un programme de 1 milliard d'euros bénéficiant d'une note court terme A2 attribuée par Standard & Poor's).
- un tirage de 241,5 millions d'euros de titres négociables à moyen terme (NEU MTN) (tiré dans le cadre d'un programme de 500 millions d'euros).

Au 31 décembre 2019, le taux d'intérêt moyen pondéré de la dette financière non courante à plus d'un an en tenant compte de sa maturité, ressort à 1,68 %.

Caractéristiques et échéances des emprunts (valeurs nominales)

Au 31 décembre 2019 (en millions €)	Monnaie d'émission	Échéance	Solde au bilan	Ventilation par échéance			Taux initial
				< 1 an	1- 5 ans	> 5 ans	
Schuldschein	EUR	2021	130,0		130,0		Variable ^(a)
Schuldschein	EUR	2021	146,5		146,5		Fixe
Schuldschein	EUR	2023	102,5		102,5		Variable ^(a)
Schuldschein	EUR	2023	180,0		180,0		Fixe
Schuldschein	EUR	2024	18,0		18,0		Variable ^(a)
Schuldschein	EUR	2026	48,0			48,0	Fixe
ORNAE ^(b)	EUR	2021	150,0		150,0		Fixe
Emprunt obligataire 1	EUR	2022	500,0		500,0		Fixe
Emprunt obligataire 2	EUR	2024	500,0		500,0		Fixe
Titres négociables à court terme (NEU CP)	EUR	2020	317,0	317,0			Fixe
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)	EUR		100,0		20,0	80,0	Fixe
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)	EUR		141,5	30,0	111,5		Variable
Autres dettes bancaires (y compris découverts)			87,2	48,0	38,1	1,1	Variable
Dette IFRS16			333,7	71,5	194,9	67,3	
Participation des salariés	EUR		18,0	4,1	13,9		
TOTAL			2 772,4	470,6	2 105,4	196,4	

(a) Une partie est couverte par des swaps de taux variables contre taux fixes.
(b) Hors part optionnelle de l'ORNAE.

Échéances des emprunts (valeur nominale et intérêts inclus, valeurs non actualisées)

Au 31 décembre 2019 (en millions €)	Monnaie d'émission	Échéance	Décaissements prévus	Ventilation par échéance		
				< 1 an	1- 5 ans	> 5 ans
Schuldschein	EUR	2021	132,6	1,3	131,3	
Schuldschein	EUR	2021	149,8	1,6	148,2	
Schuldschein	EUR	2023	107,7	1,3	106,4	
Schuldschein	EUR	2023	191,6	2,9	188,7	
Schuldschein	EUR	2024	18,9	0,2	18,7	
Schuldschein	EUR	2026	55,6	1,1	4,4	50,1
ORNAE	EUR	2021	150,0		150,0	
Emprunt obligataire 1	EUR	2022	535,6	11,9	523,7	
Emprunt obligataire 2	EUR	2024	537,5	7,5	530,0	
Titres négociables à court terme (NEU CP)	EUR	2020	317,0	317,0		
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)	EUR		253,8	32,2	138,6	83,0
TOTAL			2 450,1	377,0	1 940,0	133,1

Crédits confirmés

Le Groupe dispose par ailleurs d'emprunts et crédits confirmés et non utilisés qui sont disponibles jusqu'aux termes suivants :

Au 31 décembre 2019 (en millions €)	Emprunts et crédits confirmés 2019 *
2020	1 010
2021	1 010
2022	50
2023	
2024	
* En-cours de lignes de crédit confirmés en fin d'exercice, dont : <ul style="list-style-type: none"> • un crédit syndiqué d'un montant de 960,0 millions d'euros échéance juillet 2021; • un emprunt bilatéral d'un montant de 50,0 millions d'euros échéance 2022. 	

Ces lignes de crédit ne comportent aucun covenant financier susceptible de les rendre exigibles immédiatement.

Note 24.2. Endettement financier net

(en millions €)	2019	2018	2017
Dettes financières non courantes	2 301,8	1 857,9	2 067,3
Dettes financières courantes	470,6	587,0	578,2
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	2 772,4	2 444,9	2 645,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets *	(785,5)	(612,7)	(538,7)
Autres placements financiers courants *	(7,7)	(258,0)	(213,1)
Instruments dérivés (nets)	18,1	3,3	10,8
ENDETTEMENT FINANCIER NET	1 997,3	1 577,5	1 904,6
* Dont 530 millions d'euros en Chine contre 488 millions d'euros au 31 décembre 2018 et 393 millions d'euros au 31 décembre 2017.			

L'endettement financier net comprend l'ensemble des dettes financières courantes et non courantes diminuées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des instruments dérivés liés au financement du Groupe. Il comprend également des placements financiers court terme sans risque de changement de valeur significatif mais dont l'échéance à la date de souscription est supérieure à 3 mois. Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'endettement financier net comprend également la dette financière née de l'application de IFRS 16 « contrats de location ».

Au 31 décembre 2019, les emprunts ne sont assortis d'aucune clause de remboursement anticipé lié au respect de ratios financiers.

Variations des passifs inclus dans les activités de financement du Groupe

(en millions €)	2019
Endettement brut à l'ouverture	2 444,9
Instruments dérivés nets à l'ouverture	3,3
Nouveaux emprunts de la période	836,8
Remboursements de la période	(844,0)
Variation découlant de l'application de la norme IFRS16 (note 12)	333,7
Variation de juste valeur	11,2
Variations découlant de l'obtention ou de la perte de contrôle de filiales	
Effet de change	4,6
Endettement brut à la clôture	2 772,4
Instruments dérivés nets à la clôture	18,1

NOTE 25. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Note 25.1. Instruments financiers

Les actifs financiers comprennent les participations, les actifs courants représentant les créances d'exploitation (hors dettes fiscales et sociales), des titres de créances ou des titres de placement. La juste valeur des créances clients et autres créances courantes est équivalente à leur valeur comptable compte tenu de leur échéance à court terme.

Les actifs financiers non courants comprennent des titres de participations non consolidés, certaines créances afférentes ainsi que des créances dont l'échéance est supérieure à un an. Ils étaient classés avant la première application de IFRS 9 en actifs disponibles à la vente et s'élevaient au 31 décembre 2017 à 24,3 millions d'euros. Conformément à IFRS 9, ces actifs financiers non courants pour lesquels le modèle de gestion est de collecter des flux de trésorerie contractuels et les flux résultant d'une cession sont enregistrés à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global sans recyclage ultérieur en résultat même en cas de cession.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires et les dettes d'exploitation (hors dettes fiscales et sociales).

Les emprunts et dettes financières, en l'absence de prix coté sur un marché actif, sont évalués à partir des flux de trésorerie futurs, emprunt par emprunt, en actualisant ces flux à la date de clôture sur la base du taux observé sur le marché à la clôture pour des types d'emprunts similaires et en tenant compte du *spread* moyen émetteur du Groupe.

(en millions €)	2019		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur par résultat (hors dérivés)	Juste valeur par autres éléments du résultat global	Actifs au coût amorti	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
ACTIFS							
Autres participations *	49,5	49,5		49,5			
Autres actifs financiers non courants	19,4	19,4			19,4		
Autres actifs non courants	2,5	2,5			2,5		
Clients	1 159,7	1 159,7			1 159,7		
Autres créances courantes hors charges constatées d'avance	70,4	70,4			70,4		
Instruments dérivés	23,9	23,9					23,9
Autres placements financiers	10,2	10,2	10,2				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	785,5	785,5	785,5				
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	2 121,0	2 121,1	795,7	49,5	1 252,0		23,9
PASSIFS							
Emprunts et dettes financières non courantes	2 301,8	2 362,5				2 362,5	
Autres passifs non courants	2,0	2,0				2,0	
Fournisseurs	1 044,8	1 044,8				1 044,8	
Autres passifs courants	187,4	187,4				187,4	
Instruments dérivés	44,2	44,2					44,2
Dettes financières courantes	470,6	470,6				470,6	
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	4 050,8	4 111,5				4 067,3	44,2
* dont Juste Valeur par OCI non recyclable : cf Etat du Résultat Global							

	2018		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur par résultat (hors dérivés)	Juste valeur par autres éléments du résultat global	Actifs au coût amorti	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
<i>(en millions €)</i>							
ACTIFS							
Autres participations *	47,6	47,6		47,6			
Autres actifs financiers non courants	16,9	16,9			16,9		
Autres actifs non courants	1,8	1,8			1,8		
Clients	1 087,2	1 087,2			1 087,2		
Autres créances courantes hors charges constatées d'avance	58,4	58,4			58,4		
Instruments dérivés	42,6	42,6					42,6
Autres placements financiers	258,0	258,0	258,0				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	612,7	612,7	612,7				
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	2 125,2	2 125,2	870,7	47,6	1 164,3		42,6
PASSIFS							
Emprunts et dettes financières non courantes	1 857,9	1 898,4				1 898,4	
Autres passifs non courants	2,0	2,0				2,0	
Fournisseurs	1 029,9	1 029,9				1 029,9	
Autres passifs courants	196,4	196,4				196,4	
Instruments dérivés	33,6	33,6					33,6
Dettes financières courantes	587,0	588,1				588,1	
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	3 706,8	3 748,4				3 714,8	33,6
* dont Juste Valeur par OCI non recyclable : cf Etat du Résultat Global							

	2017		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur par résultat (hors dérivés)	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
<i>(en millions €)</i>							
ACTIFS							
Autres participations	24,3	24,3		24,3			
Autres actifs financiers non courants	15,3	15,3			15,3		
Autres actifs non courants	1,7	1,7			1,7		
Clients	1 015,8	1 015,8			1 015,8		
Autres créances courantes hors charges constatées d'avance	8,5	8,5			8,5		
Instruments dérivés	49,1	49,1					49,1
Autres placements financiers	213,1	213,1	213,1				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	538,7	538,7	538,7				
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	1 866,5	1 866,5	751,8	24,3	1 041,3		49,1
PASSIFS							
Emprunts et dettes financières non courantes	2 067,3	2 134,1				2 134,1	
Autres passifs non courants	2,3	2,3				2,3	
Fournisseurs	905,8	905,8				905,8	
Autres passifs courants	50,3	50,3				50,3	
Instruments dérivés	60,2	60,2					60,2
Dettes financières courantes	578,2	578,2				578,2	
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	3 664,2	3 730,9				3 670,7	60,2

Note 25.2. Dérivés

La juste valeur des instruments dérivés est la suivante :

<i>(en millions d'€)</i>	2019				2018			
	Actif		Passif		Actif		Passif	
	Nominal	Juste valeur	Nominal	Juste valeur	Nominal	Juste valeur	Nominal	Juste valeur
COUVERTURE DE JUSTE VALEUR								
Ventes à terme de devises	37,4	0,5	149,3	(3,4)	75,6	1,9	123,2	(2,5)
Achats à terme de devises	154,5	1,9	130,8	(1,4)	206,9	4,2	98,0	(1,0)
Couverture optionnelle d'achat de devises	49,0	1,3	3,1		56,5	1,8		
Couverture optionnelle de vente de devises			23,2	(0,6)	11,6	0,1	19,8	(0,5)
Revalorisation des transactions intragroupes		3,2		(2,2)		1,5		(2,4)
TOTAL		6,9		(7,6)		9,5		(6,4)
TRADING								
AUD	12,0	0,2	25,1	(0,4)	13,9	0,1		
ARS					0,6		7,0	(0,3)
BRL	5,1	0,6	126,0	(2,4)	10,4		100,6	(0,2)
CAD	30,5	0,3	13,8	(0,5)	14,7	0,1		
CLP			14,3	(0,3)	12,7	0,2		
GBP	2,0		18,5		2,6		13,8	(0,1)
JPY	47,0	0,2			0,6		33,1	
MXN	20,0	0,1	0,2		15,4			
RUB	0,6		32,1		26,6	1,5		
SEK	19,0						16,3	(0,2)
THB	2,2		27,3	(0,2)	1,6		22,9	(0,1)
TRY	21,8	0,7	7,1	(0,2)			27,7	(0,4)
UAH			11,4	(0,3)				
USD	72,0		165,0	(0,5)	44,2	0,1	154,7	(0,4)
Autres devises	10,0		29,1	(0,1)	12,1		19,4	
TOTAL		2,1		(4,9)		2,0		(1,7)
COUVERTURES DE FLUX FUTURS								
Ventes et Achats à terme de devises	411,3	6,7	540,4	(7,6)	510,8	10,1	395,2	(4,8)
Couvertures optionnelles (devises)	199,4	5,9	265,8	(6,1)	418,6	18,8	259,2	(9,1)
Sw ap de taux variable/fixe			393,5	(4,5)			185,5	(1,9)
Cross Currency Sw ap		(0,2)	208,0	(2,4)				
Dérivés matières premières (aluminium, nickel, cuivre et plastique)	11,9	0,8	40,2	(1,0)	6,8		81,5	(4,9)
TOTAL		13,2		(21,6)		28,9		(20,7)
COUVERTURES D'INVESTISSEMENTS NETS								
Couvertures d'investissements nets	1,4	0,4	235,2	(0,7)	27,4	0,9		
TOTAL		0,4		(0,7)		0,9		
ORNAE								
Option de remboursement				(5,5)				(4,8)
Call sur ORNAE		1,4				1,3		
TOTAL		1,4		(5,5)		1,3		(4,8)
ACTIONS PROPRES								
Put sur Actions propres				(3,8)				
TOTAL				(3,8)				
TOTAL DÉRIVÉS		24,0		(44,1)		42,6		(33,6)
EFFET NET SUR CAPITAUX PROPRES (Y COMPRIS PART RESULTAT)				(20,1)		9,0		

Les instruments dont l'échéance pourrait être supérieure à 1 an sont principalement ceux mis en place au titre des couvertures de flux futurs. Ils comprennent également la valeur optionnelle de l'option de remboursement en numéraire et/ou en actions existantes (ORNAE) ainsi qu'un cross currency swap et un put sur actions propres.

Au 31/12/2019, la ventilation de la juste valeur de ces instruments se répartit comme suit :

Au 31 décembre 2019 (en millions €)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Cross Currency Sw ap		(2,6)		(2,6)
Ventes et Achats à terme de devises	(0,3)	(0,6)		(0,9)
Tunnels à prime nulle (devises)	0,1	(0,3)		(0,2)
Sw ap de taux variable/fixe		(4,5)		(4,5)
Dérivés matières premières (aluminium, nickel, cuivre et plastique)	(0,2)			(0,2)
ORNAE		(4,1)		(4,1)
Put sur Actions propres		(3,8)		(3,8)
TOTAL	(0,4)	(15,9)		(16,3)

La juste valeur des instruments dérivés est obtenue par des techniques d'actualisation des *cash flows* futurs en utilisant les cours de change à terme à la date de clôture (change), les taux d'intérêt du marché (taux) et les cours de l'aluminium, du cuivre, du nickel et du plastique au 31 décembre 2019.

Note 25.3. Information sur les actifs et passifs financiers comptabilisés en juste valeur

Conformément à l'amendement d'IFRS 7, le tableau suivant présente les éléments comptabilisés en juste valeur par classe d'instruments financiers selon la hiérarchie suivante :

- niveau 1 : instrument coté sur un marché actif ;
- niveau 2 : évaluation faisant appel à des techniques de valorisations simples s'appuyant sur des données de marché observables ;
- niveau 3 : évaluation faisant appel à des données non observables sur le marché.

<i>(en millions €)</i>	31 décembre 2019			
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
ACTIFS				
Autres participations	49,5		49,5	
Instruments dérivés	23,9		23,9	
Autres placements financiers	10,2	10,2		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	785,5	785,5		
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS COMPTABILISÉS EN JUSTE VALEUR	869,1	795,7	73,4	
PASSIFS				
Instruments dérivés	44,2		44,2	
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR	44,2		44,2	

Le portefeuille d'instruments financiers dérivés utilisés par le Groupe dans le cadre de sa gestion des risques comporte principalement des ventes et achats à terme de devises, des stratégies optionnelles, des *swaps* de taux, des *swaps* de change et des *swaps* sur matières premières. La juste valeur de ces contrats est déterminée à l'aide de modèles internes de valorisation basés sur des données observables et peut-être considérée de niveau 2.

NOTE 26. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Note 26.1. Gestion des risques

La gestion des risques est assurée de manière centralisée par la Direction Finance et Trésorerie du Groupe.

Le Groupe réalise ses opérations de couverture sur les marchés financiers avec un nombre limité de partenaires de premier rang afin d'éviter tout risque de contrepartie. Les opérations de couvertures sont centralisées. Elles sont réalisées de manière exceptionnelle par les filiales du Groupe lorsque la réglementation locale l'exige mais ces opérations restent soumises au contrôle de la Direction Finance et Trésorerie du Groupe.

Note 26.2. Risque de marché

26.2.1. Risque de change

Une part prépondérante des ventes du Groupe est réalisée dans des monnaies autres que l'euro, en particulier le dollar américain, le yuan chinois, le rouble russe, le réal brésilien, le yen japonais et le won Coréen. Ces ventes en devises sont réalisées principalement par les filiales du Groupe dans leur monnaie fonctionnelle, ne générant pas de risque de change transactionnel à leur niveau.

De même, des achats de marchandises (produits sourcés) en dollar américain ou en yuan chinois sont effectués auprès de fournisseurs asiatiques par une filiale du Groupe, SEB Asia, qui a pour devise fonctionnelle le dollar américain.

Les principales sources de risque de change transactionnel du Groupe sont donc liées :

- aux flux de facturation intercompagnies entre les sociétés du Groupe lorsqu'elles facturent ou achètent des produits ou services dans une devise autre que leur devise fonctionnelle.
- aux achats de composants industriels et de produits finis auprès de fournisseurs externes au Groupe par les filiales de production dans une devise différente de leur devise fonctionnelle (comme les achats de composants en dollar américain ou yuan chinois par les sites de production du Groupe).

Cette exposition est gérée de façon centralisée par SEB S.A. qui est la contrepartie unique des opérations de change sauf contrainte réglementaire spécifique. Les positions de change transactionnelles ouvertes au bilan sont couvertes partiellement par l'intermédiaire d'instruments fermes ou optionnels.

Les transactions futures hautement probables peuvent donner lieu à des couvertures dans des conditions très strictes définies dans la politique générale de gestion du risque de change.

ANALYSE DES RISQUES DE CHANGE LIES AUX TRANSACTIONS COMMERCIALES INTERCOMPAGNIES ET HORS GROUPE

L'exposition nette du Groupe basée sur les montants notionnels concerne principalement les devises suivantes (hors devises fonctionnelles des entités).

<i>En 2019 (en millions €)</i>	USD	CNY	RUB	BRL	KRW	GBP	JPY	CAD	Autres
Position intercompagnies	(116)	(107)	30	11	15	7	8	3	81
Position hors groupe	(17)	(65)							
POSITION NETTE AVANT GESTION	(133)	(172)	30	11	15	7	8	3	81
Achats à terme de devises	99	135		2	10	6	14	9	10
Ventes à terme de devises	(25)		(26)	(10)	(23)	(3)	(8)	(9)	(83)
Couverture optionnelle d'achat de devises	24	28							
Couverture optionnelle de vente de devises						(9)	(12)	(2)	
POSITION NETTE APRES GESTION	(35)	(9)	4	3	2	1	2	1	8
<i>En 2018 (en millions €)</i>	USD	CNY	RUB	BRL	KRW	GBP	JPY	CAD	Autres
Position intercompagnies	(109)	(128)	13	14	19	7	8	5	91
Position hors groupe		(47)							
POSITION NETTE AVANT GESTION	(109)	(175)	13	14	19	7	8	5	91
Achats à terme de devises	66	187		15			9	9	19
Ventes à terme de devises	(2)	(29)	(12)	(13)	(15)	(6)	(6)	(15)	(101)
Couverture optionnelle d'achat de devises	34	23							
Couverture optionnelle de vente de devises	(5)			(11)		(4)	(9)	(2)	
POSITION NETTE APRES GESTION	(16)	6	1	5	4	(3)	2	(3)	9

En 2017 (en millions €)	USD	CNY	RUB	BRL	KRW	GBP	JPY	CAD	Autres
Position intercompagnies	(131)	(132)	28	14	14	9	9	8	78
Position hors groupe									
POSITION NETTE AVANT GESTION	(131)	(132)	28	14	14	9	9	8	78
Achats à terme	121	144						3	1
Ventes à terme	(12)	(7)	(23)	(11)	(12)	(3)	(14)	(10)	(72)
Achats options achat	7								
Achats options vente						(4)	(1)	(3)	
POSITION NETTE APRÈS GESTION	(15)	5	5	3	2	2	(6)	(2)	7

Au 31 décembre 2019, les cours de change s'établissent pour 1 euro à 1,1234 dollar, 69,9563 roubles, 7,82347 yuans chinois et 121,94 yens.

Au 31 décembre 2019, l'analyse de la sensibilité sur la position après gestion est la suivante :

(en millions €)	USD	CNY	RUB	BRL	KRW	GBP	JPY	CAD	Autres
Hypothèse de variation de devise (appréciation)	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%
IMPACT RÉSULTAT	(3,9)	(1,0)	0,4	0,3	0,2	0,1	0,2	0,1	0,6

RISQUE DE CHANGE LIÉ AU FINANCEMENT

SEB S.A. est la source principale de financement de l'activité de ses filiales. Les ressources sont consenties dans la devise de fonctionnement des filiales. SEB S.A. ayant accès à des ressources stables en euros, elle est exposée aux risques de change sur le financement accordé aux filiales au travers des comptes courants ou prêts long terme. Pour couvrir son exposition, elle emprunte ou prête dans la devise de la filiale en position inverse en utilisant des *swaps* de devises. Cette exposition est donc couverte systématiquement dès lors que des instruments dérivés compétitifs sont disponibles sur le marché.

Le Groupe n'applique toutefois pas la comptabilité de couverture pour ces opérations.

En 2019 (en millions €)	USD	Autres
Total actifs	414	356
Total passifs	(406)	(18)
POSITION NETTE AVANT GESTION	8	338
Instruments financiers dérivés	(43)	(338)
POSITION NETTE APRÈS GESTION	(35)	

En 2018 (en millions €)	USD	Autres
Total actifs	278	332
Total passifs	(365)	(28)
POSITION NETTE AVANT GESTION	(87)	304
Instruments financiers dérivés	67	(306)
POSITION NETTE APRÈS GESTION	(20)	(2)

En 2017 (en millions €)	USD	Autres
Total actifs	210	269
Total passifs	(273)	(69)
POSITION NETTE AVANT GESTION	(63)	200
Instruments financiers dérivés	50	(207)
POSITION NETTE APRÈS GESTION	(13)	(7)

La variation des cours des devises (toute autre variable étant supposée par ailleurs rester constante) aurait un impact sur le résultat.

Au 31 décembre 2019, l'analyse de la sensibilité de la position nette après gestion est la suivante :

<i>(en millions €)</i>	USD	Autres
Hypothèse de variation de devise (appréciation)	10%	10%
IMPACT RÉSULTAT	(3,9)	0,1

RISQUE DE CHANGE LIÉ AUX INVESTISSEMENTS NETS

Le Groupe SEB est par ailleurs exposé à un risque de change lié à l'investissement net dans ses filiales (impact des fluctuations de cours des devises fonctionnelles des filiales dans la quote-part de capitaux propres détenue par SEB S.A.).

Au 31 décembre 2019, les nominaux de couvertures qualifiés de NIH et les justes valeurs comptabilisées en capitaux propres sont :

<i>En 2019 (en millions €)</i>	COP	EGP	CNY	TOTAL
Nominaux de couvertures qualifiés de NIH	16,4	1,4	218,8	236,6
Juste valeur en capitaux propres	(0,3)	0,3	(0,3)	(0,3)

26.2.2. Risque de taux

La politique du Groupe consiste à se couvrir contre les risques de fluctuation des taux d'intérêts en fonction de l'évolution du marché des taux et de l'évolution de la dette globale du Groupe.

Le tableau ci-après présente l'échéancier à fin décembre 2019 des dates de révision de taux :

<i>En 2019 (en millions €)</i>	Du jour le jour à 1 an		De 1 à 5 ans		Supérieur à 5 ans	
	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe
Total actifs	793,2					
Total passifs	(78,0)	(392,6)	(400,1)	(1 705,3)	(1,1)	(195,3)
VALEUR NOMINALE NETTE AVANT GESTION	715,2	(392,6)	(400,1)	(1 705,3)	(1,1)	(195,3)

Pour couvrir les intérêts d'emprunts payables d'ici janvier 2024 des swaps taux variable/taux fixe ont été mis en place.

Le Groupe se couvre principalement sur l'indice de référence monétaire, Euribor 6 mois.

<i>En 2019 (en millions €)</i>	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Sw ap taux variable/taux fixe	52,0	341,5	
Cross Currency Sw ap		208,0	

Sur la base de l'endettement financier brut au 31 décembre 2019, d'une dette constante toute l'année et d'une même répartition devises de cette dette, une variation instantanée à la hausse de 1 % des taux d'intérêt représenterait une charge financière supplémentaire estimée à 2,1 millions d'euros et serait sans impact significatif sur l'endettement net.

La variation de l'impact sur les capitaux propres du swap de taux au 31 décembre 2019 est la suivante :

<i>(en millions €)</i>	31/12/2019
JUSTE VALEUR A L'OUVERTURE	(1,9)
Variation de juste valeur	(3,0)
Montants recyclés en résultat	
JUSTE VALEUR A LA CLOTURE	(4,9)

26.2.3. Risque matières

Le Groupe utilise, pour la fabrication de ses produits, des matières premières (essentiellement aluminium, cuivre, nickel et plastique entrant dans la composition de l'acier inoxydable) dont la fluctuation des cours est couverte par des instruments financiers dérivés. Le Groupe anticipe ses besoins (hors Chine) pour l'année suivante et effectue une couverture prudente de ses besoins (environ 80 % des volumes prévisionnels des douze prochains mois).

Au 31 décembre 2019, les couvertures portent ainsi sur les tonnages suivants : 25 810 tonnes pour l'aluminium, 459 tonnes pour le cuivre, 297 tonnes pour le nickel et 2 700 tonnes pour le propylène et 564 tonnes de styrène.

Le Groupe utilise des *swaps* pour figer les cours de ces matières premières. Les produits dérivés sur matières utilisés par le Groupe sont qualifiés de couverture de flux de trésorerie au sens de la norme IFRS 9 lorsque les critères énoncés en note 1.4.4 sont remplis.

Au 31 décembre 2019, les instruments financiers dérivés sur matières ont dégagé une perte latente de 0,3 millions d'euros. En 2018, la perte latente s'élevait à 4,9 millions d'euros. Et en 2017, le gain latent s'élevait à 4,1 millions d'euros.

Les instruments dérivés arrivés à échéance en 2019 ont généré une perte de 4,0 millions d'euros (gain de 1,4 millions d'euros en 2018 et gain de 4,1 millions d'euros en 2017).

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Sur le portefeuille de dérivés matières, une augmentation de 10 % des cours des matières au 31 décembre 2019 aurait eu un impact positif sur les capitaux propres de 5,0 millions d'euros. Une diminution de 10 % aurait eu un impact défavorable d'un montant équivalent, toute autre variable étant supposée rester constante par ailleurs.

Hors dérivés, une variation de 10 % des cours des matières par rapport à leur niveau moyen 2019 aurait entraîné une variation à la hausse ou à la baisse de 18,4 millions d'euros du Résultat Opérationnel d'Activité.

26.2.4. Risque actions et actions propres

Il n'est pas dans la politique du Groupe de détenir un portefeuille d'actions tierces ou d'OPCVM actions significatif.

Le Groupe détient en revanche un portefeuille d'actions propres. Il a ainsi mis en place :

- un contrat de liquidité afin de favoriser la liquidité de ses actions et la régularité de leur cotation ;
- un contrat de rachats d'actions afin d'assurer principalement la couverture des plans de stock-options et d'actions de performances accordés aux salariés.

Lorsque la société acquiert ses propres actions, ces dernières sont comptabilisées en déduction des capitaux propres. Les produits ou pertes générés par les transactions sur actions propres sont également comptabilisés en capitaux propres.

Sur la base du cours de clôture de l'action SEB au 31 décembre 2019 (133,8 euros), la valeur de marché des actions détenues était de 48,5 millions d'euros. Une variation – à la hausse ou à la baisse – de 10 % du cours de l'action SEB entraînerait donc une variation de 4,8 millions d'euros de la valeur de marché des actions d'autodétention.

Par ailleurs, ZJ Supor, dont le Groupe SEB détient désormais 81,19 % du capital, est coté sur le marché de Shenzhen. Au 31 décembre 2019, le cours de l'action cote 76,78 CNY, valorisant la part du capital détenue par le Groupe SEB à 6 542,9 millions d'euros. L'évolution du cours de l'action Supor n'a aucune incidence sur les comptes consolidés du Groupe SEB dans la mesure où ZJ Supor est consolidé par intégration globale.

Note 26.3. Risque de liquidité

Afin de gérer le risque de liquidité pouvant résulter de l'exigibilité des passifs financiers, que ce soit à leur échéance contractuelle ou par anticipation, le Groupe met en œuvre une politique de financement reposant sur :

- le maintien à tout moment d'un certain niveau de disponibilités (trésorerie, équivalents de trésorerie et autres placements financiers) s'élevant à 793,2 millions d'euros au 31 décembre 2019 ;

auquel s'ajoutent notamment :

- des titres négociables à court terme (NEU CP) dans le cadre d'un programme de 1 milliard d'euros. L'en-cours au 31 décembre 2019 est de 317 millions d'euros ;
- des titres négociables à moyen terme (NEU MTN) dans le cadre d'un programme de 500 millions d'euros. L'en-cours au 31 décembre 2019 est de 241,5 millions d'euros ;
- des emprunts et crédits :
 - une ligne de crédit syndiqué de 960 millions d'euros à échéance 2021,
 - une ligne bilatérale d'un montant de 50 millions d'euros à échéance 2022,
 - plusieurs lignes de crédit de type *Schuldschein* pour 625 millions d'euros à échéances 2021, 2023, 2024 et 2026,
 - un emprunt obligataire de 500 millions d'euros à échéance 2022,
 - un emprunt obligataire de 500 millions d'euros à échéance 2024,
 - une émission d'Obligations à Option de Remboursement en Numéraire et/ou en Actions Existantes (ORNAE) de 150 millions d'euros à échéance 2021.

La trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que la dette financière sont respectivement décrits en note 18 et note 24.

Note 26.4. Risque de crédit

À la date de clôture, la ventilation par antériorité des créances clients est la suivante :

(en millions €)	Créances non échues	Créances échues			Total
		0-90 jours	91-180 jours	> 181 jours	
Créances clients nettes	907,4	195,1	15,6	41,6	1 159,7

Pour prévenir tout problème de recouvrement auprès de ses clients, le Groupe SEB a mis en place des limites de crédit individuelles qui sont régulièrement mises à jour en fonction à la fois de la situation financière de chaque client et de l'historique des paiements.

Par ailleurs, les principaux clients du Groupe SEB sont des grands noms internationaux du secteur de la distribution et aucun client ne représente plus de 5 % du chiffre d'affaires au 31 décembre 2019.

Enfin, le Groupe SEB a souscrit une police d'assurance auprès de la COFACE et de EULER HERMES pour couvrir le risque crédit client. Au 31 décembre 2019, la majorité des filiales du Groupe bénéficie d'une couverture des soldes clients que la société exercera en cas de non-recouvrement.

NOTE 27. DEPENSES ENVIRONNEMENTALES

En 2019, les dépenses et les investissements réalisés pour la protection de l'environnement se sont élevés à 12,1 millions d'euros (11 millions d'euros en 2018 et 2017).

Ce montant inclut notamment les dépenses de fonctionnement relatives à l'environnement (gestion de l'eau, des déchets, etc.), mais ne comprend pas les taxes liées aux emballages et les dépenses relatives aux déchets d'équipements électriques et électroniques.

Les principaux postes, ainsi que la ventilation entre dépenses et investissements sont reportés dans le tableau ci-dessous.

(en millions €)	2019			2018			2017		
	Dépenses	Investissements	Total	Dépenses	Investissements	Total	Dépenses	Investissements	Total
Protection de l'air ambiant	0,6	1,8	2,4	0,5	1,8	2,3	0,5	0,4	0,9
Gestion des eaux usées et économie d'eau	2,2	1,2	3,4	2,1	0,8	3	2,2	0,6	2,8
Gestion des déchets	3,2		3,2	2,6		2,6	2,3		2,3
Protection et assainissement du sol	0,6	1,1	1,7	0,8	0,2	1,0	2,9	0,3	3,2
Autres activités de protection de l'environnement	1,2	0,2	1,4	1,5	0,6	2,1	1,3	0,5	1,8
TOTAL	7,8	4,3	12,1	7,6	3,4	11,0	9,2	1,8	11,0

Au 31 décembre 2017, le montant total des provisions pour risque environnemental s'élevait à 1,4 million d'euros et concernait principalement les frais de dépollution du site « plant 3 » au Brésil.

Depuis le 31 décembre 2018, il n'existe plus de provision pour risque environnemental significative.

NOTE 28. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 28.1. Opérations spécifiques

Les engagements spécifiques sont traités dans les notes suivantes :

- note 22 : avantages au personnel ;
- note 24 : dettes financières ;
- note 25 : juste valeur des instruments financiers.

Note 28.2. Opérations courantes

Engagements liés aux activités opérationnelles de l'entreprise.

(en millions €)	2019	2018	2017
Commandes fermes pour l'acquisition d'actifs industriels	50,5	42,5	34,2
Cautions et avals donnés			0,1
Contrats de location simple non résiliables (a)	43,6	367,6	353,3
Engagements financiers divers	16,8	14,0	18,7
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNÉS	110,9	424,1	406,3
Garanties clients (assurance-crédit)	719,3	734,2	805,7
Engagements financiers divers	0,5		
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS	719,8	734,2	805,7

(a) Après 1^{ère} application de la norme IFRS 16 en 2019

NOTE 29. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES, PASSIFS EVENTUELS

Note 29.1. Faits exceptionnels et litiges

29.1.1. Faits exceptionnels

BRÉSIL

Le 15 mars 2017, la Cour suprême fédérale brésilienne a déclaré inconstitutionnelle l'inclusion de l'ICMS dans la base de calcul des taxes PIS et COFINS. Notre filiale industrielle Seb do Brasil avait, dès 2009, saisi la justice à ce sujet et obtenu gain de cause le 6 septembre 2018 aux termes d'une décision définitive confirmant la position de la Cour Suprême et ouvrant ainsi droit au remboursement du surplus de taxe payé depuis 2004 par Seb do Brasil. À ce titre, une créance fiscale de 32 millions d'euros avait été reconnue en 2018 dans les « produits des activités ordinaires » de la période au Brésil. Outre ce revenu, des intérêts moratoires de l'ordre de 20 millions d'euros avaient été enregistrés.

En juillet 2019, la justice brésilienne a également rendu une décision définitive en faveur de Seb Comercial, ouvrant droit au remboursement du surplus de taxe payé depuis 2013. À ce titre une créance fiscale de 8 millions d'euros a été reconnue dans les « produits des activités ordinaires » de la période au Brésil. Outre ce revenu, des intérêts moratoires de l'ordre de 3 millions d'euros ont été enregistrés.

Suite à une saisine du FRB (Federal Revenue of Brazil), la Cour Suprême doit clarifier la base de calcul des taxes PIS et COFINS, sa décision est attendue pour le 1^{er} avril 2020.

Par ailleurs, le Groupe avait été confronté en 2018 à la défaillance d'un distributeur significatif dans ce pays. Au regard des informations obtenues courant 2019, le Groupe a revu son analyse du risque et a décidé de diminuer le niveau de dépréciation de sa créance envers ce distributeur.

ALLEMAGNE

Courant 2019, le Groupe a identifié chez Groupe SEB Deutschland des pratiques commerciales dérogeant aux principes du Groupe. Les investigations menées en interne ont conduit le Groupe à comptabiliser des régularisations comptables relatives à des exercices antérieurs (2018 très essentiellement) pour un montant d'environ 20 millions d'euros. (cf note 6. 3).

AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

Le Groupe a mis en œuvre une opération d'actionnariat salarié permettant à ses collaborateurs de souscrire à une augmentation de capital à des conditions préférentielles. Cette opération d'envergure mondiale intitulée « Horizon 2019 » a couvert environ 30 pays où le Groupe est implanté et a concerné 20 000 collaborateurs.

L'augmentation de capital réalisée en date du 23 juillet 2019 au titre de ce plan a été de 138 015 actions nouvelles soit 0,3% du capital.

29.1.2. Litiges

A) ENQUETE DE L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE FRANCAISE

L'Autorité de la Concurrence a diligenté une enquête sur les pratiques de prix et de référencement de plusieurs fabricants d'électroménager, dont Groupe SEB France et Groupe SEB Retailing, à l'égard de certains distributeurs du commerce en ligne.

Compte tenu de l'issue incertaine de la procédure, aucune provision n'a été reconnue dans les comptes au 31 décembre 2019.

B) LITIGE DOUANIER EN TURQUIE

Groupe SEB Istanbul, la filiale turque du Groupe, avait reçu en date du 1^{er} février 2016 une notification des Autorités douanières indiquant que, selon leur interprétation, nos importations sont soumises à une taxe additionnelle non acquittée à ce jour. La notification reçue couvrait la période comprise entre le 1^{er} janvier 2013 et le 28 septembre 2015 et faisait état d'un redressement en base de 4,5 millions d'euros et de pénalités de 13,5 millions d'euros. Le Groupe a contesté l'intégralité de ce redressement, toutefois, le Groupe a adhéré au programme d'amnistie proposé par le gouvernement turc ce qui a permis de limiter le risque à environ 6 millions d'euros. Au 31 décembre 2017, le solde de la provision s'élevait à 2,3 millions d'euros. L'intégralité de ce montant ayant été payé en 2018, le solde de cette provision est désormais nul.

C) INCENDIE CHEZ UN PRESTATAIRE LOGISTIQUE EN CHINE

Le 28 juin 2018, l'incendie qui s'est déroulé chez un prestataire logistique à Hangzhou a entraîné la destruction d'un stock de produits finis d'une valeur approximative de 12 millions d'euros. L'indemnité de notre assureur a été perçue au cours du 1^{er} semestre 2019. La quote part des dépenses restant à notre charge s'est élevée à 1,3 millions d'euros.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance, qui est en suspens, ou dont il est menacé, susceptible d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou sur la rentabilité du Groupe, autres que celles qui sont reflétées dans les comptes ou mentionnées dans les notes annexes.

Note 29.2. Passifs éventuels

Des provisions pour risque et des passifs éventuels estimés à 48 millions d'euros avaient été provisionnés dans le cadre de l'acquisition de WMF au titre de litiges, risques fiscaux, environnementaux ou réglementaires. Le montant fin 2018, s'élevait à 39,7 millions d'euros conformément au dénouement des contrôles fiscaux.

En 2019, une reprise complémentaire au titre d'un litige désormais éteint a été enregistrée à hauteur de 3,5 millions d'euros. (cf note 6.3)

Aucun autre passif éventuel n'a été identifié à ce jour.

NOTE 30. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES

Note 30.1. Entreprises associées et non consolidées

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec ses entreprises associées et non consolidées.

Ces transactions se font au prix du marché.

(en millions €)	2019	2018	2017
Produits des activités ordinaires			
Autres produits			
Achats et frais	2,5	1,8	2
Autres actifs financiers non courants			
Clients			
Fournisseurs	0,1	0,4	1,1

En 2019 le Groupe SEB a versé à la société Robart 0,2 million d'euros au titre d'études et recherches (même montant qu'en 2018) et 2,3 millions d'euros à la société 1000 Mercis au titre de prestation de service (1,6 million en 2018).

Les garanties financières données par le Groupe aux banques dans le cadre du financement externe des filiales s'élèvent à 34,5 millions d'euros au 31 décembre 2019 (contre 21,2 millions d'euros au 31 décembre 2018 et 25,3 millions au 31 décembre 2017).

Note 30.2. Charges enregistrées au titre des rémunérations et avantages accordés aux dirigeants

Les administrateurs et les membres du Comité exécutif sont ceux présents sur l'exercice et listés dans la partie gouvernement d'entreprise du Rapport annuel ainsi que les membres du Comité exécutif partis en retraite courant 2019 ou ayant quitté le groupe sur la période.

Les rémunérations et avantages attribués aux administrateurs et aux membres du Comité exécutif se décomposent comme suit :

(en millions €)	2019	2018	2017
AVANTAGES À COURT TERME			
Rémunérations fixes	5,5	4,7	4,1
Rémunérations variables	4,5	4,4	3,9
Rémunérations allouées aux administrateurs	0,5	0,5	0,5
AUTRES AVANTAGES			
Avantages postérieurs à l'emploi	0,0	2,6	3,1
Rémunérations payées en actions (plan d'achat d'actions)	11,0	9,5	7,3
TOTAL	21,5	21,7	18,9

Les variations des rémunérations et autres avantages sont directement liées aux mouvements opérés au sein du Comité exécutif sur l'exercice 2019.

Engagements de retraite et assimilés

Les mandataires sociaux participent au dispositif collectif de retraite supplémentaire incluant les cadres dirigeants sous contrat français du Groupe SEB (membres du Comité exécutif).

Pour les cadres dirigeants présents au 3 juillet 2019, les dispositions de l'ordonnance n° 2019-697 du 3 juillet 2019 relative aux régimes professionnels de retraite supplémentaire ont contraint le Groupe à geler et fermer ce dispositif au 31 décembre 2019.

Ce dispositif qui venait en complément des régimes obligatoires était constitué de la façon suivante :

- régime à prestations définies différentiel sous conditions d'ancienneté et de présence dont la rente peut compléter les rentes issues des régimes légaux jusqu'à 25 % de la rémunération de référence calculée sur la moyenne des trois dernières rémunérations cibles annuelles ;
- régime à prestations définies additif sous conditions d'ancienneté et de présence dont le droit potentiel acquis par année d'ancienneté est de 0,8 % de la rémunération de référence calculée sur la moyenne des trois dernières rémunérations cibles annuelles et plafonné à 20 ans d'ancienneté soit 16 % de la rémunération de référence.

Les dirigeants du Groupe SEB devenaient potentiellement éligibles aux régimes à prestations définies après huit ans de présence au Comité exécutif du Groupe SEB, et sous condition d'achèvement de carrière dans le Groupe.

Un nouveau dispositif sera mis en place, dans le cadre de la Loi PACTE et de l'Ordonnance n° 2019-697 pour cette même population dès que les conditions d'applications des dispositions seront connues (Circulaire Ministérielle de la Direction de la Sécurité Sociale SD3C en cours d'établissement)

Pour l'ancien dispositif le Groupe SEB a pour objectif d'externaliser l'ensemble de l'engagement par abondements à un fonds sur lequel des versements sont régulièrement effectués.

Pour le nouveau dispositif qui sera mis en place sur 2020 (régime à droits acquis), le Groupe SEB a pour objectif d'externaliser l'ensemble de l'engagement par abondements à un fonds sur lequel des versements annuels seront effectués.

Les différentes conditions du dispositif de retraite impliquent que M. Thierry de La Tour d'Artaise pourra bénéficier à l'âge légal de départ en retraite d'un taux de remplacement brut (y compris les régimes légaux) de 30,49% de sa rémunération de référence, ce qui équivaldrait à un taux de remplacement de 22,71% de sa rémunération de référence (hors régimes légaux).

Ces éléments seront calculés pour le nouveau Directeur Général Délégué, M. Stanislas de Gramont entré en fonction le 3 décembre 2018 quand le nouveau dispositif sera établi.

Aucune charge n'a été constatée afférente à l'avantage consenti à M. Thierry de La Tour d'Artaise dans les comptes consolidés au 31 décembre 2019.

Aucune charge n'a été constatée afférente à l'avantage consenti à M. Stanislas de Gramont dans les comptes consolidés au 31 décembre 2019.

Indemnité de départ et de non-concurrence

POUR M. THIERRY DE LA TOUR D'ARTAISE

M. Thierry de La Tour d'Artaise ne bénéficie pas d'indemnités en cas de cessation de son mandat social.

Le contrat de travail dont il bénéficie depuis son entrée dans le Groupe SEB en 1994 et dont la dernière évolution avait pour objet de le nommer Directeur Général de la société, a été suspendu au 1^{er} mars 2005 pour la durée de son mandat social.

Ce contrat stipule, comme pour les autres membres du Comité exécutif, qu'il bénéficiera, à titre transactionnel en cas de rupture du contrat de travail à l'initiative de l'employeur, sauf faute grave ou lourde, ou en cas de départ contraint à l'occasion d'un changement de contrôle du Groupe SEB, d'une indemnité globale de licenciement équivalente à deux années de rémunération. Conformément aux dispositions prévues par l'article L. 225-42-1 du Code de commerce, un avenant à ce contrat a été conclu afin de déterminer les conditions de performance auxquelles est subordonnée cette indemnité. Elle est fixée à 2 ans de rémunération (calculée sur la moyenne des rémunérations perçues au cours des deux derniers exercices clos), et est modulée par le taux d'atteinte des objectifs des quatre derniers exercices clos :

- si le taux moyen est inférieur à 50 %, aucune indemnité ne sera versée ;
- si le taux moyen est compris entre 50 et 100 %, l'indemnité sera comprise entre 75 et 100 %, obtenue par calcul linéaire ;
- si le taux moyen est supérieur à 100 %, l'indemnité restera à 100 %.

Le Conseil d'administration conserve le droit de réduire, au maximum de moitié, cette indemnité si le Résultat Net du dernier exercice clos est négatif, sans que cette indemnité ne puisse être inférieure au salaire fixe plus bonus du dernier exercice clos si l'application des critères de performance basés sur l'atteinte des objectifs donne droit au versement d'une indemnité.

Le contrat de travail de M. Thierry de La Tour d'Artaise ne comporte aucune indemnité liée à l'existence d'une clause de non-concurrence.

Modalités de conservation des stock-options en cas de départ :

En cas de licenciement de M. Thierry de La Tour d'Artaise, excepté pour faute grave ou lourde, celui-ci pourra disposer de l'ensemble des options d'achat ou de souscription d'actions qui lui ont été attribuées, dans les mêmes conditions d'exercice que s'il était resté en fonction. Cette disposition trouvera également à s'appliquer dans l'hypothèse où son contrat de travail prendrait fin par l'effet d'une démission du Groupe lorsque celle-ci trouverait sa cause dans le changement de contrôle du Groupe. Toutefois, il perdra le bénéfice des options qui lui auront été consenties dans les 18 mois précédant la cessation du mandat social s'il était amené à démissionner de sa propre initiative.

POUR M. STANISLAS DE GRAMONT

M. Stanislas de Gramont bénéficie d'indemnités en cas de cessation de son mandat social.

La rémunération servant de référence au calcul de l'indemnité de rupture est composée des deux dernières années de rémunération fixe et variable perçue par M. Stanislas de Gramont en qualité de Directeur Général Délégué.

Le versement de l'indemnité sera, conformément aux dispositions prévues par l'article L. 225-42-1 du Code de commerce, soumis à des conditions de performance, appréciées selon les modalités suivantes :

- si la révocation intervient à l'issue des deux années qui suivent sa nomination en qualité de mandataire social, l'indemnité de départ sera modulée par le taux d'atteinte des objectifs, en cette qualité, pour la période postérieure à sa nomination et limitée aux quatre derniers exercices (en cas de durée de mandat supérieure à 4 ans) ;
- si le taux moyen est inférieur à 50 % : aucune indemnité ne lui est versée ;
- si le taux moyen est compris entre 50 % et 100 % : l'indemnité est comprise entre 75 % et 100 %, obtenue par calcul linéaire ;
- si le taux moyen est supérieur à 100 % : 100 % de l'indemnité lui est versée.

Par exception à ce qui précède en cas de cessation pendant les 24 premiers mois du mandat social, l'indemnité de départ sera modulée par le taux d'atteinte des objectifs et fonction du temps passé dans l'entreprise.

Elle évoluera progressivement en fonction de paliers définis selon le temps de présence : entre 6 mois et 12 mois, puis de 12 mois à 24 mois avec un plafonnement établi à 24 mois de rémunération.

En outre, l'indemnité de rupture n'est versée qu'en cas de départ contraint, et reste plafonnée à deux ans de rémunération (fixe et variable perçus), clause de non-concurrence comprise.

En application d'un engagement de non-concurrence, dans le cas de cessation de son mandat social, par révocation ou démission, et en raison de ses fonctions de Directeur Général Délégué, il lui est interdit pendant une durée d'un an (renouvelable une fois) de collaborer de quelque manière que ce soit avec une entreprise concurrente du Groupe SEB sur un périmètre mondial.

En contrepartie du respect de cet engagement de non-concurrence et pendant toute sa durée, M. Stanislas de Gramont recevra une indemnité de non-concurrence mensuelle égale à 50 % de la moyenne mensuelle de sa rémunération fixe et variable (perçue ou restant due selon les circonstances) au cours des douze derniers mois de présence dans le Groupe.

Le Conseil d'administration pourra libérer M. Stanislas de Gramont de cette obligation de non-concurrence.

Cette convention de mandat social datée du 12 décembre 2018 y compris la clause de non-concurrence, comme les conditions de séparation exposées ci-dessus a été approuvée lors de l'Assemblée générale des actionnaires du 22 mai 2019, conformément à la

procédure des conventions réglementées et aux procédures dites de « Say-on-Pay ex-ante ».

Maintien du contrat de travail

M. Thierry de La Tour d'Artaise a débuté sa carrière au sein du Groupe SEB en 1994 avant d'être nommé Vice-Président de la société en 1999. Il a été nommé Président-Directeur Général en 2000. Conformément à l'évolution des pratiques de gouvernance, son contrat de travail a été suspendu en 2005.

Le Conseil d'administration du 17 février 2012 ainsi que le Conseil d'administration du 19 mai 2016 ont, conformément aux dispositions du Code AFEP-MEDEF, réexaminé la situation de M. Thierry de La Tour d'Artaise et ont considéré qu'il convenait de maintenir la suspension de son contrat de travail au regard de son âge, de sa situation personnelle et de son ancienneté au sein du Groupe SEB.

S'agissant de M. Stanislas de Gramont, Directeur Général Délégué nommé le 3 décembre 2018, le Conseil d'administration du 23 octobre 2018 a décidé de l'embaucher uniquement sous mandat social (aucun contrat de travail applicable).

La politique et les éléments composant la rémunération de ces deux personnes ont été approuvés lors de l'Assemblée générale des actionnaires du 22 mai 2019, conformément à la procédure dite de « Say-on-Pay ex-ante » et seront détaillés dans la note 2.5 Politique de rémunérations. Ils ne sont pas repris dans la présente note.

NOTE 31. ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS

ENQUETE DE L'AUTORITE DE CONCURRENCE EN TURQUIE

L'Autorité de la concurrence turque a ouvert une enquête le 7 janvier 2020 au siège de GS Istanbul, d'un distributeur, dans plusieurs magasins, d'un grossiste et d'un concurrent. Cette enquête porte sur des faits relatifs à trois pratiques (prix de revente imposés, refus de vente, utilisation interdite d'informations confidentielles). La notification des griefs devrait être reçue fin février 2020.

Le risque maximal est une amende allant de 5 pour mille à 3 pour cent du chiffre d'affaires de Groupe Seb Istanbul au titre de l'année 2019. Compte tenu de l'issue incertaine de la procédure, aucune provision n'a été reconnue dans les comptes au 31 décembre 2019

A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration, le 25 février 2020, aucun autre événement significatif n'est intervenu.

NOTE 32. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2019 (% DE PARTICIPATION DU GROUPE)

Note 32.1. Sociétés consolidées par intégration globale

Sociétés	Activité principale ^(b)	Siège	N° Siren	% de contrôle	% intérêt
EMEA					
EUROPE					
SEB S.A. ^(a)	Société mère	France	300 349 636		
Calor S.A.S. ^(a)	*	France	956 512 495	100	100
S.A.S. SEB ^(a)	*	France	302 412 226	100	100
Tefal S.A.S. ^(a)	*	France	301 520 920	100	100
Row enta France S.A.S. ^(a)	*	France	301 859 880	100	100
Groupe SEB Moulinex S.A.S. ^(a)	*	France	407 982 214	100	100
SIS S.A.S. ^(a)	***	France	399 014 216	100	100
SEB Développement S.A.S. ^(a)	***	France	016 950 842	100	100
Groupe SEB France S.A.S. ^(a)	**	France	440 410 637	100	100
Groupe SEB Retailing S.A.S. ^(a)	**	France	440 410 884	100	100
SEB Internationale S.A.S. ^(a)	Holding	France	301 189 718	100	100
Groupe SEB Export S.A.S. ^(a)	**	France	421 266 271	100	100
SEB Alliance S.A.S. ^(a)	Holding	France	440 410 918	100	100
Immobilière Groupe SEB S.A.S. ^(a)	***	France	799 230 388	100	100
Financière Billig S.A.S.	Holding	France	811 798 941	100	99,84
Krampouz S.A.S.	*	France	387 558 315	100	100
Ethera S.A. ^(a)	***	France	520 944 182	95,4	95,4
Row enta Werke GmbH ^(c)	*	Allemagne		100	100
Groupe SEB Deutschland GmbH ^(c)	**	Allemagne		100	100
Emsa GmbH ^(c)	*	Allemagne		100	100
Groupe SEB Osterreich GmbH	**	Autriche		100	100
Groupe SEB Belgium S.A. NV	**	Belgique		100	100
Groupe SEB Denmark AS	**	Danemark		100	100
Groupe SEB Iberica S.A.	**	Espagne		99,93	99,93
Groupe SEB Finland OY	**	Finlande		100	100
Groupe SEB UK Ltd.	**	Grande-Bretagne		100	100
Tefal UK Ltd.	Dormant	Grande-Bretagne		100	100
Groupe SEB Hellados S.A.	**	Grèce		100	100
Groupe SEB Italia SpA	**	Italie		100	100
Lagostina SpA	*	Italie		100	100
Casa Lagostina S.R.L.	**	Italie		100	100
Groupe SEB Norway AS	**	Norvège		100	100
Groupe SEB Nederland BV	**	Pays-Bas		100	100
Row enta Invest BV	Holding	Pays-Bas		100	100
SEB Portugal Electrodomesticos Ltda.	**	Portugal		100	100
Tefal - OBH Nordica Group AB	***	Suède		100	100

Sociétés	Activité principale (b)	Siège	N° Siren	% de contrôle	% intérêt
Groupe SEB Schweiz GmbH	**	Suisse		100	100
SEB Professional France SARL (a)	**	France	421 742 586	100	100
WMF France Consumer Goods SARL (a)	**	France	309 434 017	100	100
Schaerer France SARL	**	France	537 799 777	100	100
Finedening TopCo GmbH	Holding	Allemagne		100	100
WMF Group GmbH	*	Allemagne		100	100
Silit-Werke Beteiligungsgesellschaft GmbH	***	Allemagne		100	100
Silit Haushaltswaren GmbH	***	Allemagne		100	100
Silit-Werke GmbH & Co. KG	*	Allemagne		100	100
ProHeq GmbH	*	Allemagne		100	100
Boehringer Gastro Profi GmbH	**	Allemagne		100	100
W. F. Kaiser u. Co. GmbH	*	Allemagne		100	100
ProLOG - Brand Logistics GmbH & Co.KG	***	Allemagne		100	100
ProLOG – Logistics Services GmbH & Co. KG	***	Allemagne		100	100
ProLOG Temp GmbH	***	Allemagne		100	100
WMF Consumer-Electric GmbH	**	Allemagne		100	100
ProMONT Montage GmbH	*	Allemagne		100	100
Schaerer Deutschland GmbH	**	Allemagne		100	100
WMF Immobilienverwaltungs GmbH	***	Allemagne		100	100
WMF in Österreich Ges.m.b.H.	**	Autriche		100	100
SEB Professional Belux	**	Belgique		100	100
SEB Professional Iberia S.A.	**	Espagne		100	100
SEB Professional United Kingdom Ltd.	**	Grande-Bretagne		100	100
SEB Professional Nederland B.V.	**	Pays-Bas		100	100
Schaerer Netherlands BV	**	Pays-Bas		100	100
Schaerer AG	*	Suisse		100	100
EURASIE					
Groupe SEB Bulgaria EOOD	**	Bulgarie		100	100
Groupe SEB MKU & P.D.O.O.	**	Croatie		100	100
Groupe SEB for Trade and Consultancy	Holding	Egypte		100	100
Groupe SEB for Importation	**	Egypte		66,3	55,0
Groupe SEB Egypt for Household Appliances	**	Egypte		55	55
Groupe SEB Central Europe Ltd.	**	Hongrie		100	100
Groupe SEB India PVT Ltd.	*	Inde		100	100
Groupe SEB Baltic OU	**	Lettonie		100	100
Groupe SEB Polska ZP.Z.O.O.	**	Pologne		100	100
Groupe SEB CR s.r.o	**	République Tchèque		100	100
Groupe SEB Romania S.R.L.	**	Roumanie		100	100
Groupe SEB Vostok ZAO	*	Russie		100	100
Groupe SEB Slovensko s.r.o	**	Slovaquie		100	100
Groupe SEB d.o.o.	**	Slovénie		100	100
Groupe SEB Istanbul EV A.S.	**	Turquie		100	100
Groupe SEB Ukraine	**	Ukraine		100	100
WMF Bulgaria EOOD	**	Bulgarie		100	100
Coffee Day Schaerer Technologies p.l.	*	Inde		51	51
ProHeq (CZ) s.r.o.	*	République Tchèque		100	100

Sociétés	Activité principale ^(b)	Siège	N° Siren	% de contrôle	% intérêt
AMERIQUES					
AMERIQUE DU NORD					
Groupe SEB Canada Inc.	**	Canada		100	100
Groupe SEB USA	**	États-Unis		100	100
All-Ciad Metal-Crafters LLC	*	États-Unis		100	100
Groupe SEB Holdings Inc.	Holding	États-Unis		100	100
Imusa USA Corp.	**	États-Unis		100	100
Wilbur Curtis Co., Inc.	*	États-Unis		100	100
CEI RE Acquisition LLC	***	États-Unis		100	100
Groupe SEB Mexico SA de CV	**	Mexique		100	100
Groupe SEB Servicios SA de CV	***	Mexique		100	100
SEB Professional North America	**	États-Unis		100	100
AMERIQUE DU SUD					
Groupe SEB Argentina S.A.	**	Argentine		100	100
SEB Do Brasil Produtos Domesticos Ltda.	*	Brésil		100	100
SEB Comercial de Produtos Domesticos Ltda.	**	Brésil		100	100
Lojas SEB de Produtos Domesticos Ltda.	**	Brésil		100	100
SEB Brazil Real Estate	***	Brésil		100	0
SEB Serviços LTDA	***	Brésil		100	100
Groupe SEB Chile Ltda.	**	Chili		100	100
Groupe SEB Andean S.A.	*	Colombie		100,0	99,5
Groupe SEB Venezuela S.A.	**	Venezuela		100	100
Corporación GSV 2015, C.A.	***	Vénézuéla		100	100
ASIE					
CHINE					
Zhejiang Supor Co.Ltd	Holding	Chine		81,2	81,2
Zhejiang Shaoxing Supor Domestic Electrical Appliances	*	Chine		100	81,2
Wuhan Supor Co.Ltd	*	Chine		100	81,2
Wuhan Supor Pressure Cooker Co.Ltd	Holding	Chine		100	81,2
Wuhan Supor Cookware Co.Ltd	***	Chine		100	81,2
Wuhan Supor Recycling Co.Ltd	***	Chine		100	81,2
Yuhuan Supor Cookware Sales Co.Ltd	***	Chine		100	81,2
Zhejiang Supor Plastic & Rubber Co.Ltd	*	Chine		100	81,2
Zhejiang Supor Electrical Appliance Manufacturing Co.Ltd	*	Chine		100	81,2
Hangzhou Omega Commercial Trade Co.Ltd	**	Chine		100	81,2
Shanghai Supor Cookware Marketing Co.Ltd	**	Chine		100	81,2
SSEAC Co. Ltd	*	Chine		100	81,2
Emsa Taicang Co. Ltd.	**	Chine		100	100
Zhejiang WMF Housewares Co., Ltd	*	Chine		100	81,2
Zhejiang Shaoxing Supor Housewares Co., Ltd	**	Chine		100	81,2
Zhejiang Supor Large Kitchen Appliance Manufacturing Co., Ltd.	**	Chine		100	81,2
Shanghai WMF Enterprise Development Co.Ltd	*	Chine		100	81,2
GS Innovation Center Co.Ltd	***	Chine		100	100
WMF Shanghai Co.Ltd	***	Chine		100	100
SEB Professional (Shanghai) Co. Ltd	**	Chine		100	100
WMF (He Shan) Manufacturing Co. Ltd	*	Chine		100	100
Groupe SEB (Shenzen) Co. Ltd.	***	Chine		100	100
<i>(b) Activité principale :</i>					
* production, commercialisation ;					
** commercialisation ;					
*** service.					
<i>(c) Ces sociétés ont demandé l'application de l'exemption § 264.3 HGB (Code de Commerce allemand). La publication des comptes consolidés du Groupe SEB les libère de l'obligation de publier des états financiers individuels</i>					

Note 32.2. Entreprises associées

Sociétés	Activité principale ^(a)	Siège	N° Siren	% intérêt
Néant				

Note 32.3. Sociétés non consolidées dont le pourcentage d'intérêt est supérieur ou égal à 20 %

Sociétés	Activité principale ^(b)	Siège	N° Siren	% intérêt
Tefal India Household Appliances PVT Ltd.	Dormant	India		100,0
Groupe SEB Pars (dont l'importance relative n'est pas significative)	**	Iran		72,0
Wuhan ANZAI Cookware Co. Ltd. (dont l'importance relative n'est pas significative)	*	Chine		30,0
Gastronomia Sp.z.o.o.	***	Pologne		20,0
Bauscher Hepp Inc.	Holding	États-Unis		49,0
Invenido GmbH	***	Allemagne		30,0
Groupe SEB Media SAS	***	France	539 534 792	100,0
Feeligreen S.A.	*	France	538 799 370	71,1
Billig Management S.A.S.	***	France	811 851 716	100,0
WMF Gastronomie Service GmbH	***	Allemagne		100,0
4iTECH 4.0 S.A.S.	*	France	829 128 420	22,7

NOTE 33. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le détail du montant des honoraires, versés aux Commissaires aux comptes et aux membres de leur réseau respectif, est le suivant :

	PricewaterhouseCoopers Audit				Mazars			
	Montant (HT)		En %		Montant (HT)		En %	
(en milliers €)	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Émetteur SEB S.A., coordination et consolidation	218	221			251	207		
Filiales intégrées globalement	1 671	1 408			2 009	1 705		
SOUS-TOTAL	1 889	1 629	85%	74%	2 260	1 912	90%	93%
Services Autres que la Certification des Comptes								
Émetteur SEB S.A., coordination et consolidation	12	2			62	76		
Filiales intégrées globalement	331	558			200	71		
SOUS-TOTAL	343	560	15%	26%	262	147	10%	7%
TOTAL	2 232	2 189	100%	100%	2 522	2 059	100%	100%

5.4. Historique des éléments consolidés significatifs et des ratios consolidés

5.4.1. HISTORIQUE DES ELEMENTS CONSOLIDES SIGNIFICATIFS

(en millions €)	2019 (g)	2018	2017	2016 (f)	2015	2014	2013	2012	2011 (f)	2010 (f)
RÉSULTATS										
Ventes France	780	775	804	779	739	700	666	689	705	712
Ventes hors de France	6 571	6 037	5 681	4 221	4 031	3 553	3 495	3 371	3 258	2 940
Ventes totales	7 354	6 812	6 485	5 000	4 770	4 253	4 161	4 060	3 963	3 652
Résultat opérationnel des activités	740	695	661	505	428	368	410	415	455	438
Résultat d'exploitation	620	626	580	426	371	314	364	368	402	349
Résultat net revenant à SEB S.A.	380	420	375	259	206	170	200	194	236	220
Amortissements et provisions pour dépréciation	278	179	178	123	146	123	112	109	115	117
Frais de personnel (b)	1 373	1 286	1 250	831	802	753	737	698	665	627
Intéressement, participation et abondement	37	34	38	37	31	33	37	48	44	50
EBITDA (c)	803	805	765	550	508	434	475	475	516	468
EBITDA ajusté (e)	967	829	808	591	533	455	485	474	511	488
BILAN (AU 31 DÉCEMBRE)										
Capitaux propres après affectation	2 509	2 196	1 861	1 747	1 829	1 650	1 460	1 395	1 279	1 487
Dette financière nette	1 997	1 578	1 905	2 019	316	453	416	556	673	131
Actif immobilisé	4 260	3 576	3 508	3 583	1 654	1 593	1 413	1 434	1 453	1 249
Investissements	701	215	192	181	153	201	127	128	131	140
Stocks et en-cours	1 189	1 181	1 112	1 067	821	823	731	681	702	635
Clients nets des avances et acomptes reçus	1 017	939	1 016	1 053	886	768	740	836	828	733
Fournisseurs nets des avances et acomptes versés	991	999	906	915	695	637	525	508	516	494
Trésorerie provenant de l'exploitation	682	724	457	576	376	271	298	313	242	256
Effectifs au 31 décembre (en unités)	34 263	33 974	32 319	32 871	26 024	25 759	24 682	24 758	24 927	23 058
ACTIONS (EN €) (a)										
Nombre total d'actions émises (en milliers)	50 307	50 169	50 169	50 169	50 169	50 169	50 169	50 169	49 952	49 952
Nombre moyen pondéré d'actions après autocontrôle (en milliers)	49 778	49 661	49 597	49 749	49 037	48 694	48 344	47 718	47 886	47 414

(en millions €)	2019									
	^(g)	2018	2017	2016 ^(f)	2015	2014	2013	2012	2011 ^(f)	2010 ^(f)
Résultat net ajusté dilué par action	7,58	8,38	7,50	5,15	4,14	3,45	4,08	4,01	4,81	4,54
Revenu net	2,26	2,14	2,00	1,72	1,54	1,44	1,39	1,32	1,25	1,17
Rendement net de l'action (en %) ^(d)	1,70	1,90	1,29	1,34	1,63	2,34	2,12	2,37	2,15	1,51
Cours extrêmes :										
+ haut	166,80	175,90	169,90	136,00	97,45	68,99	69,50	67,85	82,15	82,78
+ bas	107,00	105,60	115,70	79,90	58,01	56,85	51,50	46,70	52,00	39,15
Cours au 31 décembre	132,40	112,80	154,45	128,75	94,60	61,57	65,70	55,71	58,12	77,73
Capitalisation boursière (en millions €)	6 660,7	5 659,1	7 748,6	6 459,3	4 746,0	3 088,9	3 296,1	2 794,9	2 903,2	3 882,8
Moyenne des transactions journalières en actions	53 796	56 108	53 452	60 252	79 811	56 210	75 245	90 232	143 151	107 282

(a) Les chiffres ont été retraités suite à la division par 3 du nominal de l'action.

(b) Hors participation, intéressement et abondement y compris personnel temporaire (à partir de 2004 IFRS y compris services rendus au titre des engagements retraite et assimilés).

(c) Résultat net avant amortissements (y compris amortissements et dépréciation des fonds commerciaux, marques et survaleurs et ceux inclus dans les autres produits et charges d'exploitation), résultat financier et impôts sur le résultat.

(d) Dividende distribué au titre de l'année N, rapporté au dernier cours de l'année N.

(e) Résultat opérationnel courant avant amortissements et dépréciations opérationnels.

(f) Les bilans et comptes de résultats 2010, 2011 et 2016 ont fait l'objet de retraitements non significatifs dans les années qui ont suivi leurs publications.

(g) Après 1^{ère} application de la norme IFRS 16

5.4.2. HISTORIQUE DES RATIOS CONSOLIDÉS

(en %)	2019 ^(d)	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011 ^(b)	2010 ^(b)
RATIOS DE RENTABILITÉ										
Résultat net/Capitaux propres avant affectation au 31 décembre N - 1	16,46	21,36	20,43	13,55	11,94	11,09	13,66	14,47	15,27	18,04
Résultat net/Ventes	5,16	6,16	5,78	5,17	4,32	4,00	4,80	4,78	5,96	6,03
RATIOS FINANCIERS										
Endettement financier net/Capitaux propres avant affectation ^(c)	76,02	68,39	96,96	109,98	16,57	26,27	27,14	38,04	50,14	8,48
Résultat financier net/Ventes	0,83	0,47	1,11	1,16	1,00	1,15	1,32	1,54	0,68	0,44
Endettement financier net/EBITDA ajusté (en valeur) ^(c)	2,07	1,90	2,36	3,42	0,59	1,00	0,86	1,17	1,32	0,27
RATIOS D'INVESTISSEMENT ^(a)										
Investissement/Ventes	9,53	3,15	2,97	3,63	3,23	4,73	3,05	3,14	3,55	3,86

(a) Investissements immobilisations corporelles, logiciels et frais de développement.

(b) Retraitement après application anticipée de IAS 19 révisée.

(c) Selon la définition de l'endettement financier net, note 1.4.8.

(d) Après 1^{ère} application de la norme IFRS 16

PROJET



**GROUPE
SEB**

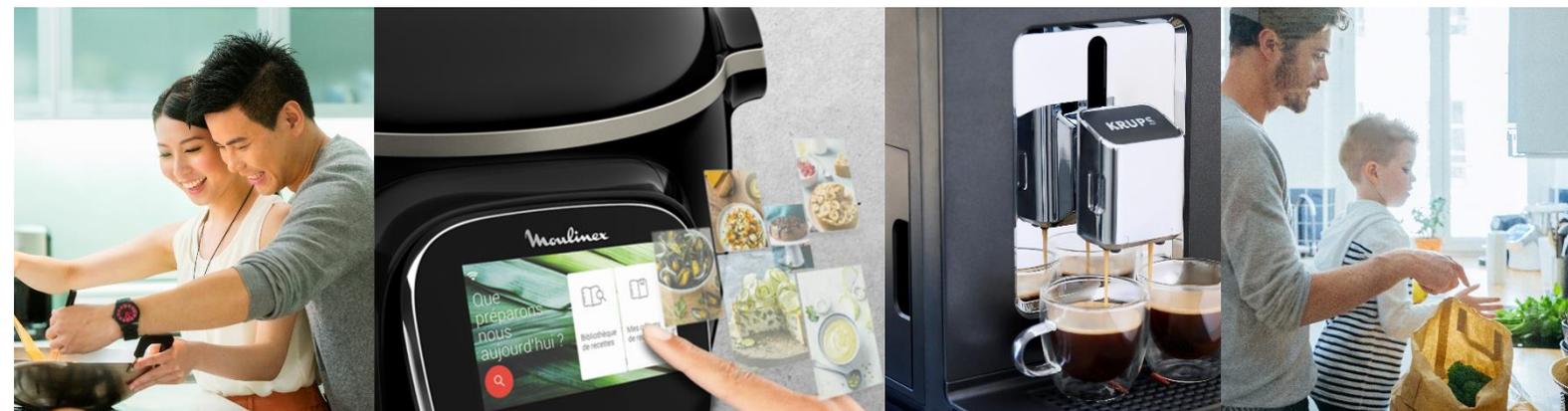
Mieux Vivre

Groupe SEB
Direction de la Communication Financière
et des Relations Investisseurs

Isabelle POSTH et Raphaël HOFFSTETTER
Campus SEB – 112 chemin du Moulin Carron
69130 ECULLY

comfin@groupeseb.com

Tél. : +33 (0) 4 72 18 16 04



Et retrouvez-nous aussi sur www.groupeseb.com



Référence mondiale du Petit Equipement Domestique, le Groupe SEB déploie son activité en s'appuyant sur un portefeuille de 30 marques emblématiques (Tefal, Seb, Rowenta, Moulinex, Krups, Lagostina, All-Clad, WMF, Emsa, Supor...), commercialisées à travers une distribution multi format. Vendant plus de 350 millions de produits par an, il met en œuvre une stratégie de long terme fondée sur l'innovation, le développement international, la compétitivité et le service au client. Présent dans 150 pays, le Groupe SEB a réalisé un chiffre d'affaires de 7,3 milliards d'euros en 2019 et emploie plus de 34 000 collaborateurs.

SEB SA ■

SEB SA - N° RCS 300 349 636 RCS LYON – capital 50 307 064 € TVA intracommunautaire : FR 12300349636